

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 27 Janvier 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3361
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 3361

\$3 milliards pour la guerre, cadeau d'un milliard à Londres

L'agriculture canadienne subit une crise de main-d'oeuvre

Les preuves en viennent de partout et les témoignages abondent — L'enrôlement militaire et l'embauchage industriel enlèvent constamment des bras à l'agriculture qui n'en avait déjà que trop peu — Un article que reproduit le bulletin de la "Canadian Federation of Agriculture" — Le dernier discours de M. Mackenzie King

La question de la conscription militaire pour service n'importe où va se poser, plus ou moins directement, par voie de plébiscite, devant le public canadien. Citoyens et citoyennes, alors que l'on entend dire et répéter que le pays est plus en danger que jamais, menacé du côté du Pacifique autant que du côté de l'Atlantique, vont avoir à se prononcer sur l'opportunité de relever le gouvernement des engagements qu'il a pris, de lui permettre d'envoyer à l'étranger, s'il le juge à propos et quand il le jugera à propos, de plus forts contingents de nos effectifs militaires. Une autre question se pose en même temps, à laquelle la plupart des gens sont moins portés à penser mais qui est d'aussi grave importance: celle de la main-d'oeuvre agricole, de la raréfaction de cette main-d'oeuvre par suite de l'enrôlement militaire, sous ses deux formes, volontaire et obligatoire, par suite également de l'embauchage d'anciens terriens, de terriens d'hier, dans les industries de guerre.

Il est bien beau de parler d'accroître la production agricole et d'assurer le ravitaillement alimentaire non seulement de la population canadienne et des forces armées du Canada, au Canada et en dehors du Canada, mais aussi de la population civile et des armées de la Grande-Bretagne et, au besoin, des alliés de celle-ci. Ce qui est bien plus important, ce qui est essentiel, pour entreprendre pareille tâche avec quelque chance de succès, c'est d'assurer à l'agriculture les bras qu'il lui faut, de lui laisser ceux qu'elle a déjà, de lui en procurer d'autres et en grand nombre. Or c'est une politique à l'inverse de cela que l'on a trop souvent pratiquée jusqu'à présent. A tel point que des gens connus pour leur sentiment belliciste ou participationniste jusqu'au bout, mais qui ne peuvent pas ne pas se rendre compte de l'exacte situation, de la réalité, ont commencé à lancer le cri d'alarme. Tel, le premier ministre de la province de Québec, M. Godbout. Il y a quelques semaines, dans un discours plein de lyrisme, il disait qu'il n'hésiterait pas à préconiser la conscription, s'il croyait que pareille mesure fût nécessaire pour gagner la guerre; dans un discours subséquent, il devait faire un appel aux autorités d'Ottawa pour qu'elles ralentissent l'enrôlement militaire dans les régions rurales, et il leur représentait qu'autrement la production agricole s'en ressentirait dangereusement, que déjà la rareté de la main-d'oeuvre agricole menaçait de tourner à l'état de crise.

Pour ce qui est de l'enrôlement des conscrits pour service au Canada, le député de Témiscouata à la Chambre des communes, M. Jean-François Pouliot, est parvenu à faire reconnaître, en principe sinon en fait, que l'agriculture est une occupation essentielle et non pas secondaire, qu'elle n'est pas partout saisonnière mais qu'en maintes régions, notamment dans la province de Québec, elle constitue pour ceux qui s'y livrent une occupation permanente, et qu'en conséquence un fils de cultivateur, conscriptible, a le droit de faire ajourner la période de son service militaire, s'il peut démontrer que sa présence sur la terre familiale est indispensable pour le maintien de celle-ci en exploitation, d'obtenir un deuxième, un troisième ajournement, et d'autres encore, tant que les mêmes circonstances subsistent.

C'est une reconnaissance de principe qu'a obtenue M. Pouliot. Mais en fait, les choses doivent se passer d'autre façon, si le cri d'alarme poussé par ce conscriptionniste éventuel qu'est devenu M. Godbout a quelque signification. D'ailleurs, encore ces tout derniers jours, un recruteur de très haut grade, ne se promenait-il pas, en nombreuse autant que brillante compagnie, dans la région rurale de Sainte-Agathe, au nord de Montréal, pour prêcher l'enrôlement, et il s'agissait de l'enrôlement pour service à l'étranger? Ça n'est certes pas en enrôlant des compagnards pour la défense du Canada par la défense de l'Empire que l'on va procurer des bras à l'agriculture.

La crise de la main-d'oeuvre agricole existe pourtant, à l'état aigu. Trop de gens placés pour savoir l'ont dit et répété, ces temps derniers, pour que les autorités fédérales puissent continuer, tout en restant de bonne foi, de l'ignorer. Il y a là-dessus des témoignages, que nous avons eu l'occasion de signaler: pour ne parler que des plus récents, du colonel O.-M. Biggar, chef de la section canadienne de la Commission conjointe de la défense du Canada et des États-Unis, de M. L.-E. Kirk, doyen du Collège d'agriculture de la Saskatchewan, de M. R.-J. Scott, pré-

sident de la *Canadian Dairy Farmers' Federation*, de M. Dewar, ministre de l'Agriculture de l'Ontario, de M. Earl Rowe, député fédéral et conservateur de Dufferin-Simcoe et ancien leader conservateur à la Législature ontarienne, de M. Claude-R. Wickard, secrétaire de l'Agriculture aux États-Unis. Ces deux derniers, M. Rowe et M. Wickard, ont eu exactement la même formule pour exprimer leur pensée: *Food will win the war and write the peace* (c'est le ravitaillement alimentaire qui gagnera la guerre et qui dictera la paix).

Combien d'autres témoignages ne pourrait-on pas invoquer encore? Hier nous donnions les textes de deux résolutions adoptées par la Coopérative des jardiniers-maraîchers de la province de Québec et par le Conseil municipal de Saint-Rémi de Napierville. L'un et l'autre énumèrent les principaux motifs qu'il y a de ne pas accentuer, de ralentir plutôt l'enrôlement militaire dans les campagnes. Dans le deuxième texte, on profite de l'occasion pour souligner le tort que cause et que continue de causer à l'agriculture l'embauchage des industries de guerre.

La situation dans les autres provinces et notamment dans la province voisine d'Ontario n'est pas différente de celle qui existe dans Québec. La *Canadian Federation of Agriculture* l'expose dans le numéro de décembre de son bulletin: *Agriculture Is Suffering*, en reproduisant un article de M. Gordon Smith au *Financial Post*. Et celui-ci donne des preuves de ce qu'il avance: *Il faut de la main-d'oeuvre, et beaucoup de main-d'oeuvre pour produire du bœuf, du beurre et du fromage. Il faut d'autant plus de main-d'oeuvre qu'une exploitation agricole est concentrée. L'auteur de ces lignes s'est fait dire récemment que sur un bloc de 3,500 acres dans l'une des meilleures parties du vieux Ontario la population mâle entre 12 et 65 ans n'était que de 12. Même sans tenir compte du fait qu'un garçon de 12 ans et qu'un homme de 65 ans ne sont pas dans la force de l'âge, une telle main-d'oeuvre est absolument insuffisante pour assurer une production même rien qu'à peu près normale. L'on considère généralement que le strict minimum de main-d'oeuvre sur une terre affectée à la culture mixte est d'un adulte par cent acres.*

Mais des fermiers dans les meilleures régions, ceux qui sont assurés d'un marché considérable, représentent qu'ils ne peuvent rencontrer la concurrence de l'industrie urbaine sur le marché du travail. Ils ont perdu la plupart de leurs engagés, ils perdent aussi des membres de leurs familles que les fabriques des villes et des villages viennent leur enlever.

Cette déficience de main-d'oeuvre agricole, déficience qui s'aggrave de mois en mois, devient le principal facteur de la production agricole au Canada. Et ça n'est pas un problème de solution facile. Il ne s'agit pas simplement d'un cas où il faut détourner arbitrairement des hommes de l'usine et de l'armée pour l'accomplissement de tâches saisonnières. La main-d'oeuvre agricole pour valoir quelque chose doit être expérimentée. Des mains inexpertes gagnent plus qu'elles ne produisent. Ce problème, qui comporte deux données principales: l'offre et le coût de la main-d'oeuvre, doit être résolu; autrement le flot de ravitaillements alimentaires en direction de la Grande-Bretagne va s'interrompre. Les rapports qui viennent des campagnes indiquent que déjà la situation est critique. Au printemps, quand le travail des champs viendra s'ajouter au travail ordinaire de toute l'année, le problème sera probablement devenu de grande envergure.

Le premier ministre, M. Mackenzie King, a dit hier, au Parlement, que la nouvelle portée de ce qu'il appelle le service sélectif — désignation que l'on a inventée pour la conscription — sera d'offrir des mesures destinées à augmenter l'effort humain des industries de guerre et des forces armées; aussi des mesures pour sauvegarder et au besoin aider à trouver la main-d'oeuvre agricole nécessaire à l'expansion de la production de guerre sur la ferme.

Si l'effort humain des forces armées dépasse la mesure qu'on lui avait d'abord assignée: effort libre, volontaire et modéré, restera-t-il possible de trouver de la main-d'oeuvre agricole, voire de la main-d'oeuvre pour les industries de guerre? Pour ce qui est de celle-là, sa rareté est telle que c'est d'ores et déjà la crise. Les loyalistes les plus fanatiques devraient finir par le comprendre. Souhaitons que ça ne soit pas trop tard.

Emile BENOIST

nom d'aucune clique... politique ou autre, et sans être payé par qui que ce soit pour l'espace qu'il consacre à cette fin.

M. M.P.,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

Je suis cordialement opposé à l'adoption immédiate de la

(Suite à la page neuf)

Le carnet du grincheux

M. Godbout aurait bien pu illustrer ses subtiles gloses sur le referendum et le plébiscite avec l'histoire du pendu dépendu.

Le Devoir citait hier ce texte paru dans le Soleil du 23. Il a tant de charme qu'il est agréable à relire: "C'est tout de même un jeu dangereux, comme disait le pendu à qui on avait fait 'accrère' que la trappe ne tomberait pas..."

Le radio britannique appelle les Japonais les Japs par dérision. Pour se venger, les Allemands appellent les anglais Brits (ce qui signifie petits du hareng ou petits organismes dont se nourrit la baleine). Un officier américain suggère de désigner les Allemands également par la première syllabe, ce qui fait en anglais *Germs* — et n'a pas besoin de traduction.

Les Anglais ont découvert que leurs ennemis en Libye se servent d'un avion lent qu'il s'appelle *Storch*, *Stork* en anglais (cigogne) et qui peut aller à reculons. Il décolle en cinquante verges et atterrit en moins de la moitié de cette distance. Sa lenteur est sa protection, car les avions de combat qui se lancent dessus le voient parfois s'arrêter ou faire machine-arrière. Mais ils ne s'y laissent pas tromper deux fois...

On a vu aussi que les Italiens ont lancé un avion sans hélice; mais on n'a pas encore signalé ces avions sans pilote dont il était tant question entre les deux guerres.

Un universitaire étatsunien prépare un manuel ou un dictionnaire du langage par signe ou... manuel. Ce langage est très courant et non pas seulement parmi les sourds-muets, car si tous les amoureux sont aveugles, il ne sont pas tous muets et sourds.

Le maître-queue Meighen veut nous conscrire à feu vif et le chef King à petit feu. Ça tout l'air que nous irons dans la poêle, que ce soit l'un ou l'autre qui en tienne la queue.

Le Grincheux

27-1-42

M. Philippe Hamel

Une erreur de mise en page a fait ombre hier, au bas de la Tribune Libre sur l'après-guerre... Spectre pour le triest de l'électricité. In signature de l'auteur, M. Philippe Hamel. Dont acte.

Le Canada apostolique

Par distraction, nous avons parlé hier du Canada ecclésiastique de M. Henri Bourassa. Le lecteur aura compris qu'il fallait lire le Canada apostolique.

Ce petit volume, si plein de précieuses substances, n'est plus, malheureusement, dans le commerce. Il est depuis longtemps épuisé.

Citation d'actualité

"Ne semble-t-il pas... que tous les chrétiens, catholiques, protestants, anglicans, orthodoxes, devraient surtout méditer non sur ce qui les divise, mais sur ce qui les unit, et devant le désastre qui attend la chrétienté dans sa substance, ne faire monter vers Dieu qu'une seule prière et qu'une seule voix? Une seule prière, une seule voix? Ce n'est pas assez dire: un seul cri. Car c'est la chrétienté entière qui se trouve dans une situation tragique; car ce sont les principes mêmes de notre foi commune, les enseignements mêmes de notre Maître commun qui sont blessés et déchirés; car c'est la charité chrétienne qui traverse l'une des plus grandes épreuves qu'elle ait jamais subies; car de tout ce mal qui accable les hommes, dresse les peuples les uns contre les autres, les ruine spirituellement et matériellement, le christianisme seul peut triompher. La paix à laquelle nous aspirons tous sera chrétienne, douce, harmonieuse, humaine, ou ne sera pas. Notre civilisation sera chrétienne ou ne sera plus. Ensemble nous redeviendrons chrétiens dans le plein sens du mot et nous revivrons; ou nous enfoncerons ensemble dans une nuit plus épaisse et nous périrons."

Wladimir D'ORMESSON, (le Figaro, Lyon, Janvier 1942).

LIRE EN PAGE 2: M. Adélard Godbout obligé de se prononcer sur la conscription à l'école de Lamennais. Assemblée mouvementée. Déclarations du premier ministre et de MM. Bastien et Perrier.

28-1-42

Rachat de \$300 millions de valeurs canadiennes détenues en Angleterre — Au total \$4 milliards en avances, cadeaux et prêts sans intérêt, en 1942, plus 100,000 hommes additionnels outre-mer — Qui dit que nous ne marchons pas à fond? — M. Churchill annonce un conseil de guerre impérial dont seront le Canada, l'Australie et les autres Dominions — Des échecs à prévoir du côté du Pacifique, en 1942

M. GODBOUT SE DIT ENFIN ANTICONSRIPTIONNISTE, ET CLASSE DE MEME M. KING

Un grand discours de M. Churchill, où il a exposé la façon dont il voit la guerre, et à la fin duquel il a demandé au pays de lui faire confiance malgré les pertes subies par l'Angleterre, ce qui est le premier discours qu'il ait fait depuis son retour de Washington; un discours étendu de M. King, premier ministre du Canada, qui ne se déclare pas pour la conscription, mais ne dit pas non plus qu'il sera indéfiniment contra, si on le relève de ses engagements de 1939 et de 1940 quant à la participation modérée et volontaire du Canada à la guerre de ces temps-ci; une déclaration nettement anticonscriptionniste de M. Godbout, premier ministre du Québec, qui a pris le parti de s'exprimer enfin de façon claire, et qui affirme aussi, du même coup, que M. King est tout à fait anticonscriptionniste à l'heure qu'il est; voilà les principales déclarations qui ont trait à la guerre, pour ce qui regarde le moins le Canada. On signale d'autre part le débarquement en Irlande du Nord de quelques milliers de soldats américains, les premiers d'un corps expéditionnaire américain d'importance considérable, a fait entendre M. Churchill, tandis que M. King annonçait la formation d'un second corps d'armée canadienne se composant de trois divisions d'infanterie, plus une division mécanisée et deux brigades de chars d'assaut; il y aura aussi augmentation dans les services auxiliaires. Cela veut dire que d'ici quelques mois le Canada serait censé avoir outre-mer une centaine de mille hommes en sus de ce qui peut y être déjà rendu, — au delà de cent mille. Et il faudra en cas d'activité de ces troupes sur les champs de bataille européens ou asiatiques fournir des renforts à toutes ces divisions, ce qui explique pourquoi M. King veut se faire relever, avec son gouvernement, de ses promesses d'un effort de guerre modéré. S'il fallait aller jusqu'à la conscription pour service outre-mer afin de remplir ou d'appuyer ces cadres et ces troupes, le gouvernement veut se sentir absolument libre. Tel est au fond le sens du plébiscite proposé par M. King. Il n'en a pas révélé la date, mais on sait maintenant que la question posée aux Canadiens, ce jour à venir, sera celle-ci: "Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

DANS LE DOMAINE MILITAIRE

Peu de neuf en Afrique, où l'on continue de se battre, les Allemands faisant des efforts surhumains pour rétablir leurs positions et les Impériaux, pour conserver le terrain gagné; en Russie, rien de particulièrement nouveau, incidents sans portée d'ensemble; aux Indes néerlandaises, objet spécial de la convoitise du Japon, nouvelles descentes japonaises sur l'île de Célèbes; en Malaisie, nouveaux débarquements japonais sur la côte orientale du pays, à 85 milles au nord de Singapour, les Japonais appuyant leurs troupes par en arrière; un croiseur et des transports japonais ont été vigoureusement attaqués par des avions britanniques et le croiseur a reçu des coups directs. Sur la côte occidentale, on se bat à moins de 50 milles de Singapour. Au centre, nouveaux replis des troupes impériales à 50 milles au nord de cette ville d'importance extrême pour les Impériaux. Aux Philippines, qu'on considère à peu près définitivement perdues pour les Américains, — cet archipel comprend 7,683 îles plus ou moins grandes et à peu près de l'étendue, en bloc, des îles Britanniques, — les troupes peu nombreuses de MacArthur ne peuvent empêcher les Japonais de déferler partout, sauf qu'elles tiennent sur quelques points, dans l'île de Luçon, dans celle de Mindanao, ainsi que sur les îles minuscules de Corrégor, de Caballo et d'El-Fraile, à l'entrée de la baie de Manille. On croit que MacArthur n'a pas plus que 55,000 hommes de troupes entraînées, plus ou moins bien armées et ravitaillées, avec un tout petit nombre de chars d'assaut et encore moins d'avions importants et récents, ce qui rend sa résistance héroïque, mais à peu près inutile, sauf qu'il s'agit de gagner du temps et de garder un pied à terre aux Américains, aux Philippines.

Les Italiens, en décembre dernier, ont prétendu avoir coulé, en Méditerranée, le cuirassé anglais "Barham" et à deux ou trois reprises Berlin l'a de même annoncé. Jusqu'ici l'Amirauté anglaise n'en avait rien dit. Les gens de l'axe ont répété la nouvelle, ces semaines-ci. Aujourd'hui, et maintenant qu'on sait que les escadres britanniques ont lancé un nouveau cuirassé, le "Duke of York", qui a transporté M. Churchill d'Angleterre en Amérique du Nord, en fin de 1941, Londres se décide à confirmer officiellement la nouvelle du coulage du "Barham".

M. CHURCHILL PARLE

On peut résumer ainsi le discours de M. Churchill aux Communes, à Londres, il y a quelques heures: Les Dominions, y compris l'Australie et le Canada, auront une représentation dans le cabinet de guerre, qui siègera soit en Angleterre, soit aux États-Unis; les nouvelles d'Extrême-Orient sont mauvaises et il est plus que probable qu'elles le seront encore pendant quelque temps; des renforts considérables sont en route vers l'Extrême-Orient et il en est arrivé en Malaisie même; un conseil de défense, du côté du Pacifique, est en voie de formation, comme l'a demandé l'Australie; des corps d'avions américains s'élèveront à défendre la Grande-Bretagne, dans l'air, et des bombardiers groupés en escadrilles américaines accompagneront l'aviation royale contre l'Allemagne, dans des raids fréquents; les soldats américains qui viennent de

débarquer dans un port de l'Irlande du Nord, où ils ont été chaleureusement accueillis, ne sont que l'avant-garde de troupes expéditionnaires plus nombreuses; en Libye, où les Impériaux ont fait des progrès marqués, ils n'ont jamais eu plus que 45,000 soldats, dont ils ont perdu 18,000; les Allemands et les Italiens en avaient 80,000, dont ils ont perdu près de 60,000. Le cabinet anglais ne considère pas comme secondaires les opérations du côté du Pacifique. L'Angleterre et les États-Unis admettent que pour le présent le Japon domine les eaux du Pacifique, mais M. Churchill affirme nettement que "nous regagnerons bientôt la suprématie navale de ce côté et nous commençons déjà d'y prendre la supériorité dans le domaine de l'aviation". La Malaisie et Singapour seront défendus jusqu'au bout; et il n'y a guère lieu de croire que le Japon envahira pour de bon l'Australie, "ce qui serait une opération des plus ambitieuses, dans des circonstances que le temps aurait vite rendues précaires, car avant peu la marine anglo-américaine aura repris sa puissance sur le Pacifique". A Washington, au cours de ses conversations avec M. Roosevelt, M. Churchill a monté toute une collaboration effective des deux grands pays anglo-saxons, et Staline ainsi que Chiang-Kai-Shek font partie de l'accord à ce sujet. En pays anglo-saxons, les fabriques de guerre, les avionneries et les armureries marchent à fond, la production d'ensemble se double et se triple, les chars d'assaut sortent par séries doublées, l'effort industriel est "gigantesque". Et si, après deux ans et demi de combats, nous avons tout juste réussi à nous tenir la tête hors de l'eau, nous commençons de voir que nous allons surmonter et il semble plus que jamais que nous sommes pour gagner la guerre", dit entre autres choses M. Churchill. Il a parlé une heure et demie tout près, faisant l'éloge de l'effort militaire extraordinaire de la Russie soviétique à laquelle la Grande-Bretagne a jusqu'ici fourni tout ce que Staline lui a demandé. Les relations entre Moscou et Londres sont meilleures qu'elles n'ont jamais été. Pour ce qui est des échecs en Extrême-Orient, c'est que Londres n'avait pu se préparer qu'en partie de ce côté, contre le danger britannique d'une agression japonaise, parce que les Britanniques étaient trop pris ailleurs. "Pourquoi donc irais-je chercher des boucs émissaires, jeter le blâme sur des généraux et des soldats? Pourquoi donc me faudrait-il chasser d'autour de moi des collègues loyaux et fidèles, des amis en qui j'ai confiance, et contre lesquels crient des journaux anglais ou australiens?" demande directement M. Churchill, qui ajoute que "nul obstacle ne sera mis en travers de la route des troupes australiennes désireuses de s'en aller défendre leur propre pays". Les États-Unis et l'Angleterre prennent des mesures pour accroître la sécurité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et leur envoient par les routes les meilleures possibles des renforts, des armes et de l'équipement militaire. Des escadrilles américaines prendront aussi part à la défense de ces îles. Enfin, M. Churchill réitère qu'il ne saurait servir efficacement son pays et les Alliés si, en dépit de tout ce qui est allé ou ira de travers, il n'a la confiance et l'aide fidèles du public britannique. Il prend la responsabilité de tout ce qui s'est fait et se fera, même si le fardeau, dit-il, doit être encore plus lourd que celui dont il s'est chargé en 1940, aux heures les plus sombres du début de la grande partie qui se joue, partout dans le monde.

MM. KING ET GODBOUT

On trouvera ailleurs le texte à peu près complet du discours de M. King aux Communes, hier, ainsi que celui de M. Hanson, chef tory; de même qu'un compte rendu d'une réunion tenue à Montréal, où M. Godbout, premier ministre du Québec, a dû sortir de son attitude plus ou moins équivoque, au sujet de la conscription, pour finir par déclarer: "Je suis contre la conscription. Je pense que la conscription pour service outre-mer serait un crime actuellement. Je sais que la situation de l'Australie maintiendra la sagesse de celui qui nous gouverne et mettra du plomb dans la tête de ceux qui n'en ont pas... Nous avons en présence, se disputant la direction du pays, deux hommes: MM. King et Meighen. Le très honorable M. Mackenzie King a toujours été contre la conscription et il est contre toute politique imposée au peuple du Canada, il a toujours compris les Canadiens français. Nous avons Mackenzie King qui est un anticonscriptionniste. La politique de M. King, c'est la conscription des hommes pour la défense du sol canadien", à ce que rapporte le "Canada" dans son compte rendu de l'assemblée d'hier soir, à l'école de LaMennais.

En même temps qu'il parlait de plébiscite à venir, M. King a annoncé que le Canada enverra un autre corps d'armée outre-mer; qu'il abandonnera en 1942 à la Grande-Bretagne toute réclamation jusqu'à concurrence d'un milliard de dollars qu'il lui avancera en outre une somme de \$700 millions, sans intérêts, jusqu'à la fin de la guerre. De même il rachètera jusqu'à un montant de \$300 millions, plus ou moins, de valeurs canadiennes détenues en Angleterre. Donc, cadeau net, et sans recours ultérieur, de \$1 milliard à Londres, à même les impôts prélevés du contribuable canadien, avance de \$700 millions sans intérêts jusqu'à la fin du conflit, rachats de valeurs d'un montant considérable et par-dessus le marché, budget de guerre de \$3 milliards, plus l'envoi d'un nouveau corps d'armée canadienne outre-mer. Qui prétend que nous ne faisons pas "un effort total"? M. Hanson? M. Meighen? M. Davidson? — G. P.

28-1-42

Le plébiscite

Le grand discours de M. King à ce sujet

Il y en a pour tous les goûts — M. King est anticonscriptionniste, mais... — Il n'est pas conscriptionniste, mais... — Comment il rabroue M. Hanson

Leurs efforts oratoires sont remarquables

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 27-1-42. — "La question que le gouvernement se propose de poser à la population est simplement celle-ci:

Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

"En cherchant à s'assurer pleine

liberté d'agir selon son jugement en tout ce qui concerne la guerre, le gouvernement, on en conviendra, adopte une ligne de conduite propre à supprimer tout légitime prétexte à controverse et la ligne de conduite la plus susceptible de maintenir l'unité du pays en ce temps de guerre. Dans la présentation du plébiscite au corps électoral, le désir du gouvernement de s'assurer plei-

(Suite à la page neuf)

Bloc-notes

Une riposte

On sait que les Deux-Cents ont mené une campagne d'annonces payées, dans presque toute la presse de l'Ontario.

C'est à quoi la Feuille d'Érable, de Tecumseh, Ontario, ripostait par un placard dont voici l'essentiel: *D'immensités annoncées ont été publiées dans un nombre choisis de journaux quotidiens et hebdomadaires invitant chacun à signer un coupon et à l'adresser à son député pour lui demander de favoriser une politique conscriptionniste sans réserve. La Feuille d'Érable, qui reste apparemment le seul journal de notre district à avoir le courage de s'opposer ouvertement à cette propagande vicieuse, imprudente et provocatrice, demande à son tour à tous ses lecteurs et amis de signer le coupon imprimé plus bas et de l'adresser à leurs députés, afin de contrecarrer, dès à présent, les effets de la campagne entreprise par le soi-disant Comité pour total war. Notre journal vous demande de faire ce geste de son propre chef, c'est-à-dire au*

(Suite à la page neuf)

L'assemblée à l'école de LaMennais

"Je suis contre la conscription pour service militaire outre-mer"

(M. Godbout)

M. Cléophas Bastien confirme les paroles du premier ministre et déclare que celui-ci y engage la politique de tout son cabinet

Un groupe somme M. Godbout de se prononcer — Manifestations M. Hector Perrier rallume l'ire d'une partie de la foule — "Des colonnards" — "Je connais ces gens, des anciens fascistes" — Parlez donc en anglais! — Applaudissements et huées

M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a vécu hier soir des heures agitées à l'école de LaMennais, lorsqu'un groupe de jeunes gens lui a demandé de façon impérative, d'exposer nettement son sentiment sur la question de conscription pour service militaire outre-mer.

Le premier ministre s'est prononcé de façon catégorique. Non seulement il est opposé au service obligatoire pour outre-mer, mais il affirme que M. Mackenzie King y est aussi irrévocablement opposé. "L'Angleterre, dit M. Godbout, n'a pas besoin de soldats. Et M. King le sait! Ce dont l'Angleterre a besoin ce sont des munitions, des vivres, le soutien matériel que l'industrie et l'agriculture du Canada peuvent lui fournir pour contribuer à sa défense. Pensez-vous qu'avec l'exemple de l'Australie privée de son armée alors qu'elle est attaquée chez elle, M. King ne songe pas qu'il faut défendre le Canada? Avec King on ne verra personne obligé de donner sa vie pour la défense du Canada....

"Je suis contre la conscription pour service militaire outre-mer, et je ne pense pas qu'elle soit nécessaire. Car je pense que la conscription serait un crime actuellement. Je pense que l'exemple de l'Australie doit maintenir la sagesse de King et mettre un peu de plomb dans la tête de celui qui paraît en manquer".

M. Cléophas Bastien, ministre sans portefeuille du ministère Godbout, a confirmé les paroles du premier ministre, et déclaré que celui-ci y engage la politique de tout son cabinet.

"L'honorable Adélard Godbout remplace M. Lapointe, dit-il, il va vous défendre à Ottawa. Il va le faire avec modération, avec intelligence, en homme d'Etat.... Lorsqu'il a parlé de conscription pour service militaire outre-mer, il a parlé au nom de tous et de chacun de ses ministres. La question a été décidée depuis quelques jours et tous ses ministres sont unanimes à le suivre".

L'Association libérale Saint-Denis-Dorion tenait hier soir sa convention annuelle à l'école de LaMennais pour le choix et la proclamation de ses officiers, et elle avait comme invités d'honneur MM. Adélard Godbout, premier ministre, et M. Hector Perrier, secrétaire de la province.

Au cours de la journée, un groupe anticonscriptionniste avait envoyé un message à M. Godbout, lui

demandant de définir son attitude et de se prononcer nettement contre le service obligatoire outre-mer, lors de ladite assemblée.

La première partie de l'assemblée s'est passée dans un calme complet, et M. Godbout a été salué joyeusement à son arrivée par les cris de ralliement d'un groupe d'étudiants. Le premier ministre a parlé d'abord de politique provinciale, de finances et d'instruction publique, puis il a dit: "Quelques-uns d'entre vous sont venus chercher ici la réponse à un message qu'on m'a envoyé au sujet de la conscription. Je n'ai pas d'objection à la donner:

"Nous en avons dans un heure grave de notre histoire. Ici quelques mois, le sort du Canada français se jouera peut-être sur la terre d'Amérique; nous aurons peut-être à prendre de graves responsabilités...."

Au Canada! Au Canada!

Une foule assez considérable à l'arrière de la salle, a commencé à manifester ses sentiments, en criant: "Au Canada! Au Canada!", indiquant qu'elle voulait savoir immédiatement l'opinion du premier ministre sur le service obligatoire outre-mer.

M. Godbout a continué: "D'ici quelques mois se décidera pour le monde... — "Au Canada! Au Canada!" reprend en chœur le groupe de l'arrière....

"Si l'on peut encore exprimer son opinion, reprend M. Godbout, je dirai que l'on doit s'entendre, que l'on doit s'écouter et se comprendre, avant de répondre. C'est ce que je demande à la population et à la jeunesse. Je lui demande d'être calme et de juger pour porter un jugement intelligent et d'être calme pour être plus forts quand il s'agira de réclamer vos droits....

Des gens continuent à crier: "Au Canada! au Canada!" et M. Godbout leur répond: "Vous pouvez être assurés que je n'ai pas mis dans ma poche les principes que j'ai défendus toute ma vie. Je suis aussi Canadien et je suis plus Canadien français, et je suis plus anticonscriptionniste que ceux...."

Ovation

Aux mots: "Je suis plus anticonscriptionniste", toute l'assemblée a éclaté en une immense ovation et unanime. Les uns ont commencé à chanter "Il a gagné ses épaulettes!" d'autres à crier leur approbation; d'autres lançaient leur chapeau en l'air.

Lorsque le bruit s'est calmé, M. Godbout reprit: "Vous ne m'avez pas laissé terminer ma phrase. J'ai dit que je suis plus anticonscriptionniste que ceux qui ont imprimé les circulaires qui ont amené un certain nombre d'entre vous ici. Je veux, pendant cette période pénible et grave de conséquences que nous traversons, que nous restions calmes, que nous jugions avant de nous prononcer, que nous considérions la situation et que nous n'oublions pas que les regards de toute l'Amérique sont sur nous. Je veux que nous agissions avec calme et jugement afin, qu'après la guerre, nous puissions marcher le front haut...."

La foule à l'arrière, qui voulait évidemment une réponse plus catégorique, recommença à interrompre avec impatience et à crier "Au Canada! au Canada!" indiquant évidemment qu'elle ne voulait le service obligatoire que pour la défense du sol canadien. Comme l'un des manifestants avait la voix enrouée, M. Godbout dit: "Je connais quelqu'un qui avec l'état de ses voies respiratoires n'est pas exposé à

NECROLOGIE

ARCHAMBAULT — A St-Gabriel, le 25, à 70 ans, Marie-Joséphine Cormier, épouse d'Henri Archambault, docteur.

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 25, à 62 ans, Mme veuve J.-O. Almazan Archambault, née Maria Lachapelle.

BALDIFER — A Montréal, le 26, à 70 ans, Mme veuve Dominica Fizegall Baldifer.

BEAUCHAMP — A Rigaud, le 24, à 69 ans, Joseph Beauchamp, époux d'Azilda Poirier.

BASTIEN — A Valois, le 24, à 64 ans, Wilfrid Bastien, époux de Lés Lachapelle.

BERNIER — A Outremont, le 25, à 30 ans, Emma Côté, épouse d'Émile Bernier.

BROSSEAU — A St-Jérôme, le 25, à 61 ans, Mme Georgianna Boucher, épouse de Joseph Brosseau.

CERIE — A Montréal, le 24, à 46 ans, Hermas Cerie, époux d'Angéline Côté.

CHENIER — A Montréal, le 24, à 68 ans, Alphonse Chenier, époux de Rosa Tremblay.

CLUSIAU — A Montréal, le 24, à 34 ans, Mme veuve Adélard Clusiau, née Albertine Godmer.

CORBELL — A Montréal, le 25, à 41 ans, Juliette Groulx, épouse d'Émile Corbell.

CORBIN — A Montréal, le 24, à 33 ans, Fernand, fils d'Arthur Corbin et de Corinne Lapelle.

GUTHRIER — A Montréal, le 24, à 80 ans, Alphonse Guthrier, époux de feu Rosa Lafontaine.

GUTHRIER — A Montréal, le 25, à 94 ans, Marie Gatien, épouse de feu J. de Maisonneuve.

DEMBERS — A Ste-Anne de Bellevue, le 24, à 66 ans, Marie-Louise Pilon, épouse de François-Xavier Demers.

DUBUC — A St-Jérôme, le 24, à 61 ans, Mme Hermelinde Dubuc, née Alicia Vian.

GAGNON — A Montréal, le 24, à 55 ans, Zénon Gagnon, époux de Maria Tremblay.

GOULET — A Montréal, le 24, à 61 ans, Joseph Goulet, époux d'Albina Pimparé.

GROULX — A Montréal, le 24, à 39 ans, Géraldine Sauvé, épouse de Roméo Groulx.

Conférence panaméricaine

La frontière Pérou-Equateur

Rio de Janeiro, 27 (A.P.) — La conférence panaméricaine doit se terminer aujourd'hui, mais elle a encore du travail à faire. Elle doit en effet résoudre le centenaire conflit de frontière entre le Pérou et l'Equateur. A défaut d'un règlement satisfaisant d'ici six heures ce soir, heure fixée pour la clôture de la conférence, le ministre des Affaires étrangères de l'Equateur, M. Julio Tobar Donoso, pourrait bien refuser de signer la résolution qui recommande la rupture des relations diplomatiques des pays américains avec l'Axe.

Cette résolution a été approuvée par le comité politique de la conférence, mais la cérémonie de la signature doit avoir lieu aujourd'hui. L'on s'attend à ce que le Brésil rompe ses relations avec le Japon, l'Allemagne et l'Italie dès aujourd'hui. Il ne restera plus alors, parmi les pays américains, que l'Argentine, le Chili, la Bolivie et l'Equateur, qui seront encore en relations avec les puissances de l'Axe.

Trois commissions anglo-étatsuniennes

Washington, 27 (C.P.) — Une déclaration de la Maison Blanche annonce aujourd'hui la formation de trois commissions anglo-étatsuniennes pour la coordination du transport des marchandises, de l'approvisionnement en matières premières, et de la fourniture de munitions. Les membres de ces trois commissions conféreront ensuite avec des représentants de la Russie, de la Chine et d'autres pays unis dans la guerre, en vue de réaliser la

plus efficace utilisation des ressources conjointes des Alliés.

La nomination de ces commissions est un résultat direct des entretiens entre MM. Churchill et Roosevelt. Bien que le Canada possède de grandes quantités de matières premières, et qu'il soit le seul pays, à part les Etats-Unis et l'Angleterre, qui puisse exporter un surplus appréciable de munitions pour la guerre, on n'a pas donné au Dominion de représentation dans ces commissions. On prend cependant pour acquis ici que l'étrainte collaboration qui a existé jusqu'ici entre le Canada, les Etats-Unis et l'Angleterre, quant aux matières premières et aux approvisionnements de guerre, se continuera par des contacts à Washington et à Londres.

Arthur Côté obtient une commutation de peine

Arthur Côté, qui devait être pendu le 30 janvier pour le meurtre de Jeffrey Munn, cultivateur d'Hamilton, qui avait abandonné la culture pour venir vivre à Montréal, a bénéficié d'une commutation de peine. Le prévenu sera emprisonné à perpétuité à Saint-Vincent de Paul. Me Philippe Monette a transmis la nouvelle au prisonnier.

M. Charles Lindsay a la Commission du tramway

Québec, 27. — M. Charles C. Lindsay, ingénieur civil de Montréal, a été nommé membre de la Commission des tramways de Montréal, pour remplacer M. W. A. Bishop, décédé. Né à Québec, le nouveau commissaire est le fils de feu le colonel Crawford Lindsay, ex-commandant du régiment des Royal Rifles, qui fut traducteur en chef anglais à l'Assemblée législative de Québec durant de nombreuses années.

Troupes américaines en Irlande du Nord

Washington, 27 (A.P.) — Le ministre de la Guerre, M. Stimson, annonce l'arrivée il y a quelques heures de troupes américaines en Irlande du nord. Elles sont sous le commandement du major général Russel-P. Hartle. M. Stimson n'a pas fait connaître le nombre d'hommes ni la date du départ ni la date de l'arrivée. Si l'on fait abstraction des techniciens américains envoyés en Irlande, les troupes qui viennent d'arriver constituent le premier détachement du corps expéditionnaire des Etats-Unis dans les Iles britanniques.

On rapporte que l'arrivée des troupes américaines en Irlande a fortement impressionné à la fois les Irlandais et les Anglais. On croit qu'elles soutiendront le moral britannique.

Sir Archibald Sinclair, ministre de l'Air, a accueilli les soldats américains à leur débarquement. On les a conduits dans un camp de l'Ulster.

Le plébiscite

Le député Crête y est opposé

Grand'Mère, 27. — Le député du comté de Saint-Maurice-Lafliche à la Chambre des communes d'Ottawa, M. J. Alpha Crête, interrogé sur le plébiscite prochain concernant la conscription, a fait la déclaration suivante:

"Avant que M. King prononce son discours, avant même de connaître la phraseologie de la loi du plébiscite, quelques journaux et moi-même un député du Québec, ont laissé entendre que tous les députés libéraux approuvent ce plé-

biscite. Ces génies créateurs et clairvoyants auraient été bien avisés de ne pas parler au nom du député de Saint-Maurice-Lafliche, encore moins au nom de ses nombreux et intelligents électeurs".

Le Dr J.-E. Samson au club St-Laurent Kiwanis

Le Dr J.-E. Samson, chirurgien-orthopédiste en chef de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, sera demain midi le conférencier du club St-Laurent Kiwanis. Il a choisi comme sujet: "L'œuvre des infirmes du club St-Laurent Kiwanis". Le déjeuner hebdomadaire de ce club a lieu en l'hôtel Ritz-Carlton.

Vendredi

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton, œuvre de l'un des auteurs les plus aimés de notre public.

SOURDS

Vous essayez le nouvel appareil Acousticon avec tube vacuo-um. Ecrivez ou téléphonez afin de recevoir une brochure explicative. Nous avons des représentants dans toute la province. Démonstration GRATUITE chaque jour de 9 A.M. à 5 P.M.

ACOUSTICON INSTITUTE OF MONTREAL 1396 ouest, rue Saint-Catherine HARBOR 6711



L'achat du sucre est maintenant réglé par la loi

PAR MESURE de précaution, la quantité de sucre qui peut être légalement consommée dans tout ménage est maintenant restreinte à trois quarts d'une livre par personne par semaine et il est maintenant illégal d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois ou de faire tout achat si les provisions actuelles sont suffisantes pour plus que deux semaines.

Cette mesure a été prise pour conserver les réserves satisfaisantes de sucre au Canada et elle sert à assurer le consommateur qu'il n'y a pas lieu de faire de gros achats de sucre.

Des coupures de rationnement ne seront pas utilisées pour limiter les achats de sucre au Canada. L'approvisionnement de sucre dans notre pays est contrôlé depuis plus de deux ans et demi et la ménagère a toujours pu subvenir à ses besoins; il continuera d'en être ainsi et la loi sur les prix maxima la protège contre toute augmentation de prix.

Le maintien du nouveau règlement régissant l'achat du sucre est fondé, de même que doit être fondé le succès de toutes les lois dans un pays démocratique, sur l'appui loyal du peuple. Toute consommation de sucre dépassant la quantité fixée par ce règlement est non seulement une infraction à la loi, mais elle constitue aussi une trahison de notre effort de guerre et dès lors une infraction à l'honnêteté.

Les rapports provenant des détaillants indiquent que dans certains districts on s'est mépris sur les exigences de la loi. Dans certains cas, le peuple est sous l'impression qu'il devrait immédiatement faire provision pour deux semaines; ceci n'est évidemment pas nécessaire puisqu'un approvisionnement continu de sucre est assuré. Dans d'autres cas, on a présumé qu'une ration de beaucoup restreinte serait mise en vigueur dans un avenir rapproché. Ceci est inexact parce que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a déjà déclaré que la situation de l'approvisionnement en sucre est telle que les besoins du consommateur au taux de trois quarts d'une livre par semaine peuvent facilement être satisfaits.

Afin d'aider à protéger les consommateurs qui briseraient la loi sans le savoir, il est suggéré que pour le présent les détaillants limitent les ventes à un maximum de cinq livres à chaque client.

Sommaires des règlements sur le rationnement du sucre

- 1. La ration est de 3/4 d'une livre par personne par semaine, y compris les adultes, les enfants et les bébés... 2. Achetez votre sucre de la façon ordinaire, mais pas plus qu'une provision de deux semaines à la fois... 3. N'achetez pas de sucre si vous avez une provision de deux semaines ou plus... 4. Les personnes dans les régions éloignées qui sont dans l'impossibilité d'acheter à chaque semaine... 5. Les chantiers et autres firmes fournissant pension à leurs employés doivent veiller à ce que la consommation soit restreinte à 3/4 d'une livre par semaine par personne... 6. Economisez le sucre autant que vous le pouvez... 7. Des approvisionnements additionnels de sucre pourront être obtenus pour la mise en conserves... 8. La restriction s'applique seulement aux sucres de canne et de betterave... 9. Les industries faisant usage de sucre, les hôpitaux et autres institutions... 10. Les détaillants ont droit de refuser la vente ou de limiter les ventes à toute personne qui tente d'ignorer cette loi.

Des mesures sévères seront prises pour punir les infractions volontaires à la loi. Les peines prévues sont un emprisonnement qui peut durer deux ans et une amende ne dépassant pas \$5,000

Publié sous l'autorité de LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Canada

Commandant des forces américaines dans les îles britanniques

Un port de l'Irlande du Nord, 27 (A.P.) — On annonce aujourd'hui que le major général James E. Chaney, du corps d'aviation de l'armée des Etats-Unis, vient d'être désigné comme commandant des forces américaines dans les îles britanniques. Le chef d'état major du général Chaney sera le brigadier général Charles E. Boite. On sait que le commandant des troupes américaines en Irlande du Nord — dont le premier contingent est débarqué hier — est le major général Russell P. Hartie.

Raid sur Emden et Brest

Londres, 27 (C.P.) — De puissantes escadrilles de la Royal Air Force ont attaqué la nuit dernière des objectifs à Hanovre et à Emden, en Allemagne. D'autres escadrilles ont bombardé les quais de Brest, en France occupée. Trois appareils anglais ne sont pas rentrés.

Mort de Mgr Coursol

Saint-Jean-sur-Richelieu, 27. — Mgr J.-Edmond Coursol, protonotaire apostolique, ancien curé de Saint-Jean-sur-Richelieu, est décédé hier à l'hôpital de cette ville.

Mgr Coursol était à sa retraite depuis le mois de juin 1941.

Natif de Sainte-Anne-des-Plaines, Mgr Coursol était le fils d'Isaac et d'Anastasia Coursol. Il avait fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et avait été ordonné prêtre par Mgr Fabre en juillet 1889. Il enseigna plusieurs années à Sainte-Thérèse, puis devint curé de sa propre paroisse natale. En 1922, il fut nommé curé de la ville de Saint-Jean, puis en 1934, lors de l'érection du nouveau diocèse de Saint-Jean-de-Québec, S. Exc. Mgr Forget en fit son vicaire général.

Le corps est exposé en chapelle ardente à l'hôpital. La translation des restes aura lieu demain après-midi à la cathédrale. Il y aura jeudi matin, à 10 heures, heure avancée, un service à Saint-Jean; le corps sera ensuite transporté à Sainte-Anne-des-Plaines où sera célébré vendredi un autre service, à 9 h. 30, heure solaire. L'inhumation aura lieu en ce dernier endroit.

CALENDRIER

1er mots: MERCREDI 28 JANVIER 1942. S. Paulin, évêque et confesseur. Lever du soleil, 7 h. 28. Coucher du soleil, 4 h. 50. Lever de la lune, 2 h. 03. Coucher de la lune, 4 h. 17.

Pleine lune le 2, à 10 h. 42m. du matin. Dernier quartier, le 10, à 1 h. 3m. du mat. Nouvelle lune, le 16, à 4 h. 23m. du soir. Premier quartier, le 24, à 1 h. 33m. du mat.

Calendar grid for January 1942 showing days of the week and dates.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés et gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est. Montréal Tél.: 881air 3361

Tél.: Wellington 1143 La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000 ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain : UN PEU PLUS FROID.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum : 26.

Minimum : 18.

Demain maximum : 26.

Minimum : 18.

BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.99.

Chiffres fournis par Mme vestue M.-R. de Meslé, 444 Sherbrooke est, addt. 8.

L'assemblée à l'école de La Mennais

(suite de la page deux)

dit alors : "Puisque c'est comme ça, nous allons demander au peuple du Canada, ce qu'il pense". La foule de l'arrière, qui attend toujours une déclaration catégorique de M. Godbout, perd de nouveau patience, et recommence à maudire.

M. Godbout, qui ne perd pas son sang froid, leur demande avec politesse : "Voulez-vous m'entendre ? Alors, permettez-moi de donner les explications que je veux donner, et puis verrez que nous allons nous entendre. Vous êtes contre la conscription ?

La foule : "Oui ! oui !"

M. Godbout. — Alors, il faut pour les actes voulus pour empêcher la conscription. On reproche à M. King de ne pas demander directement au peuple de se prononcer pour ou contre la conscription. Si M. King demandait au peuple : "Êtes-vous pour ou contre la conscription ?" et si le peuple allait répondre oui, M. King serait lié ; que pourrait-il faire alors ? Comme la réponse attendue ne vient pas, les gens de l'arrière de la salle, manifestent plus vivement et crient.

Écoutez-moi...

M. Godbout demande de nouveau aux auditeurs s'ils veulent l'entendre. "Écoutez-moi, dit-il, je n'inflige personne, je respecte vos opinions, laissez-moi le temps de vous exposer la mienne. Encore une fois, M. King posait la question pour ou contre la conscription, et que le peuple répondit oui, qu'est-ce que M. King pourrait faire, sinon imposer la conscription ou s'en aller ? andis que de la façon dont M. King pose la question, il reste libre d'interpréter le sentiment du peuple canadien.

Ces considérations ne font pas apparemment l'affaire du groupe de l'arrière qui manifeste de façon poluaise et demande au premier ministre s'il est pour ou contre la conscription. M. Godbout après avoir ri de nouveau les gens de l'arrière, reprend avec une soudaine énergie :

"Je dis que l'Angleterre n'a pas besoin de soldats. Et M. King le dit que l'Angleterre n'a pas besoin de soldats.

Un auditeur. — "Il paraît que Hong-Kong en avait besoin !"

M. Godbout. — "Ce dont l'Angleterre a besoin ce sont des munitions, ce sont des vivres, le soutien matériel que l'industrie et l'agriculture du Canada peuvent lui fournir pour contribuer à sa défense. Pensez-vous qu'avec l'exemple de l'Australie privée de son armée alors qu'elle est attaquée chez elle, M. King ne pense pas qu'il faut défendre le Canada ? Si la population du Canada n'avait sa confiance en M. King, et si M. King ne remplaçait, c'est certain que vous auriez la conscription pour les hommes, mais pas la conscription pour les richesses, andis que M. King, lui, a consacré une richesse pour la défense du pays, et a consacré les ressources de la nation, et il n'a consacré les fils du Canada que pour la défense de son sol.

Vous avez entendu M. Meighen reprocher à M. King de ne pas donner aux industries de guerre des profits raisonnables. Est-ce que M. Meighen veut leur donner les profits scandaleux de 1914 à 1918 ?

N'avez crainte, vous ne verrez pas M. King, personne obligé de donner sa vie pour la défense de son pays ?

M. Godbout dit qu'il est nécessaire pour la défense du pays, que le gouvernement soit muni de tous ces moyens voulus.

Quant au referendum, "nous ne connaissons même pas encore la question qui sera posée dans le referendum, pourquoi nous échauffer à faire du bruit. Il faut plutôt garder notre calme, exercer notre jugement pour l'expression de notre sentiment et de notre pensée dans une politique canadienne. Il faut l'un bout à l'autre du pays..."

Déclaration catégorique

Les gens de l'arrière qui attendent toujours leur déclaration, recommencent à manifester et cette fois M. Godbout se prononce de la façon la plus catégorique possible :

"Je suis contre la conscription pour service militaire outre-mer. Je ne crois pas non plus qu'il soit nécessaire d'appliquer la conscription pour le service outre-mer. Je pense que la conscription serait un crime, actuellement. Je pense que l'exemple de l'Australie doit maintenir la sagesse de M. King et mettre un peu de plomb dans la tête de celui qui paraît en manquer. Je sais que pour l'avenir M. King offre les garanties voulues pour l'interprétation fidèle du sentiment canadien."

Cette fois, la foule de l'arrière, comme celle de l'avant, manifeste son entière approbation par de vifs applaudissements et une sorte d'ovation.

Et désormais M. Godbout poursuit ses remarques dans le calme et l'approbation générale.

"Nous pensons tous la même chose, répond M. Godbout : donnons-nous donc, maintenant, mais gardons-nous donc calme ; ne commençons pas à nous monter car nous pourrions le regretter. Nous le regretterions par la perte de notre réputation auprès des gens, réputation qui est de juger sainement les choses. Vous entendez souvent parler de la mission canadienne-française chez nous, pour l'accomplir, conduisons-nous avec calme au lieu d'attirer la haine et le mépris sur nous. Soyons calmes et réfléchis."

comme de bons Canadiens. Vous savez que lorsqu'on sème la haine, on récolte la désunion et le désordre. Soyons dignes de notre passé, par la sûreté de notre jugement, en ne refusant aucun sacrifice au Canada notre pays. Prenez ma parole et désintéressée et patriotique, et nous accomplirons notre devoir et notre mission et les actes que nous aurons à faire, nous les posons avec courage, fermeté et dignité.

Tous les sujets de discorde paraissent maintenant évanouis et l'Assemblée était joyeuse. Mais la vivacité de M. Hector Perrier a rallumé l'ère d'une partie de la foule.

M. Perrier est considéré à bon droit comme l'une des grandes personnalités de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, qui a pour lui une grande admiration. M. Godbout se trouvait en quelque sorte son invité, chez lui, et le fait que le premier ministre ait subi des ennuis, de tous les lieux au monde, dans l'enceinte sacrée de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, la plus libérale d'entre toutes les plus libérales des associations, l'avait profondément indigné.

Invité à remercier le premier ministre, lorsqu'il s'est présenté, quelques loustics lui ont demandé d'une voix aimable : "En anglais, en anglais, un petit discours en anglais."

"Des colonnards"

M. Perrier a répondu : "J'espère que vous apprendrez l'anglais, comme on apprend un peu d'arithmétique, etc., pour gagner votre vie". Cette réponse a été applaudie, mais quelques personnes à l'arrière ont continué à insister pour entendre un discours anglophone du ministre.

M. Perrier, après avoir félicité les nouveaux officiers, et l'Association elle-même pour le bon travail qu'elle accompli, exprime le regret que des étrangers à l'Association aient profité de sa réunion annuelle pour venir faire du bruit et causer du désordre. "Je connais ces gens, dit-il, des anciens fascistes, je connais Courtemanche, et les gens qui se cachent au no 306 de la rue Saint-Gathierine est. Des gens de la cinquième colonne, des colonnards, ça n'est pas nouveau ; il y en a partout dans tous les pays du monde, et il y a des pays qui ont sombré à cause de ces cinquièmes colonnes".

Là-dessus, un groupe de l'arrière a riposté par quelques "chou" bien sentis. Mais M. Perrier, qui ne manque pas de cran, a foncé.

"Je connais ces gens qui ont organisé le bruit et les interruptions ; ils ne sont pas d'ici. Je puis nommer Vadeboncoeur et Courtemanche et d'autres qui ont monté cette organisation dans le but de vous tromper.

"Pas vrai ! crient un groupe de gens, qui ajoutent quelques épithètes peu flatteuses.

L'un d'eux crie alors pour demander le droit de poser une question ; d'autres font chorus à la demande, et M. Perrier dit :

"Allez-y mais ne hurlez pas"

"Vous avez une question à poser ? Allez-y, mais ne hurlez pas. Je n'ai pas peur des loups qui hurlent à la noirceur."

L'auditeur qui veut poser la question : "Qu'est-ce que vous allez faire si on a la conscription ?"

M. Perrier. — "Si ce n'était pas des sentiments que j'ai toujours eus et que je continuerai à défendre, être le premier ministre a exprimés si bien, je dis que les gens qui ont tenu ce soir une pareille conduite, mériteraient que je vote pour."

Un auditeur, d'un ton conciliant : "Alors, allons, un petit discours en anglais !"

M. Perrier. — Mon ami, vous avez assez de misère à comprendre le français que je ne vous parlerai pas en anglais.

M. Perrier parle alors d'administration provinciale. Il dit que pour rétablir les finances de la province, il a fallu imposer quelques taxes, mais après trois ans de l'administration de M. Godbout, le crédit est restauré, et dès avril prochain, les contribuables bénéficieront d'un dégrèvement de taxes.

Le gouvernement a dû imposer un régime spécial à Montréal, afin de rétablir le crédit de la ville. Aucun Montréalais ne l'a vu imposer de gâté de cœur, mais la chose était nécessaire. M. Perrier espère que bientôt le gouvernement pourra laisser plus de liberté d'action à l'administration.

Il n'y a pas seulement les problèmes du présent à envisager, il faut songer aussi à l'après-guerre, afin d'éviter les erreurs du passé, éviter une nouvelle crise économique. C'est pour cela que les jeunes "s'ils ont le cœur de travailler, et qui préfèrent travailler plutôt que de crier, doivent se préparer, s'instruire. Il faudra que la jeunesse soit prête et que les finances de Québec soient prêtes pour soutenir votre élan".

"Parlez donc en anglais"

Un loustic. — Parlez donc en anglais !

M. Perrier. — Je parlerai l'anglais quand ça sera le temps, quand il faudra, en certains lieux, le faire pour défendre les nôtres, et vous aussi. Je parle pour ceux qui veulent et qui peuvent comprendre ; je ne parle pas pour vous, mon ami. Même si vous criez, il n'y a pas de puissance au monde, de calomnie, de préjugé, d'obstacles, qui nous empêcheront de faire notre devoir envers la province et envers vous, qui vous cachez là-bas dans le petit coin,

Il y a des gens bien placés, des gens qui vont plaider éloquentement : en Cour suprême et qui viennent vous dire qu'il faut se complaire dans l'infériorité économique. Eh, bien ! de cette infériorité, nous, nous n'en voulons pas.

Come certains auditeurs de l'arrière continuent à crier, M. Perrier dit que des hauts-cœur.

Quelques auditeurs orient au ministre de parler en anglais. M. Perrier prie le premier ministre d'excuser ces scènes et lui assure qu'ils parlent de certains "bas-fonds" étrangers à l'association.

Le discours terminé, l'assistance a manifesté par un partage d'applaudissements et de chœur.

Engagement solennel

Puis on a procédé à la prestation de l'engagement solennel des nouveaux officiers. "Tous les officiers, a dit M. Cyrille Bourassa, vont se lever et réciter après moi la formule d'engagement que je vais lire."

Alors lesdits officiers se sont levés et ont récité d'un ton religieux et pénétré, comme à la récitation du chapelet ou aux cérémonies de la croix de tempérance, la formule suivante :

"Nous, officiers généraux nouvellement élus de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion... (Les officiers reprennent en chœur et récitent la phrase, puis le lecteur continue), permettons solennellement et sincèrement de remplir fidèlement les devoirs de notre charge (nouvelle reprise en chœur). De plus, nous nous engageons à toujours travailler à promouvoir les intérêts du parti libéral dans notre comté (redite par les officiers) et à aider ceux qui en sont les représentants dans leur tâche."

Après l'assemblée

Après l'assemblée, un groupe des manifestants s'est formé en rangs, rue Saint-Denis, et devant une salle où l'on se réunissait après l'assemblée, ils ont sérénaisé en criant en la conscription : "A bas ! — la conscription !"

Puis, comme la police leur faisait observer qu'il est illégal de s'attrouper, ces gens sont partis vers le sud, en lançant le même mot de marche.

Indes néerlandaises

Les Japonais à Célèbes

Batavia, Indes orientales néerlandaises, 27 (A.P.) — Le haut commandement hollandais rapporte aujourd'hui qu'il croit que les Japonais ont réussi à occuper quelques autres points dans le sud-est de l'île de Célèbes à la suite du débarquement qu'ils ont opéré à Kendari dimanche. On avait d'abord rapporté que les troupes hollandaises opposaient une vive résistance à l'envahisseur, mais l'absence de nouvelles de ce secteur porte le commandement hollandais à croire que les Japonais ont réussi à occuper d'autres points et à s'établir plus solidement sur la côte orientale de Célèbes. Le bulletin signale la perte d'un patrouilleur hollandais coulé par un avion ennemi.

Les cours de M. l'abbé Groulx

Les grandes expéditions du Sieur d'Iberville

Voici le thème du cours que donnera jeudi soir, à l'Université, M. l'abbé Groulx :

"La victoire de 1690 sur l'escadre de Phipps n'a pas terminé la guerre. Elle n'en a ouvert qu'une autre phase. En quelles conditions la Nouvelle-France s'y engage-t-elle ? Comment le roi est-il amené à prononcer des paroles qui laissent déjà pressentir l'abandon définitif ?

"Malgré tout Frontenac soutient la guerre à toutes les marches, même les plus lointaines, de l'empire colonial. C'est alors que d'Iberville s'élève l'homme de guerre. Il tente de redresser la situation à la Baie d'Hudson, en Acadie et surtout à Terre-Neuve. Quelles furent au vrai ces expéditions, surtout la dernière qui est bien la plus étonnante entreprise des milices coloniales sous l'ancien régime ?"

Le cours commence à huit heures et quart. Entrée libre pour tous.

400,000 Japonais

Chong-King, 27 (A.P.) — Selon les chefs militaires chinois, les Japonais ont jeté 400,000 hommes dans la campagne du Pacifique. Ces troupes équivalent à environ seize divisions réparties comme suit : en Malaisie, cinq divisions, soit 125,000 hommes ; aux Philippines, six divisions, soit 150,000 hommes ; en Thaïlande, expéditions contre la Birmanie, trois divisions, soit 75,000 hommes ; en Indochine française, deux divisions, soit 50,000 hommes.

Pour la supériorité

"On a voulu faire croire que nous sommes des antilicéens, que nous voulons aggraver notre race. Quel mensonge ! Je dis que notre devoir à nous c'est de donner à nos fils et à nos filles, la supériorité, et pour cela, nous avons voulu les outiller, leur permettre d'avoir la compétence nécessaire. Cela prend plus de courage que de critiquer ou laisser faire. On a dit que le gouvernement n'avait pas d'affaires dans le direction de l'éducation. Si le gouvernement qui représente les pères et les mères de famille n'a pas ce pouvoir, qui donc l'a ce devoir ?

"Nous voulons que notre population garde son caractère latin, qu'elle garde cette culture générale qui ouvre davantage l'esprit et donne le jugement. Je veux que notre éducation reste française. Je suis français et je veux rester français, mais je le veux en faisant garder à notre population la tête haute."

Le "sénateur" Ernest Lorin

La cérémonie de la proclamation des officiers de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, offrait beaucoup de pittoresque. Cette association comprend un sénat où sont limogés avec grand honneur,

les vieux lutteurs. Elle comprend un gouverneur général, qui est le député fédéral, et un lieutenant-gouverneur, qui est le député provincial du comté.

Chaque année, à l'assemblée annuelle, si des "senateurs" sont disparus pour un monde meilleur, on nomme les remplaçants. Elle est marquée par l'offre d'une canne.

Hier soir, le président, M. Panneton, a prié M. Godbout d'offrir la canne au nouveau "sénateur", M. Ernest Larin. Ce dernier a rougi d'émotion et de plaisir sous l'œil bienveillant du premier ministre.

Puis on a procédé à la prestation de l'engagement solennel des nouveaux officiers. "Tous les officiers, a dit M. Cyrille Bourassa, vont se lever et réciter après moi la formule d'engagement que je vais lire."

Alors lesdits officiers se sont levés et ont récité d'un ton religieux et pénétré, comme à la récitation du chapelet ou aux cérémonies de la croix de tempérance, la formule suivante :

"Nous, officiers généraux nouvellement élus de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion... (Les officiers reprennent en chœur et récitent la phrase, puis le lecteur continue), permettons solennellement et sincèrement de remplir fidèlement les devoirs de notre charge (nouvelle reprise en chœur). De plus, nous nous engageons à toujours travailler à promouvoir les intérêts du parti libéral dans notre comté (redite par les officiers) et à aider ceux qui en sont les représentants dans leur tâche."

Le plébiscite

Ottawa, 27. (D.N.C.) — M. Liqouri Lacombe, député libéral de Laval-Deux-Montagnes, a l'intention de proposer un sous-amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône. Ce sous-amendement ne pourra toutefois être présenté avant que la Chambre ait disposé du sous-amendement Coldwell.

Voici le texte du sous-amendement Lacombe :

"Cette Chambre regrette que les conseillers de Son Excellence le gouverneur général n'aient pas jugé à propos d'aviser Son Excellence que le gouvernement doit s'en tenir à ses engagements et au mandat que la conscription pour service outre-mer qu'il a reçu du peuple canadien lors de l'élection générale tenue le 26 mars 1940".

L'amendement Hanson

Ottawa, 27. — Voici le texte de l'amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône proposé hier à la Chambre des Communes par M. Hanson, chef parlementaire conservateur, appuyé par M. Grote Sterling :

M. Hanson propose, appuyé par M. Grote Sterling :

Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse :

"La Chambre regrette que les conseillers de Son Excellence, au lieu de donner au pays la direction si essentielle à une époque décrite si justement dans le discours du Trône comme la plus critique de l'histoire du monde, ont cherché, au contraire, à fuir leur responsabilité en tenant un plébiscite qui, de l'aveu de cette Chambre, est la négation du gouvernement responsable."

Le plébiscite

"La Chambre exprime aussi le regret que les conseillers de Son Excellence n'aient pas jugé bon de recommander sans délai au Parlement des mesures additionnelles destinées à :

"a) Mobiliser complètement la richesse et les ressources naturelles, ainsi que, sur une base sélective, celle de tout l'effectif en hommes et en femmes du pays, afin qu'il puisse assurer un effort de guerre national total sur n'importe quel théâtre de la guerre ;

"b) Répondre aux besoins impérieux de l'agriculture, de l'industrie et des forces combattantes de la nation, et

"c) Préparer la période d'après-guerre."

Perte du cuirassé "Barham"

Le nombre des cuirassés anglais se trouve peut-être réduit à 13

Londres, 27 (G.P.) — L'Amirauté a annoncé aujourd'hui la perte du cuirassé *Barham* de 31,000 en Méditerranée. Le vaisseau de ligne a été coulé le 25 novembre, mais on a retardé l'annonce de la nouvelle parce que l'on avait lieu de croire que l'ennemi ne savait pas que le navire avait coulé et qu'il importait de prendre de nouvelles dispositions avant de révéler la chose. Le bulletin révèle que le commandant du *Barham*, le capitaine G. G. Cook, a perdu la vie, mais que le vice-amiral sir Henry Pridham-Wippel, commandant en second de la flotte de la Méditerranée, qui se trouvait à bord, a été sauvé. Il ne précise pas cependant quel a été le nombre des victimes parmi les quelque 1200 hommes de son équipage.

La perte du *Barham* réduit à treize peut-être le nombre des cuirassés anglais. La marine anglaise comptait 15 cuirassés au début de la guerre et elle en a mis trois nouveaux en service depuis lors. Elle a par contre, perdu les cuirassés *Prince of Wales*, *Royal Oak*, et *Barham* ainsi que les croiseurs de bataille *Repulse* et *Hood*.

La candidature de M. Athanas David

On porte à notre attention que la délégation qui a offert au sénateur Athanas David la candidature à l'élection fédérale complémentaire de Ste-Marie se composait de 17 et non pas seulement de 12 personnes, et qu'elles représentaient 626 électeurs sur une pétition faite dimanche après-midi.

Les délégués étaient M. le Dr H.-A. Quintal, J.-P. Lesage, O. Généreux, R. Gauvreau, E. Bélanger, Joseph Ouellet, Arthur Grotiau, Alfred Perron, Lucius Paradis, Marcel Beauchamp, Mmes Louise Carrières, R. Mireault, L. Paradis, Paul Croteau, Victor Paradis, Gérard Gaudette, Cécile Gauvreau.

Cours du R. P. Delos

Le Père J.-T. Delos, O.P., professeur aux Facultés catholiques de Lille, inaugurera ce soir, sous le patronage de l'Institut scientifique franco-canadien, une série de conférences sur la *Civilisation*. Ces conférences sont publiques et se donnent dans l'amphithéâtre de l'École des hautes Etudes commerciales, 535, avenue Viger, à 8h. 15, le mardi et le jeudi de chaque semaine.

M. Georges Pelletier parlera de l'Unité canadienne

Ce soir même à six heures et demie, au Café Saint-Jacques, 415, rue Sainte-Catherine (est), il y aura, sous les auspices des Jeunes Lauréens, un souper à l'issue duquel, M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir", donnera une causerie sur l'"Unité canadienne".

Prix du billet : \$1.00, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est).

Les dames sont invitées. Toilette de ville

Le plébiscite

Sous-amendement du député Lacombe

"Le gouvernement doit s'en tenir à ses engagements"

Ottawa, 27. (D.N.C.) — M. Liqouri Lacombe, député libéral de Laval-Deux-Montagnes, a l'intention de proposer un sous-amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône. Ce sous-amendement ne pourra toutefois être présenté avant que la Chambre ait disposé du sous-amendement Coldwell.

Malaisie

A 85 milles au nord de Singapour

Nouveau débarquement japonais près d'Endau

Singapour, 27 (C.P.) — Le grand quartier général anglais annonce aujourd'hui que les Japonais ont effectué un nouveau débarquement près d'Endau, sur la côte orientale de Malaisie, à 85 milles au nord de Singapour. L'aviation anglaise est intervenue vigoureusement pendant les opérations et elle a obtenu un coup direct contre un croiseur, douze coups directs contre des transports et un coup contre un dépôt de munitions sur le rivage. Les Japonais ont débarqué des véhicules automobiles en même temps que des troupes. Endau se trouve à 20 milles au nord de Mersing qui constitue l'ancre de la ligne anglaise sur la côte orientale de Malaisie.

A l'autre extrémité du front, sur la côte occidentale, on rapporte de violents engagements aux environs de Sennangar, à 50 milles environ au nord de Singapour. On sait que les Anglais ont annoncé hier l'évacuation de Batu-Pahat, à 10 milles au nord de Sennangar. Au centre du front, le bulletin indique que les troupes impériales indiennes des positions au sud de Kluang et d'Ayer-Hitam mais que les Japonais attaquent sans répit avec l'appui d'avions de plongée. Kluang se trouve à 50 milles au nord de Singapour et Ayer-Hitam à 19 milles environ au nord-est de Batu-Pahat.

Reprise de Rjev

Moscou, 27 (A.P.) — L'office d'information soviétique annonce aujourd'hui que les troupes rouges ont repris d'autres villes et villages à la suite de furieux combats où l'ennemi a subi de lourdes pertes. Il annonce en outre que des sous-marins russes ont coulé deux transports ennemis dans la mer de Barents.

Aucun changement

Le Caire, 27 (A.P.) — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient annonce dans son bulletin d'aujourd'hui que la situation générale en Libye n'a guère changé au cours des 24 dernières heures. La bataille principale se poursuit toujours au nord et au nord-est de Msus. On croit comprendre que la 8e armée anglaise a cessé son mouvement de repli et arrêté la contre-offensive germano-italienne. Une avance de l'armée du général Rommel au nord et à l'est de Msus pourrait compromettre la position des troupes anglaises et entraîner un nouveau repli le long de la côte pour échapper à l'encercllement.

Libye

Aucun changement

Le Caire, 27 (A.P.) — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient annonce dans son bulletin d'aujourd'hui que la situation générale en Libye n'a guère changé au cours des 24 dernières heures. La bataille principale se poursuit toujours au nord et au nord-est de Msus. On croit comprendre que la 8e armée anglaise a cessé son mouvement de repli et arrêté la contre-offensive germano-italienne. Une avance de l'armée du général Rommel au nord et à l'est de Msus pourrait compromettre la position des troupes anglaises et entraîner un nouveau repli le long de la côte pour échapper à l'encercllement.

L'état de M. Duplessis continue de s'améliorer

Québec, 27. — L'état de M. Maurice Duplessis continue à s'améliorer et est redevenu pratiquement normal, quant à l'état du cœur et des organes respiratoires. La convalescence s'annonce rapide.

Doucet et Paquette condamnés à 20 ans d'emprisonnement

Hull, 27 (C.P.) — Les deux aides-avocats Germain Doucet, de Montréal et Edmond Paquette, d'Ottawa, trouvés coupables de manslaughter, relativement à la mort de M. Charles G. Walton, homme d'affaires d'Ottawa, ont été condamnés, aujourd'hui, à 20 ans d'emprisonnement. Les deux jeunes gens étaient accusés de meurtre mais un jury les a trouvés coupables de manslaughter.

La Croix Rouge

\$78,553 recueillis pour les secours médicaux

A midi, la Croix Rouge canadienne avait recueilli \$78,553 dans la province pour fournir des secours médicaux aux blessés russes. Comme la campagne se terminera samedi, la direction demande aux souscripteurs d'envoyer leurs contributions le plus tôt possible aux quartiers généraux de la Campagne de la Croix Rouge pour la Russie, Chambre 718, immeuble Sun Life, à Montréal, ou à la plus proche section de la Croix Rouge.

En remplacement de feu l'abbé Vézina

Québec, 27 (D.N.C.) — Par décision de Son Excellence le cardinal-archevêque de Québec, M. l'abbé Gilbert Dupuis, curé de Notre-Dame-de-Bossière, a été promu à la cure de St-Ludger de la Rivière-du-Loup en remplacement de M. l'abbé Léonce Vézina, décédé le 16 janvier.

Indes néerlandaises

Dans le détroit de Macassar

Nouveaux ennemis coulés

Batavia, Indes orientales néerlandaises, 27 (A.P.) — Dans une récapitulation des pertes infligées à une puissante flotte japonaise qui a voulu forcer le passage du détroit de Macassar entre Bornéo et Célèbes, le haut-commandement hollandais affirme aujourd'hui que l'on a coulé entre autres unités un gros navire de guerre que l'on croit être un cuirassé. Ce cuirassé aurait été coulé le 23 janvier, le premier jour de cette bataille qui a duré 3 jours. Les forces aériennes et navales hollandaises auraient coulé ou fortement endommagé au total 28 navires ennemis dont 11 vaisseaux de guerre et 17 transports. Les Américains ont coulé ou avarié 2 vaisseaux de guerre et 10 transports, les Hollandais 9 vaisseaux de guerre et 7 transports.

Reprise de Rjev

Moscou, 27 (A.P.) — L'office d'information soviétique annonce aujourd'hui que les troupes rouges ont repris d'autres villes et villages à la suite de furieux combats où l'ennemi a subi de lourdes pertes. Il annonce en outre que des sous-marins russes ont coulé deux transports ennemis dans la mer de Barents.

Aucun changement

Le Caire, 27 (A.P.) — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient annonce dans son bulletin d'aujourd'hui que la situation générale en Libye n'a guère changé au cours des 24 dernières heures. La bataille principale se poursuit toujours au nord et au nord-est de Msus. On croit comprendre que la 8e armée anglaise a cessé son mouvement de repli et arrêté la contre-offensive germano-italienne. Une avance de l'armée du général Rommel au nord et à l'est de Msus pourrait compromettre la position des troupes anglaises et entraîner un nouveau repli le long de la côte pour échapper à l'encercllement.

Libye

Aucun changement

Le Caire, 27 (A.P.) — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient annonce dans son bulletin d'aujourd'hui que la situation générale en Libye n'a guère changé au cours des 24 dernières heures. La bataille principale se poursuit toujours au nord et au nord-est de Msus. On croit comprendre que la 8e armée anglaise a cessé son mouvement de repli et arrêté la contre-offensive germano-italienne. Une avance de l'armée du général Rommel au nord et à l'est de Msus pourrait compromettre la position des troupes anglaises et entraîner un nouveau repli le long de la côte pour échapper à l'encercllement.

L'état de M. Duplessis continue de s'améliorer

Québec, 27. — L'état de M. Maurice Duplessis continue à s'améliorer et est redevenu pratiquement normal, quant à l'état du cœur et des organes respiratoires. La convalescence s'annonce rapide.

Doucet et Paquette condamnés à 20 ans d'emprisonnement

Hull, 27 (C.P.) — Les deux aides-avocats Germain Doucet, de Montréal et Edmond Paquette, d'Ottawa, trouvés coupables de manslaughter, relativement à la mort de M. Charles G. Walton, homme d'affaires d'Ottawa, ont été condamnés, aujourd'hui, à 20 ans d'emprisonnement. Les deux jeunes gens étaient accusés de meurtre mais un jury les a trouvés coupables de manslaughter.



Mardi, 27 janvier 1942

Funérailles de M. l'abbé Léonce Vézina

Rivière-du-Loup, 26 — La semaine dernière, on lui a dit à St-Ludger, l'une des trois paroisses de la ville de la Rivière-du-Loup, les funérailles de M. l'abbé Léonce Vézina, mort quelques jours plus tôt, à l'âge de 75 ans et 2 mois. M. l'abbé Vézina fut le premier curé de cette paroisse, qui fut fondée, il y a 36 ans, et dirigée depuis son décès et une générosité inouïe. Ancien professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il enseigna pendant dix ans, ancien vicaire à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup et à Saint-Roch de Québec, M. l'abbé Vézina avait été nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Ludger, en 1905. Il y construisit l'église paroissiale, le presbytère, le couvent et le collège; sérieusement atteint il y a plusieurs mois, il avait persisté à rester au poste. Atteint plus gravement au mois de janvier, il est mort le matin du vendredi 16.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une grande assemblée de membres du clergé, de parents, d'amis et de paroissiens, ainsi que des représentants de différents corps professionnels de la région. Les restes mortels ont été transportés au presbytère à l'église paroissiale, la veille des funérailles. La cérémonie des funérailles elles-mêmes fut présidée par Mgr Wilfrid Lebon, supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le service funéraire fut chanté par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, assisté de MM. les abbés Arthur Beaudoin, procureur du Collège de Sainte-Anne, et Alcide Couillard, curé de Saint-Guy de Rimouski.

Parmi le groupe nombreux d'ecclésiastiques présents aux funérailles, on remarquait les dignitaires suivants: Mgr Wilfrid Lebon et Mgr Auguste Boulet, tous deux du Collège de Sainte-Anne, Mgr Uric Perron, de l'Archevêché de Québec, Mgr L.-T. Landry, curé de Cacouna, Mgr Georges-Etienne Grandbois, de l'Hôtel-Dieu de Québec; MM. les curés Roy et Thibodeau, de la Rivière-du-Loup, ainsi qu'une quarantaine d'habitants des diocèses de Québec, de Rimouski, etc.

Conduisaient le deuil: deux frères de M. le curé Vézina: MM. Ernest Vézina, avocat et protonotaire de Saint-Joseph de Beauce, Jules Vézina, comptable à Québec, et plusieurs neveux et nièces, dont: MM. Georges Pelletier, Achille Pelletier, les docteurs André Lessard, M.-L. Lessard et L.-H. Lessard, Jules Vézina, Ernest Vézina, Zéphyrin Vézina, Léonce Vézina.

Dans la très nombreuse assistance: M. le Dr Antonio Paradis, maire de la ville de Rivière-du-Loup; les conseillers municipaux E. Beaulieu, E. Marquis, A. Lefrançois, J. Bourquin et J. Savard; MM. Léon Casgrain, député et ministre à Québec, L.-J. Drolet, président de la Commission scolaire, le Dr Alphonse Couturier, Mgr Louis Saint-Jacques, représentant du Barreau du district de Kamouraska, et Mgr Béard, président de la Chambre des Notaires de la région.

L'inhumation s'est faite au cimetière de Saint-Patrice, dans le caveau du clergé, où repose déjà l'ancien curé de Saint-Patrice, M. l'abbé F.-X.-L. Blais, dont M. l'abbé Vézina fut pendant quelques années vicaire, à la Rivière-du-Loup.

M. Philippe Granger, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, a annoncé aux M. l'abbé Granger, la nomination de M. Philippe Granger, B.S.A., au poste d'agronome régional avec résidence à Victoriaville. Il remplace M. Emile Lemire, nommé chef du service de la propagande à Québec.

M. Granger a fait ses études classiques au Collège de l'Assomption et ses études agronomiques à l'Institut agricole d'Okla. Après un bref stage en 1928 sur la ferme expérimentale de l'Assomption il devint assistant-agronome à Lachute, Qué., en 1931, puis agronome du comté de Drummond.

Il s'est spécialisé dans la direction des œuvres coopératives agricoles. Il a également donné une attention particulière aux concours de fermes.

L'heure d'été le 9 février

Dans tout le Canada, y compris les chemins de fer

Ottawa, 27. — Le secrétaire d'Etat, M. McLaughlin, a annoncé hier soir que le gouvernement canadien avait décidé de passer à l'heure d'été le 9 février 1942, jusqu'à la décision contraire du gouverneur général en conseil, l'heure dans tout le Canada sera avancée d'une heure par rapport à l'heure normale reconnue. L'arrêté décrète l'observation de l'heure avancée.

Le secrétaire d'Etat a fait remarquer que, dans le Royaume-Uni, l'heure avancée est en vigueur, hiver comme été, depuis la déclaration de la guerre. Il a ajouté que, depuis septembre 1940, l'heure avancée d'été en vigueur dans certaines villes et autres municipalités d'Ontario et de Québec avait été maintenue durant toute l'année.

L'entrée en vigueur de l'heure avancée a été fixée au lundi 9 février 1942, à deux heures du matin, parce qu'aux Etats-Unis les entreprises de transport ont fixé la même époque pour l'heure avancée. Au Canada, si les entreprises de transport maintenaient l'heure normale, dans les différents réseaux horaires, il en résulterait une sérieuse désorganisation et entrave des opérations essentielles en marge de l'effort de guerre. En conséquence les chemins de fer canadiens conformeront tous leurs horaires à l'heure avancée.

Prix et commerce

Pour Sherbrooke et Trois-Rivières

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre communique: M. L.-C. Robitaille, représentant régional des prix et des approvisionnements, annonce la nomination de représentants de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre dans deux villes de la province de Québec.

Aux Trois-Rivières, M. D. B. Rayer, représentant du bureau local de la Canadian Acceptance Corporation Ltd., sera le représentant local de la Commission; à Sherbrooke, le même poste sera rempli par M. Lloyd B. McKee, ancien président de la Canadian Sales Ltd.

M. Robitaille a aussi annoncé que des hommes d'affaires en vue ont été nommés dans chacune de ces deux localités à titre de conseillers. Aux Trois-Rivières, c'est M. Maurice Fortin, directeur-gérant de J.-L. Fortin, Ltee, et à Sherbrooke, M. E. E. Goodenough, président de C.-O. St-Jean, Ltee, ils ne recevront aucune rémunération pour les conseils qu'ils donneront à la Commission sur des questions d'intérêt local se rapportant à la stabilisation des prix.

A Sherbrooke il s'est fait une troisième nomination; M. Louis Gaudreau, ancien grand connétable de Sherbrooke, agrira comme investisseur spécial à temps partiel pour le compte de la Commission.

M. Hepburn parlera en faveur de M. Meighen

Toronto, 27 (C.P.). — Le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, a déclaré hier soir qu'il parlerait en faveur de M. Arthur Meighen, chef du parti conservateur, au cours de la campagne que celui-ci conduit pour se faire élire à la Chambre complémentaire de York-Sud. M. Hepburn a expliqué qu'il agit ainsi à cause d'événements qui sont produits récemment. M. Ian Strachan, député libéral de Toronto, a aussi déclaré qu'il parlerait en faveur de M. Meighen.

"Revue du Barreau"

Sommaire de décembre

Tribunaux d'appel, Thibaudeau Rinfret; L'injure (aperçu historique); Fortunat Lord; Liability of an appellant's surety; J. W. Welton; Droits relatifs aux rivières; André Taschereau; Désaveu (acte de Westminster); Ant. P.; Rédaction et publication des lois (conclusions); Antonio Perrault; Nos disparus.

3.15 With Lopez. 10.00 Musique de chambre de Basin Street. 3.30 Into the light. 10.25 Hollywood headliners. 4.00 Cavalcade of drama. 10.30 Nouvelles. 4.30 Stars of the week. 10.40 Concert hall. 4.45 Tip and Toss. 11.00 Orchestre. 5.00 Heures du thé. 11.15 Résultats de hockey. 5.15 Uncle Harry. 11.30 Danse. 5.30 Danse. 11.35 Orchestre. 5.45 Singing Sam. 11.40 Orchestre. 6.00 Programme. 11.45 Orchestre. 6.15 Nouvelles-clair. 11.50 Orchestre. 6.25 What's happening. 12.00 Orchestre. 6.30 Grandiose Soeur. 12.05 Orchestre. 6.45 Easy ace. 12.10 Orchestre. 6.50 Rhythm makers. 12.15 Orchestre. 7.05 Orchestre de hockey. 7.15 Orchestre. 7.20 Orchestre. 7.25 Orchestre. 7.30 Orchestre. 7.35 Orchestre. 7.40 Orchestre. 7.45 Orchestre. 7.50 Orchestre. 7.55 Orchestre. 8.00 Orchestre. 8.05 Orchestre. 8.10 Orchestre. 8.15 Orchestre. 8.20 Orchestre. 8.25 Orchestre. 8.30 Orchestre. 8.35 Orchestre. 8.40 Orchestre. 8.45 Orchestre. 8.50 Orchestre. 8.55 Orchestre. 9.00 Orchestre. 9.05 Orchestre. 9.10 Orchestre. 9.15 Orchestre. 9.20 Orchestre. 9.25 Orchestre. 9.30 Orchestre. 9.35 Orchestre. 9.40 Orchestre. 9.45 Orchestre. 9.50 Orchestre. 10.00 Orchestre. 10.05 Orchestre. 10.10 Orchestre. 10.15 Orchestre. 10.20 Orchestre. 10.25 Orchestre. 10.30 Orchestre. 10.35 Orchestre. 10.40 Orchestre. 10.45 Orchestre. 10.50 Orchestre. 10.55 Orchestre. 11.00 Orchestre. 11.05 Orchestre. 11.10 Orchestre. 11.15 Orchestre. 11.20 Orchestre. 11.25 Orchestre. 11.30 Orchestre. 11.35 Orchestre. 11.40 Orchestre. 11.45 Orchestre. 11.50 Orchestre. 11.55 Orchestre. 12.00 Orchestre.

CHLP-1490 kilocycles. 4.00 Orchestre. 4.30 Chansons françaises. 4.45 Le dansant. 4.55 Orchestre. 5.00 Orchestre. 5.05 Orchestre. 5.10 Orchestre. 5.15 Orchestre. 5.20 Orchestre. 5.25 Orchestre. 5.30 Orchestre. 5.35 Orchestre. 5.40 Orchestre. 5.45 Orchestre. 5.50 Orchestre. 5.55 Orchestre. 6.00 Orchestre. 6.05 Orchestre. 6.10 Orchestre. 6.15 Orchestre. 6.20 Orchestre. 6.25 Orchestre. 6.30 Orchestre. 6.35 Orchestre. 6.40 Orchestre. 6.45 Orchestre. 6.50 Orchestre. 6.55 Orchestre. 7.00 Orchestre. 7.05 Orchestre. 7.10 Orchestre. 7.15 Orchestre. 7.20 Orchestre. 7.25 Orchestre. 7.30 Orchestre. 7.35 Orchestre. 7.40 Orchestre. 7.45 Orchestre. 7.50 Orchestre. 7.55 Orchestre. 8.00 Orchestre. 8.05 Orchestre. 8.10 Orchestre. 8.15 Orchestre. 8.20 Orchestre. 8.25 Orchestre. 8.30 Orchestre. 8.35 Orchestre. 8.40 Orchestre. 8.45 Orchestre. 8.50 Orchestre. 8.55 Orchestre. 9.00 Orchestre. 9.05 Orchestre. 9.10 Orchestre. 9.15 Orchestre. 9.20 Orchestre. 9.25 Orchestre. 9.30 Orchestre. 9.35 Orchestre. 9.40 Orchestre. 9.45 Orchestre. 9.50 Orchestre. 10.00 Orchestre. 10.05 Orchestre. 10.10 Orchestre. 10.15 Orchestre. 10.20 Orchestre. 10.25 Orchestre. 10.30 Orchestre. 10.35 Orchestre. 10.40 Orchestre. 10.45 Orchestre. 10.50 Orchestre. 10.55 Orchestre. 11.00 Orchestre. 11.05 Orchestre. 11.10 Orchestre. 11.15 Orchestre. 11.20 Orchestre. 11.25 Orchestre. 11.30 Orchestre. 11.35 Orchestre. 11.40 Orchestre. 11.45 Orchestre. 11.50 Orchestre. 11.55 Orchestre. 12.00 Orchestre.

A la scène, au concert et à l'écran

Récital de Ross Pratt

Mlle Germaine Malépart, qui devait donner un récital, jeudi matin, au Ladies' Morning Club, a dû, pour cause de maladie, se faire remplacer. Le récital a été confié à Ross Pratt, pianiste canadien, qui revient d'une tournée de concerts à travers le Canada. Au cours de l'automne dernier, Ross Pratt a fait des débuts remarquables au Town Hall de New-York et il a joué, par la suite, au Radio City Music Hall, sous la direction d'Erno Rapee.

Concert Sarah Fisher

Les concerts organisés par Sarah Fisher se poursuivront demain soir au Art Gallery, rue Sherbrooke ouest. Les artistes au programme sont: Cécile Préfontaine, pianiste, Norman Herchorn, violoniste, Gilbert Hill, pianiste, et Claire Gagné, soprano léger.

Norman Herschorn et Gilbert Hill interpréteront la sonate pour violon et piano n° 3 en mi majeur de Bach également pour piano et violon.

Le pianiste Robert Schmidt

Le pianiste français Robert Schmidt était à Montréal en fin de semaine, en visite dans les institutions qui ont eu recours à ses lumières pour leur enseignement du piano. Rencontré par un de nos représentants, il a confié qu'il était allé enregistrer à New-York, la suite bergamasque de Debussy, pour la compagnie Victor. Ces disques seront en circulation en avril.

Le "Duke of York"

Londres, 27 (C.P.). L'Amirauté britannique annonce que le croiseur de 35,000 tonnes, le Duke of York, a pris son rang dans la flotte de guerre de l'Atlantique. Elle annonce en même temps que c'est à bord de ce navire que M. Churchill a fait son voyage en Amérique les semaines dernières, sauf pour le trajet parcouru en avion.

Le Duke of York est de la même famille que le Prince of Wales, coulé par les Japonais. Le Jellicoe et le Beatty, autres navires de la même taille, sont en voie de construction aux chantiers de la Clyde.

Au commencement de la guerre, la Grande-Bretagne était censée avoir 15 navires de guerre de grosse taille. Sur ce nombre, elle a perdu le Hood, le Royal Oak, le Repulse et le Prince of Wales.

Conférence de M. Philippe Barrès

De Colette Baudouche à Maria Chappellaine

M. Philippe Barrès, avocat et conférencier bien connu, viendra spécialement de New-York pour donner à l'Auditorium du Plateau, le lundi 2 mars prochain, une conférence au profit de l'Œuvre de la Soupe, sous le titre suivant: "De Colette Baudouche à Maria Chappellaine". Notre excellente artiste canadienne Camille Bernard illustrera la conférence en interprétant des chansons lorraines et canadiennes.

Chute sur le perron d'une église

M. le juge Lorange, de la Cour supérieure, a accueilli une action de M. Yvon Moquin contre l'Œuvre et fabrique de la paroisse de Saint-Edouard, à Montréal. Le demandeur est tombé sur le perron de l'église, le 17 novembre 1940, à 10 h. 30 du matin. Il réclamait \$763.62 de dommages-intérêts; il a subi une fracture du pied droit, un choc nerveux.

Le juge a conclu de la preuve que les marches étaient glissantes et ardoisées par la neige, en dépit du fait que les marches à huit heures du matin; que l'on aurait pu prendre plus de précautions et il a condamné la paroisse à payer au demandeur \$279.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS "La tradition de minuit" 11 h. 50, 3 h. 12, 6 h. 04, 9 h. 26. "Prenons la route" 1 h. 35, 4 h. 57, 8 h. 19. LOEWS "The Man Who Came to Dinner" 10 h. 55, 1 h. 35, 4 h. 15, 6 h. 55, 9 h. 35. PALACE "Keep them Flying" 11 h. 15, 2 h. 4, 4 h. 40, 7 h. 25, 10 h. 05. CAPITOL "The Man of Her File" 11 h. 05, 1 h. 50, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h. 05. "Sing for your Supper" 9 h. 30, 12 h. 35, 3 h. 20, 6 h. 05, 9 h. 50. PRINCESS "Swamp Water" 11 h. 10, 1 h. 55, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h. 05. "The Perfect Snob" 10 h. 12, 1 h. 40, 3 h. 25, 6 h. 05. NEWSREEL THEATRE "Cinéma d'actualités. Représentations toute la journée. Chaque spectacle dure une heure.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

Capitol "THE MEN IN HER LIFE" — Comédie. Vedettes: Loretta Young, Conrad Veidt, Dean Jagger. "Imperial" "LADIES IN RETIREMENT" — Drame. Histoire d'une jeune fille qui veut proposer deux de ses sœurs de faire l'épouse. Le meurtre ne fera pas reculer cette jeune fille pour protéger la liberté de ses sœurs qui l'ont voulu faire l'épouse. Vedettes: Ida Lupino, Louis Hayward.

Loews "THE MAN WHO CAME TO DINNER" — Comédie basée sur la pièce de théâtre écrite par George S. Kaufman. Vedettes: Bette Davis, Ann Sheridan, Monty Woolley, etc. On y agit d'un monsieur qui était invité à dîner et qui resta un mois chez son hôte.

Palace "KEEP THEM FLYING" — Comédie avec Bette Davis et Lou Costello. Après avoir fait des jours dans les marais et l'armée de terre, ces deux comédiens vont maintenant causer de la désorganisation dans l'aviation.

Princess "SWAMP WATER" — Film d'aventure. Réalisation du cinéaste français Jean Renoir. Vedettes: Walter Huston, Walter Brennan, Dana Andrews, Abe Baker. On raconte l'histoire étrange des gens qui habitent aux limites des marais Okeechobee dans l'état de la Floride. Ces marais servent de refuge aux personnes poursuivies par la police.

Saint-Denis "LA TRADITION DE MINUIT" — Drame. Auteur: Pierre MacOrlan. Interprètes: Viviane Romance, Georges Flamant, Dalio, Pierre Lascruy, Marcel Pères, Maurice Mercier.

Swamp Water "Dès que qui s'agissent se trouvent un matin assis dans un petit café-musette de Billancourt, le Bal des Papillons. Un meurtre a lieu. Qui est le coupable? C'est ce qu'on recherche avec l'aideur du complot au milieu d'incidents tragico-comiques.

Prenons la route "OPÉRETTE. Vedettes: chanteurs Pills et Tabot, Collette Drafelin, J. Louri.

L'oasis dans la tourmente

Le rôle de la Croix Rouge suisse lors de l'invasion de la France

Berne. — La capitale suisse a donné la première représentation du film suisse appelé à avoir un grand retentissement: "L'oasis dans la tourmente". C'est un film représentant les douloureux événements de la guerre de 1939 et, principalement, les épisodes de l'invasion de la France et le rôle suisse de la Croix Rouge au milieu de la tourmente. C'est une production de Georges Depallens, réalisée par la compagnie Cinevox, de Montreux. Ce film marque une date décisive dans l'histoire du cinéma suisse. De nombreuses personnalités, dont M. Etter, président de la confédération et la plupart des représentants diplomatiques assistaient à la projection. Le film sera projeté incessamment à Vichy puis dans toute la France.

Aux Concerts Symphoniques, ce soir

Au concert de ce soir dirigé par M. Désiré Defaux on entendra les œuvres suivantes: Symphonie rhénane, Schumann; Concerto de violon, Beethoven, Arthur LeBlanc, soliste; Dans les steppes de l'Asie Centrale, Borodine; Le Tricorne, De Falla.

ST-DENIS "Un mystérieux coup de téléphone" "VIVIANE ROMANCE" "DALIO LARQUEY" "LA TRADITION DE MINUIT" "PILLS ET TABET" "PRENDRE LA ROUTE"

BETTE DAVIS ANN SHERIDAN MONTY WOOLLEY "The Man Who Came to Dinner" "Loews" "Palace" "Princess" "SWAMP WATER" "THE MEN IN HER LIFE" "CONRAD VEIT-DEAN JAGGER" "SING FOR YOUR SUPPER" "CAPITOL"

BUD ABBOTT-COSTELLO "The Men in Her Life" "CONRAD VEIT-DEAN JAGGER" "SING FOR YOUR SUPPER" "CAPITOL"

LORETTA YOUNG "THE MEN IN HER LIFE" "CONRAD VEIT-DEAN JAGGER" "SING FOR YOUR SUPPER" "CAPITOL"

SWAMP WATER "THE PERFECT SNOB" "PRINCESS" "LA TRADITION DE MINUIT" "Drame. Auteur: Pierre MacOrlan. Interprètes: Viviane Romance, Georges Flamant, Dalio, Pierre Lascruy, Marcel Pères, Maurice Mercier."

IMPERIAL "LADIES IN RETIREMENT" "RISE AND SHINE" "LE TRICORNE DU RIRE" "BILLET EN VENTE pour une 2e semaine"

FRIDOLINONS "PL. 2201" "ARNDT ANDERSON" "Vente de billets maintenant ARMAND VINCENT suivoit entente avec S. HUROK — présente directement après ses triomphes à N.-Y. le plus fameux corps de Ballet d'Amérique."

BILLET EN VENTE pour une 2e semaine

FRIDOLINONS "PL. 2201" "ARNDT ANDERSON" "Vente de billets maintenant ARMAND VINCENT suivoit entente avec S. HUROK — présente directement après ses triomphes à N.-Y. le plus fameux corps de Ballet d'Amérique."

Ondes courtes LONDRES, 9.30 p.m. — Calling the West Indies: "Roundabout" GSC, 9.58 mes. 31.3 m. GSI, 6.11 mes. 49.1 m. LONDRES, 7.00 p.m. — Commentaires sur la guerre. GSC, 9.58 mes. 31.3 m. GSI, 6.11 mes. 49.1 m. LONDRES, 8.25 p.m. — La défense civile. GSC, 9.58 mes. 31.3 m. GSI, 6.11 mes. 49.1 m. MOSCOW, 8.45 p.m. — Nouvelles en anglais. RKE, 11.6 mes. 25.9 m. GUATEMALA, 9.30 p.m. — L'Orchestre de concert de la NBC. TGWA, 9.68 mes. 31.3 m. LONDRES, 9.30 p.m. — Britain Speaks: Vernon Bartlett, M.P. GSC, 9.58 mes. 31.3 m. GSI, 6.11 mes. 49.1 m. MOSCOW, 8.45 p.m. — Nouvelles en anglais. RKE, 11.6 mes. 25.9 m. LONDRES, 11.30 p.m. — Radio-Newsweek. GSC, 9.58 mes. 31.3 m. GSI, 6.11 mes. 49.1 m. GUATEMALA, 11.30 p.m. — Opéra. TGWA, 9.68 mes. 31.3 m. LONDRES, 12.00 p.m. — Nouvelles et commentaires. GSC, 9.58 mes. 31.3 m. GSI, 6.11 mes. 49.1 m. Principaux programmes américains A WABC: A 5 h. p.m. — Midwestern in American Music. (Emission de l'École de Musique Eastern.) 5 h. 30 p.m. — Trio Landt: "Sing Along". 7 h. 10 p.m. — Good Neighbor News. 8 h. p.m. — Amos 'n' Andy, comédiens. 10 h. 30 p.m. — Rapports à la nation américaine. A WAF: A 6 h. 45 p.m. — Informations sur la défense civile. 9 h. 30 p.m. — Treasure Chest. 12 h. 45 a.m. — Music you want. A WJZ: A 5 h. p.m. — Matinee-Club. 7 h. 30 p.m. — Lum et Abner, comédiens. 10 h. p.m. — Célèbres procès par jury. 10 h. 30 p.m. — Concert de l'Orchestre de concert NBC. Direction Dean Dixon. Principaux programmes canadiens A RADIO-CANADA: A 5 h. p.m. — Radio-Canada inaugurer, le mercredi 28, une scène théâtrale placée sous les auspices du Conseil canadien d'éducation civique et devant illustrer le rôle joué par nos hommes d'Etat dans leur lutte pour la liberté. Dans un communiqué, le Conseil canadien dit: "Il y a à peine plus de cent ans, le Canada ignorait presque totalement les avantages d'un mode d'existence démocratique; mais nos pères aspiraient ardemment à la liberté — liberté de parole, liberté d'expression, liberté de la presse, ainsi qu'à un droit pour tout peuple de choisir son propre gouvernement. Il y a à peine plus de cent ans, le Canada ignorait presque totalement les avantages d'un mode d'existence démocratique; mais nos pères aspiraient ardemment à la liberté — liberté de parole, liberté de réunion, liberté de la presse, ainsi qu'à un droit pour tout peuple de choisir son propre gouvernement. Nous avons depuis, obtenu ces libertés. Nous les possédons maintenant seulement à cause des combats et des souffrances de nos ancêtres, prêts à tout sacrifier et même à mourir pour leur idéal et c'est d'eux que nous avons reçu notre

Sommaire des postes locaux

4.30 Radio-collège. 4.45 Jean Talon, sketch. 4.50 La cité des pianos. 5.15 Fémina. 5.30 Les beaux disques. 5.45 Chansonnettes. 6.00 Programmes. 6.15 Nouvelles. 6.25 Sport. 6.30 Lionel Parent. 6.45 Intermède. 7.00 Pension Veider. 7.15 Folklore. 7.30 Nouvelles françaises de la BBC. 7.45 Causette de J.-L. Gagnon. 8.00 Secrets du Dr Monaghan, sketch. 8.30 Ici, l'on chante. 8.55 Nouvelles. 9.00 La mine d'or. 9.30 Les Concerts Symphoniques de Montréal. 10.30 Orch. symphonique de la BBC. 11.30 Radio-journal. 11.45 Intermède. CHM-90 kilocycles. 4.00 Against the storm. 4.15 Ma Perkin. 4.30 Pepper Young. 4.45 Road of life. 5.00 Causette. 5.15 Programmes. 5.30 Disques. 6.00 The Western Five. 6.15 Radio-journal. 6.30 Chansons sportives. 6.40 Health in the home. 6.45 Nouvelles de BBO. 7.00 Concert. 7.30 Newbridge Family. 7.45 Les livres. 8.00 Gentlemen with wings. 8.30 Rhythmic. 8.55 Comédies de Woodside. 9.30 John and Judy. 9.30 Orch. symphonique de la BBC. 10.30 McEee and Moly. 11.00 Radio-journal. 11.30 Méloids-clairs. 11.30 Nouvelles de BBC. 11.45 Intermède. CKAC-730 kilocycles. 4.00 Swing. 4.15 Evénements sociaux. 4.25 Nouvelles. 4.30 C'est la vie. 4.45 Tante Lucie. 5.00 Grande Soeur. 5.15 Pierre et Pierrette. 5.30 Les deux sœurs. 5.45 Madeleine et Pierre. 6.00 Vedettes. 6.15 Intermède. 6.30 Sport. 6.35 Pianojoue. 6.40 La pièce du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Images de guerre. 7.15 Restaurant Alouette. 7.30 Nazaire et Barnabe. 7.45 Lionel Parent. 8.00 Quête ou double. 8.00 Café-concert. 8.15 Ma Perkin. 8.30 Le soldat Bidoché. 8.45 La voix du rêve. 9.00 Chansons de la BBC. 9.15 Au pays des églises. 10.20 Danse. 10.30 Journal parlé. 11.00 Pianojoue. 11.15 Danse. 11.20 Chronique sportive. 11.30 Orchestre Lombardo. 7.45 Onelle Troy. 7.50 Orchestre NBO. 8.00 Vellée de la Sainte-Catherine. 8.30 Le signal-horaire. 8.45 C'est la vie. 9.00 Grandiose Soeur. 9.15 Pierre et Pierrette. 9.30 Story of Mary Marlin. 9.35 Vic and Sade. 9.30 Nouvelles. 9.35 The passing show. 9.40 Against the storm. 9.45 Ma Perkin. 9.50 Young's Family. 4.45 Road of life. 5.00 Causette. 5.20 The Superman. 5.45 Chant. 6.00 Merry Islanders. 6.15 Radio-journal. 6.30 Sport. 6.35 Vic and Sade. 6.45 Nouvelles de BBC. 7.00 Concert. Wingo. 7.30 Newbridge Family. 7.45 Mile J. Desjardins, soprano. 8.00 Friendly music. 8.30 Canada in a Grenadier Guard. 8.55 Commentaires de W Woodside. 9.00 That Brewster Boy. 9.30 Sweet and low. 10.00 Meditation. 10.30 Brothers in arms. 11.00 Radio-journal. 11.30 Britain speaks. 12.00 Messages des soldats. CFCF-550 kilocycles. 7.45 Vaies. 8.00 Nouvelles. 8.10 Musique militaire. 8.15 Church in the Wild. 8.45 Men of note. 8.55 Nouvelles. 9.00 Your fortune. 9.15 Les sœurs Ross. 9.30 Jim Robertson. 9.45 Homemakers. 10.00 Breakfast club. 11.00 Musical headlines. 11.15 Good luck. 11.20 For ladies. 11.45 Orchestre. 11.50 Nouvelles. 12.15 Musical knights. 12.30 Prescott presents. 12.45 Highlights. 1.00 Nouvelles. 1.05 Friendly music. 1.15 Green Williams. 1.30 For ladies. 2.00 On the high seas. 2.15 Book-ends. 2.30 Musical memory. 2.45 Fanfare. 3.00 Sweethearts.

Mercredi, 28 janvier 1942

Sommaire des postes locaux

CBF-90 kilocycles. 7.30 Nouvelles. 8.00 Radio-journal. 8.15 Education. 8.30 Pot-pouri. 9.00 Madame est servie. 9.15 Minutes avec... 9.30 Chansons. 9.57 Nouvelles. 10.00 Vie de famille. 10.15 Mélodie de chanson. 10.30 Le maître d'école. 10.45 C'est la vie. 11.00 Grande Soeur. 11.15 Intermède. 11.30 Joux troubadours. 12.09 Joux dorés. 12.15 Nouvelles de BBC. 12.30 Quelles nouvelles. 12.45 Radio-journal. 1.00 Grande Soeur. 1.15 La métricie Rancourt. 1.30 Tante Lucie. 1.45 Réveil rural. 2.00 Réveil rural. 2.15 Chansonnettes. 2.30 R. Marcotte, pianiste. 2.45 Programme musical. 3.00 Orchestre. 3.30 Radio-journal. 3.35 Chef-d'œuvre de la musique. 4.30 Radio-collège. 5.00 Au bercail de nos ibertés. 5.15 Fémina. 5.30 Bons disques. 5.45 Beaux disques. 6.00 La marmaille. 6.10 Sport. 6.15 Nouvelles. 6.30 Lionel Parent. 6.45 La campagne de nutrition. 7.00 Pension Veider. 7.15 Un homme et son péché. 7.30 Nouvelles françaises de BBC. 8.00 Friendly music. 8.30 Canadian Grenadier. 8.55 Nouvelles. 9.00 Un cœur à chaque étape. 9.30 Sweet and Low. 9.50 Style Renaissance. 10.30 Baptiste s'en va-t-en guerre. 11.00 Radio-journal. 11.15 Sport. 11.30 Musique symphonique. CBM-940 kilocycles. 7.30 Nouvelles. 7.45 Programme musical. 8.00 Radio-journal. 8.15 P.Y. organiste. 8.30 Marches en musique. 8.55 Nouvelles. 9.00 Orchestre. 9.15 Do you remember? 9.45 Piano. 10.00 Nouvelles. 10.05 Happy Jack, chant. 10.15 Sketch.



Directrice : Germaine BERNER

Lettre de Fadette

Pour savoir toujours discerner le vrai du faux, il est indispensable d'avoir l'habitude de vivre dans la vérité. Rien n'est plus rare. L'antagonisme entre la vérité et l'erreur a existé depuis la révolte des anges. Chaque âme humaine est un champ clos où se déroulent les péripéties de ce duel, et le cœur humain peut être complice de l'erreur ou champion de la vérité.

Cette complexité, ce sont les lâchetés par lesquelles nous capitulons par nos silences et nos approbations à ce que nous savons être mal. C'est une des manières de trahir la vérité.

Vivre dans la vérité, c'est d'abord avoir une conscience droite et ensuite le courage d'accorder notre vie à nos croyances. Ce n'est pas facile!

Il y a des consciences droites et des consciences fausses. Par l'éducation on peut former ou déformer les consciences; certaines consciences faussées peuvent être éclairées, mais il y a aussi des consciences fausses où n'arrive pas la vérité, où elle n'arrive que par parcelles.

Les consciences droites ne sont pas nécessairement bonnes et fortes; on peut avoir en soi la vision nette du bien et du mal et se rendre, tout de même, coupable de fautes graves, omettre ses devoirs, céder aux tentations.

Mais dans l'âme qui a une rectitude naturelle, la vérité continue à peiner et à tourmenter la conscience. Le seul fait de savoir discerner la vérité est un grand privilège et les consciences claires, même si elles pèchent par faiblesse ou entraînement, retrouvent, après leurs lamentables expériences, le chemin de la vérité.

D'un autre côté, ceux qui ont des consciences fausses ne sont pas nécessairement des méchants, car on peut manquer de la vue nette de la vérité et avoir des sentiments relativement bons et une conduite correcte.

Ces gens vivent dans un état d'aveuglement où le mensonge vécu n'apparaît pas comme tel; ils induisent les autres en erreur aussi facilement qu'ils y vivent eux-mêmes. Ils sont tantôt incertains, tantôt butés dans leurs idées et leur conduite. Avec eux les explications loyales sont inutiles, car les raisonnements n'arrivent pas jusqu'à leur esprit; ancrés dans leurs erreurs, les consciences fausses refusent de chercher et de voir la vérité. Elles sont croches, comme on dit vulgairement.

Quoique dépourvus de rectitude morale, ces gens disent souvent des paroles élevées, ils affichent une rigidité de principes amusante, car des cruels posent à la bonté et des médians, à la charité. Aucune sincérité ne préside à leurs relations avec autrui. Ce sont des personnalités à double fond et à double face et ils sont très dangereux.

On se défend contre ses ennemis, mais comment se mettre à l'abri contre les personnes faussées? Et, je le répète, avec elles, impossible d'avoir une explication franche; elles se débloquent, elles vous glissent entre les doigts comme de l'eau, elles ne peuvent être ni sincères, ni loyales.

Une foule de préjugés et de partis pris chez elles offrent un mur infranchissable contre lequel viennent se briser les raisonnements et la raison. Les intelligences confuses, les âmes faussées, les cœurs dévoyés ont fait plus de mal dans le monde que les gens qui se conduisent mal et qui font du scandale, car celui-ci porte en lui un enseignement et une condamnation. Le flottement des consciences est infiniment plus pernicieux par son influence sur tous les âges et c'est parce que la surface est souvent correcte et que les apparences font illusion. Il faut du temps pour que les calculs bas, les actes injustes et malhonnêtes arrachent le masque de ceux qui vous trompaient si bien.

Une conscience endormie peut être réveillée, une conscience coupable peut se convertir, une conscience faussée ne semble pas pouvoir trouver le chemin de la vérité.

FADETTE

Recettes éprouvées

LES PROBLEMES DE LA MENAGÈRE—MÉNUS POUR LE SOUPER

Qu'aurons-nous pour le souper? Quelque chose d'un peu différent, pas trop extravagant ni trop difficile à préparer. Quelque chose qui portera votre famille à chanter vos louanges pendant de longs jours, louanges qui font tant plaisir à la ménagère.

Les plats suivants sont recommandés pour le souper, faits avec quelques-unes des céréales canadiennes les plus abondantes et les moins coûteuses.

RUCHES AU MACARONI

Achetez du macaroni non coupé et allongez un long morceau par personne; faites cuire de la façon habituelle. Lorsqu'il est cuit, égouttez et rincez dans de l'eau froide. Beurrez l'intérieur des tasses pour crème cuite ou d'autres moules avec du beurre fondu. Mettez du macaroni autour de l'intérieur des tasses en tournant les morceaux à partir du fond. Remplissez le centre de la tasse avec le mélange suivant:

- 2 tasses de poisson, ou de viande, ou de légumes cuits
- 2 c. à soupe de lait
- 1 c. à soupe de persil
- 1 oeuf
- 2 c. à soupe de beurre
- 1/4 tasse de miettes de pain
- Oignon râpé, sel et poivre.

Mélangez le beurre fondu, les miettes de pain, la viande, l'oeuf

battu, le lait et les assaisonnements. Mettez ce mélange dans le moule doublé de macaroni et placez du macaroni cuit sur le dessus, si vous le désirez. Mettez dans une casserole d'eau et faites chauffer parfaitement dans un four à feu modéré pendant environ 30 minutes. Lorsque c'est prêt à servir démoluez et garnissez avec de la sauce aux tomates et des assaisonnements convenables comme des bouquetons de persil, des anneaux de piment vert, des tranches de citron, etc. Ceci fait un plat très attrayant, et en variant le mélange qui est mis, dans les tasses, on peut toujours s'attendre à une surprise.

SAUCISSES ET SPAGHETTI

- 1 liv. de saucisses au lard, coupées en morceaux
- 1 tasse de spaghetti cuit
- 2 tasses de tomates en boîte
- 1 oignon de grosseur moyenne, émincé
- 2 tasses de miettes de pain
- 1-2 tasses de fromage râpé
- Sel et poivre.

Faites cuire les saucisses. Beurrez la casserole. Mettez une couche de spaghetti sur le fond et ajoutez des couches alternatives de tous les autres ingrédients à l'exception des miettes de pain et du fromage qui sont combinés ensemble et parsemés sur le dessus. Faites cuire dans un four à feu modéré à 350 degrés F. pendant 25 minutes. Cette recette suffit pour 4 ou 5 personnes.

(A suivre)

Au dedans de votre temple

Et l'Eglise fête bientôt la Purification de Marie: Acent, Noël, Circumcision, Epiphanie, Purification... Marie, l'Immaculée Conception, la bénie entre toutes les femmes qui s'avance après elles pour être purifiée! Elle, la Mère sans tache, la toujours vierge, la tout aimable, le vase d'honneur, la maison d'or, l'étoile du matin, le refuge des pécheurs!

Le refuge des pécheurs y compris les impeccables honnêtes gens raisonnables, les purs dédaignant les pécheurs et les surpassant ainsi en mabouline.

Le Graduel de la belle messe de cette grande fête d'humilité manifeste à ceux qui veulent entendre le splendide pouvoir des chrétiens en cette vie:

"Nous méditons, ô mon Dieu votre bonté, au dedans de votre temple"...

"Nous méditons, ô mon Dieu, votre bonté"

Votre bonté qui nous a créés par amour pour nous rendre participants de votre bonheur éternel.

Votre bonté qui nous a adoptés comme enfants au baptême, au milieu de rachetés.

Votre bonté, qui a tant purifié les pierres purs humains que nous sommes et qui les purifiera tant encore!

Votre bonté qui s'abaisse jusqu'à notre néan dans l'hostie...

Votre bonté qui offre la joie nécessaire à notre faiblesse et la souffrance indispensable à notre lâcheté, à notre ingratitude, à notre oubli de la vie divine en nous.

Votre bonté qui nous conduit à votre royaume par "des voies qui ne sont pas nos voies", mais qui sont les Seules sûres...

O mon Dieu, avant votre bonté, pourquoi méditons-nous toujours notre plaisir, notre raison raisonnée, notre amour-propre, notre volonté? Pourquoi oublions-nous l'unique nécessaire: nous conformer à votre volonté qui est Bonté et par Amour?

Pourquoi l'oublions-nous "au dedans de votre temple"? Votre temple qui est l'église, mais aussi votre temple qui est notre corps où vous daignez habiter.

Ce misérable corps-temple où vous vivez à l'étroit tant il renferme de coins noirs d'égoïsme, de rancune, de jugement téméraire, de haine, de mauvaise volonté, d'une quantité de misères dorées fibres de leur dorure et dont vous connaissez la boue, Vous, à qui on ne peut rien cacher comme aux hommes.

Méditez, ô mon Dieu, votre bonté au dedans de nous-mêmes, en ce sanctuaire intime où vous nous aimez beaucoup plus que nous ne pouvons vous aimer.

O Dieu, notre Père, dites à la Vierge, mère de la divine grâce, de nous apprendre à être votre servante, là où vous nous appelez, où que ce soit, en quel que ce soit...

Dites-lui de nous apprendre à répéter sans cesse, librement, comme accablée, bien parlante comme malade: "Qu'il me soit fait selon votre parole..."

Dites-lui de former le Christ en notre cœur afin que le corps-temple à coins noirs brille de votre bonté pour votre gloire...

Lucie DESHAIES

Trois grandes figures

Collection Sainte-Anne

Les Soeurs de Sainte-Anne de Lachine, Qué., publient une collection de volumes biographiques sur les grandes figures de leur Communauté. Ont paru: *Mère Marie-Elise, Mère Marie-Éléonore*, toutes deux préfètes des études; *Mère Marie-Ange*, deuxième Supérieure générale.

"En un style simple et élégant, l'auteur, Soeur Marie-Rolande, écrit avec une évidente franchise et une parfaite loyauté."

Les volumes se vendent à la Procure des Missions, Lachine, au prix de \$0.60 l'unité pour les deux premiers; \$0.75 pour le dernier. Port en plus.

Ce sont les meilleurs

(Collaboration spéciale au Devoir) par l'Adrien PLOUFFE

Supposons, un instant, qu'un yacht fasse naufrage près d'une île déserte. Une famille viendrait à six enfants — se sauve par miracle sur un radeau. Ils abordent sur l'île. Ils n'ont rien à manger. Demandons-nous quels sont les aliments qui seraient les plus convenables dans les circonstances, non seulement pour les empêcher de mourir de faim, mais pour leur permettre de se maintenir en bonne santé. Posons-nous cette question.

La réponse est facile: du lait, des oeufs, du pain, du beurre, du fromage, des légumes secs, des légumes frais, des fruits. Ajoutons-y le poisson que nos nouveaux insulaires pourraient pêcher et nous aurons à peu près ce qu'il faut pour procurer à ces malheureux naufragés le moyen de vivre en parfaite santé.

Et la viande, me direz-vous? Ils pourraient fort bien s'en passer, car saire d'en manger?

Mais alors, il n'est pas nécessaire d'en manger!

N'allons pas si loin! La viande est utile pour construire et réparer les tissus de notre organisme, car elle contient des matières protéiques — des albumines — et elle fournit des calories; elle contient aussi des sels minéraux, du phosphore, du fer, du cuivre et quelques vitamines. Elle est un des meilleurs aliments qu'il y ait, mais on peut vivre et demeurer en bonne santé jusqu'à la vieillesse sans en consommer. Les hygiénistes n'en demandent pas tant, mais ils vous conseillent d'en manger moins, voilà tout.

On peut donc affirmer que l'organisme peut vivre sans viande.

En théorie, soit, mais en pratique? — Les faits confirment les idées théoriques. Les Pères Trappistes ne mangent pas de viande. Ils passent leur vie à prier ou à travailler la terre et ils se portent très bien.

À Montréal, un homme a eu la sagesse, il y a une trentaine d'années, de se soumettre à un régime sévère: lait, oeufs, beurre, fromage, du riz, des pâtes alimentaires, des céréales, du pain, des légumes et des fruits. Du poisson de temps à autre. Ni thé, ni café. Cet homme est un médecin et un hygiéniste par surcroît. Il donne encore des leçons d'hygiène, il a quelque 83 ans aujourd'hui et il est en bonne santé. C'est l'image vivante de la valeur est absente. Le docteur C.-N. Valin ne m'en voudra pas, si je cite à l'ordre du jour son histoire merveilleuse. Elle met en lumière — d'une façon évidente — la vérité que nous pouvons vivre et vivre longtemps avec un régime lacto-ovo-végétarien.

Nos naufragés auraient donc pu vivre et se maintenir en santé, en suivant le régime des Pères Trappistes et de notre vénéré maître, le docteur Valin.

Enfin, nous conseillez-vous de ne pas manger de viande?

Non! mais il est bon, salubre et souhaitable d'en manger moins.

Faites une expérience. Entrez dans un restaurant et commandez un steak. Quand on vous l'apportera, regardez les dimensions du morceau de viande qui garnit votre assiette. D'ordinaire, il y en a assez pour deux personnes. Cela prouve que l'énorme steak est à la hauteur de notre appétit.

Que conclure, sinon que nous consommons trop de viande et que nous nous portons beaucoup mieux, si nous en mangeons moins et si nous faisons la part plus large aux laitages, aux oeufs, aux légumes secs, aux légumes frais, aux céréales et aux fruits.

Des millions d'Orientaux vivent et se gardent en bonne santé, grâce au riz qui est la base principale de leur alimentation!

La campagne de nutrition veut mettre à la portée des mamans les principes d'une alimentation saine, simple, nutritive et bon marché. Un grand nombre de mamans suivent les conférences qui sont données aux mamans les paroisses. Que toutes les mamans imitent et la santé familiale en tirera de multiples avantages. La nourriture choisie avec soin et appréciée avec goût aide au maintien de la bonne santé. Il faut donc

espérer que la campagne d'alimentation rationnelle portera des fruits... des fruits qui contiendront une réserve insoupçonnée de vitamines!

Adrien PLOUFFE

Les activités féminines

Mlle Marie-Claire Daveluy au Cercle Universitaire

Mlle Marie-Claire Daveluy, M. le maire de Montréal et Mme la maîtresse président ont inauguré la causerie sur le Cercle Universitaire sous les auspices de la Fédération nationale Sainte-Marie de Montréal, dimanche, le 1er février, à 4 heures.

La conférencière, Mlle Marie-Claire Daveluy, parlera des Sources de l'histoire de Montréal.

Ont accepté d'assister à cette fête: M. le conseil de France et Mme Courcier, Mme Vincent, Mme Gauthier, Mme Benoit, Mme Thibault, Mme de G. Benoit, J. A. Mollier, C. Lebeuf, T. J. Jodan, le Dr et Mme P. A. Robichaud, Mme Rose Létourneau-Lassalle, le Dr et Mme J. N. Chausse, Mme Hector Desjardins, R. Dutilly, le notaire et Mme Dominique, Mme G. Coffey, P. Jutras, Edmond Brossard, Maurice Cormier, J. J. E. Lespérance, H. J. Pilon, J. O. Chabouss, E. Moisan, Blanche Boucher-Poulin, Mlle Madeleine Thibault, Emmentienne et Aurèle Chagnon, Françoise et Adrienne Desjardins, Marie et Virginie Pelletier, Gabrielle Brassard, Beatrice Roy, Marie-Louise d'Auteuil, Regina Dandaneau, Bernadette Duroy, Lucie Brossard, Florine et Relatiane Phaneuf, Maria Auclair, Marcelle Auclair, Bernadette Chagnon, Virginie Thibault, Joséphine de Landry, Emma Lousneur, Léon Laplante, Marie Cyphart, Pauline et Fernande Frénoeau, Claire Tremblay, Yvonne Héroux.

A l'hospice de la Providence

Dames, messieurs, jeunes gens et jeunes filles sont instamment invités à une conférence du R. P. Francis Goyer, S.J., S. intitulée: *Marriage moderne*, et qui sera donnée à la salle St-Jardin de l'Enfance, 1670 rue Desjardins, le 28 janvier, à 8 heures du soir.

Les religieuses comptent sur la générosité des amis de l'oeuvre pour le succès de cette soirée au profit des pauvres de leur maison. Cette conférence remplira la partie de cartes de la soirée. Pour renseignements: AM. 4551.

A Verdun

Une partie de cartes sera donnée mercredi, le 28 janvier, dans la salle de l'École Supérieure N.-D. des Sept-Douleurs, 200 avenue de l'Église, de 8 heures à 10 heures de l'Amicale Notre-Dame du Vevoir. Toutes les anciennes élèves et leurs amies sont cordialement invitées.

Les funérailles de Mme Aline Dunn

Lundi matin ont eu lieu à l'église Notre-Dame des Neiges les funérailles de Mme Aline Dunn, née Beaudette (81 ans), décédée le 22 janvier, à l'âge de 68 ans. M. Dunn était le fils de R. P. Raymond Dunn, jésuite et aumônier général de la jeunesse indépendante catholique de l'ouest, et de Mme Aline Dunn, attachée à l'état-major général à Ottawa, de Mlle Madeleine Marguerite Dunn et de Mlle Lucien Daveluy (Renée).

La levée du corps a été faite par l'abbé Desjardins, vicaire de l'église de Notre-Dame des Neiges. Le service a été chanté par son fils, le R. P. Raymond Dunn, jésuite, assisté de M. P. Bélanger, S.J., et du R. P. Maurice Buisie, S.J., comme diacre et sous-diacre.

Deux messes ont été dites, une par le R. P. Richard, S.J., et l'autre par son neveu, l'abbé André Doucet, curé de Grenville, N.-H.

La chorale, sous la direction du Dr Georges Blais, exécuta la messe de P. Rossi, et M. Fernand Gratton accompagnait à l'orgue.

Dans le sanctuaire, on remarquait: les RR. PP. Charles Frédéric E. Papillon, provincial des jésuites, Paul Bélanger, Ivan D'Orsonnens, Georges Lebel, aumônier de la section Mont-Royal de l'A.P.C.V., G.-E. Leduc, du collège St-Jens, Laurent P. Legris, René Girard, Emile Boucher, G. Leclair, Jean Laramee et Jacques Coussin, M. J. P. René, O.P.M., R. P. Eymard Glasson, O.P.M., R. P. Emile, C.S.C., aumônier de la J.E.C. l'abbé Roger Gauthier, aumônier de l'É.P.F., l'abbé Vianney Savaria, vicaire à St-Jean de la Croix, l'abbé Gustave Bieau, vicaire à St-Edouard.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: le R. P. Raymond Dunn, S.J., et lieutenant Guillaume Dunn, son petit-fils, M. Raymond Daveluy, ses neveux, MM. Joseph André Doucet, curé de Grenville, N.-H.; M. Maurice Goudreau, C.R., conseiller juridique des postes de Radio-Canada; Marcel Pasquin, ses petits-neveux, MM. Paul Garçon, René et Michel Pasquin, ses cousins, le R. P. Jean d'Auteuil, Richard, S.J., Richard Bourdieu, Edouard Bourdieu, Arthur Poulin, Elie Ducharme, Adolphe Daveluy.

Dans l'assistance, on remarquait le R. M. Ste-Marie de Lévis, C.N.D., soeur de la défunte, et la R. M. St-Jean de l'Éucharistie, Jean et Pierre Pasquin, M. Robert Poirier, N.P., Marcel Clément, du Canada, Louis Lecompère, R. Vinette, Jean Villeneuve, A. Fournier, Marcel Godin, T. Myles, Dr Adolphe R. Arceveque, D.D.S., René Lacroix, R. Johnson, M. Tangy, Jean Desrochers, Charles Vincent, Jean Gauthier et une foule d'autres.

Après le service se fera un repas pour se rendre à Victoriaville, lieu de la sépulture.

Les Contes de Masko

Fadette accuse réception de ce joli livre et elle remercie l'auteur, Mlle Jeanne Daigle.

Ces contes plairont aux petits, surtout à ceux qui aiment les bêtes: celles de ce charmant album sont bavardes et très amusantes.

Ce livre, donné comme récompense à la fin de l'année scolaire, fera les délices des enfants.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le travail féminin et l'assurance-chômage

Tel est le titre de la causerie donnée hier après-midi par Mme Paul Martel, membre du Comité national du Bureau de placement, Assurance-chômage, sous les auspices des "Services bénévoles féminins".

D'après quelques constatations et les observations faites sur le travail féminin par Mme Martel, il en résulte que le travail féminin n'est pas oeuvre particulière à notre époque. De tout temps la femme a travaillé; en effet, le travail rémunéré n'est-il pas décrit de façon toute particulière dans l'Ancien Testament lorsqu'on parle de la femme forte qui s'est levée dès l'aube pour ensemencher son champ qu'elle avait acheté de ses propres deniers?

Au moyen âge, la châteline ne surveillait-elle pas toute sa maison: famille et serviteurs? — et de ses mains, filait et tissait tous les vêtements dont on se servait?

Au Canada, au commencement de la colonie, en plus des travaux domestiques, les femmes aidaient leur mari aux champs. Une organisation patriarcale existait: soeurs, tantes, cousines se donnaient et vivaient sur la terre, travaillant en commun selon leurs forces et capacité; en retour, le maître s'engageait à les nourrir, vêtir, etc.

La vie moderne a changé tout cela. La machine agricole a diminué la main-d'oeuvre, l'instruction s'est généralisée et les jeunes filles ont quitté la campagne pour subvenir à leurs besoins personnels et en plus, aider leur famille.

L'Église catholique ne défend pas le travail féminin. Au point de vue économique, une femme est obligée de gagner sa vie tout comme un homme; que ce soit dans la famille, à la petite industrie, à l'usine, au bureau, etc. De là, la nécessité de se grouper pour défendre ses intérêts et améliorer sa condition sociale.

La femme, tout comme l'homme, a besoin de lois pour sa protection; elle bénéficiera donc de la loi assurance-chômage nouvellement établie. Les employés, les patrons et l'État se partagent les charges de cette assurance dans le but de faire face aux problèmes d'après guerre.

Rappelons que toutes les personnes intéressées aux oeuvres ou aux questions sociales sont invitées à cette série de conférences données gratuitement, tous les lundis à 3h., au Conseil Lafontaine, 3827 Saint-Hubert. Le prochain conférencier sera Mlle Jean Fenverne.

Démonstration culinaire

Les démonstrations culinaires du mercredi recommenceront demain, le 28 janvier, à l'École d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 est, boul. Saint-Joseph.

Cette semaine le cours portera sur la confection et la décoration artistique des petits gâteaux individuels; toute une variété de bon goût offrira d'intéressantes suggestions pour les réceptions du carnaval.

MENU: Iroquois, Skis, Fantaisies, Fritolites, Baronnets, Tartelettes Moka, Nègres blancs, Croisés, Frou-frou, Gâteau-spaghetti, Cerises et Patates meringuées, Meringue à la vanille, Crème au beurre, Crème Moka, Fondant, Fondant au chocolat, Pâte fine sucrée, Gâteau à la pâte d'amande, Genoïse, Sirop de cerise.

A la Ligue pour les droits de la femme

PRESENTATION DE BILLS SUR L'ÉDUCATION A LA PROCHAINE SESSION

Outre le bill se rapportant à la fréquentation plus nombreuse des écoles, la Ligue pour les droits de la femme, présentera à la législature trois autres bills: l'un demandant que les femmes soient admises aux conseils d'administration des écoles, un autre se rapportant à la centralisation des écoles et enfin un quatrième pour qu'il y ait davantage d'écoles protestantes.

Ces projets ont été expliqués hier soir à la réunion de la Ligue pour les droits de la femme par Mme A. F. Byers, conférencière et membre du comité protestant du conseil de l'Instruction publique.

Exposition de Peintures

par NARCISSE POIRIER du 15 janvier au 7 février 9 h. a.m. à 6 h. p.m. (le samedi jusqu'à 11 hres)

AUX GALERIES MORENCY

458 EST, STE-CATHERINE (près de Berri) - MONTREAL

Géographie littéraire

Tel était le titre d'une causerie donnée par M. Robert Goffin, au Collège Marie de France, hier après-midi.

Depuis la Belgique, jusqu'à Marseille, le conférencier s'est arrêté aux villes qu'il connaît et aux noms célèbres que l'on peut y évoquer d'une façon ou d'une autre.

À l'auditoire des élèves s'étaient joints quelques invités.

A la Société historique

L'assemblée annuelle de la Société historique de Montréal aura lieu à la Bibliothèque Municipale, demain soir à 8 h. On lira les rapports des officiers et l'on procédera à l'élection du conseil. Le conférencier sera M. Robert Prévost qui parlera des "Tailleurs de pierre du Côteau Saint-Louis".

"La Nouvelle Relève"

JANVIER 1942, NUMERO 4 Robert Charbonneau: Note sur Gide, Luigi Sturzo; Les voies de la Providence. Georges Bernanos: Race contre nation. Marcel Raymond: Louis Bertrand, Hina Lasnier, Poèmes. Guy Sylvester: Raymond Radiguet, enfant de génie. Marcel Raymond: André David, les étapes d'une conversion. Gilles Henault: Sonnet à Nelligan.

Chroniques. — Les livres: Le cardinal Villeneuve, Clément Marchand, Yves Simon, le Père Couturier. Les arts: L'exposition de dessins de la Société d'art contemporain.

Table générale des cinq séries de la "Relève". L'abonnement: Canada \$2.00; l'étranger, \$2.25. Le numéro: 25 cts; par la poste, 30 cts. Service de Librairie du Devoir.

COURS DU JOUR ET DU SOIR SUR La Haute Couture FRANÇAISE

Méthode - Dessin - Coupe - Couture Mme RENÉ JEAN W. 6532 1647, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Des hommes!...

De l'argent!... Ottawa a besoin des deux pour la poursuite de la guerre. Rien de cela maintenant n'étonne personne, comme par le temps qui court, le tout-Montreal sait que la vente de janvier de Reid comporte des avantages fort appréciables pour tout le monde. Quel que soit votre budget (petit ou gros) entrez aujourd'hui choisir chez Reid la fourrure qui vous plait aux prix et conditions faciles de paiement de sa vente de janvier, "qui tire à sa fin". L'adresse de Reid: 1473, Amherst.

Aucun risque...

Vous ne courez aucun risque en confiant à des experts le soin de NETTOYER costumes, robes, tous vêtements et articles de ménage, même les plus précieux. Dans l'art de teindre, la maison Lévillé excelle également.

Signalés tout simplement CH. 2152

Lévillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus 4368 Parthenais 4371 Lafrance "Teindre est un art"

Feuilleton du "DEVOIR" **IDOLES AUX PIEDS D'ARGILE** par Mme A. CHABOT

44. (Suite) A pas lents, ils gravissent la pente raide qui mène au champ des morts, le long d'un chemin ombreux bordé de prairies où paissent de belles vaches à l'oeil placide, qui agitent doucement la clochette suspendue à leur cou. De là, le regard plonge sur la campagne normande, toute vallonnée, dans la verdure fraîche de ses gras pâturages.

La montée est rude! Mlle Joséphine qui s'appuie sur un en-cas, a refusé l'aide du jeune docteur. Celui-ci s'est alors tourné vers Huguette... laquelle a esquissé un geste si vague qu'il ne l'a pas interprété comme un refus et a posé les minces doigts frémissants sur son bras robuste... les doigts d'Huguette ne se sont pas dérobés.

Derrière la cathédrale et le "Jardin de l'Étoile", les Buissonnets se cachent dans un bocage, mais la foule des pèlerins les découvre aisément, et déjà le flot humain circule dans le jardin, autour de la pelouse, dans la maison elle-même où chacun veut voir et toucher les souvenirs d'enfance de "la petite reine" — ainsi qu'aimait à la nommer son vieux père — sa chambre, ses jouets, son pupitre d'écolière, le mobilier familial, et la vaste cheminée où Thérèse, en la nuit de Noël, déposait naïvement ses deux petits souliers.

La fille de Paul Arnand, violemment émue, baisa avec ferveur la place de ces petits souliers. Pour elle aussi, jadis, en Bretagne, Noël n'avait-il pas été la fête merveilleuse, la fête par excellence?

— Vous souvenez-vous, Rémy? — La joyeuse veillée, la Messe de minuit, les cloches, les chants, la crèche illuminée?... Puis, au retour, le gai réveillon, et le lendemain matin les surprises dans la cheminée du salon?

— Oui, je me souviens... C'était le bon temps, Huguette!

Notre prochain

"Nous nous proposons d'étendre encore plus le service national sélectif" (M. King)

"Nous voulons, au cours de 1942, créer outre-mer, une armée canadienne composée de deux corps d'armée" — Arrangement financier avec la Grande-Bretagne

TEXTE FRANCAIS DU DISCOURS DE M. MACKENZIE KING

Ottawa, 27 (C.P.) — Voici le texte du discours que le premier ministre, M. Mackenzie King, a prononcé hier à la Chambre des Communes.

Au cours de la controverse politique, malheureusement devenue assez aigüe, ces temps-ci, pour obscurcir l'ampleur et l'équilibre de l'effort de guerre canadien et en menacer l'efficacité, on a tenté de confondre, dans l'esprit public, trois choses qui devraient rester séparées et distinctes. L'attitude du gouvernement est l'assentiment représenté dans ces trois domaines:

En premier lieu, l'effort total pour répondre à la guerre totale; En deuxième lieu, le service national sélectif, moyen d'arriver à ce fin; En troisième lieu, le service obligatoire sans aucune restriction, autrement dit la conscription pour le service dans les forces armées outre-mer.

Notre riposte à la guerre totale

L'effort total pour répondre à la guerre totale correspond pleinement à la politique de l'administration actuelle. Le service national sélectif, comme élément de cet effort total, fait et a fait également partie du programme du gouvernement. En ce qui concerne la contrainte, une seule limitation précise a été observée: celle qui s'applique au recrutement des hommes pour le service militaire outre-mer.

Le service militaire sélectif

Le gouvernement a-t-il été aussi loin qu'il pouvait et devait le faire, toutes circonstances pesées, dans la poursuite de l'effort total? Voilà qui peut légitimement se discuter. Le gouvernement a-t-il, toutes circonstances pesées, appliqué le principe du service national sélectif aussi rapidement et aussi largement qu'il devait le faire? Voilà encore un sujet légitime de discussion. Le gouvernement a-t-il, toutes circonstances pesées, et avec la seule restriction que je viens d'indiquer, suffisamment employé la contrainte dans l'application du principe sélectif?

Tout cela peut légitimement se discuter. Toutefois, en ce qui touche aux principes, qu'il s'agisse de l'effort total, du service national sélectif ou du recours à la contrainte, avec la seule limitation que j'ai indiquée, il n'existe aucune divergence, à ma connaissance, entre le gouvernement et ses adversaires. Je me propose de le démontrer par l'examen des mesures gouvernementales.

Quelle est donc la divergence, en ce qui concerne les principes, entre ceux qui soutiennent, actuellement, l'administration, et ceux qui cherchent, par tous les moyens possibles, à susciter de l'opposition à son effort de guerre?

La seule divergence

Lorsque les émotions et les passions soulevées par la controverse orageuse seront apaisées, on reconnaîtra que la seule différence a trait à la contrainte dans le recrutement pour le service militaire outre-mer.

L'examen des faits démontrera que la différence dont les adversaires du gouvernement cherchent à faire une question nationale est encore beaucoup plus faible que la limitation concernant la contrainte ne semble l'impliquer.

La limitation, comme je viens de le dire, ne s'applique qu'à la conscription pour le service militaire outre-mer. Les forces armées, ainsi que les honorables députés le savent bien, ne comportent pas une seule armée, dans la guerre actuelle, au contraire de ce qui était prescrite par la règle dans la dernière guerre.

Elles comprennent les hommes enrôlés dans la marine canadienne et dans le corps d'aviation royale canadienne; aussi bien que dans l'armée active du Canada. Je revierdrai plus tard sur l'effectif total des hommes déjà enrôlés pour servir sur tous les théâtres, dans les trois armées.

Les volontaires sont en surnombre dans deux armées

Il est bien connu que les volontaires pour la marine et pour l'aviation se sont offerts en plus grand nombre qu'il a été possible d'en accepter immédiatement. Il convient encore d'observer qu'en Grande-Bretagne comme au Canada, la contrainte n'est pas employée comme méthode de recrutement pour la marine et l'aviation.

Jusqu'ici le volontariat suffit

La question qui divise le gouvernement et ses adversaires se rétrécit donc à un seul point: l'application de la contrainte dans le recrutement de l'armée active. Elle est encore moins importante que cela, puisque nous recourons déjà à la contrainte pour le service militaire au Canada.

Ajoutons que le débat ainsi limité à la conscription pour le service militaire outre-mer ne porte que sur une éventualité de l'avenir, puisque, jusqu'à présent, l'armée active s'est procurée les recrues nécessaires par le volontariat.

En dépit de tout ce qui a été et est encore accompli par les forces armées, comme dans tous les domaines de la production de guerre, comme dans le domaine financier, les adversaires du gouvernement cherchent à faire de la conscription, dans le seul but que j'ai indiqué, un symbole de l'effort de guerre total du Canada.

Ce qu'est un véritable effort de guerre total

Je le répète, le gouvernement a toujours poursuivi la même politique; celle d'opposer à la guerre totale un effort national total, et

me propose d'exposer ici ce que j'entends par l'effort total d'une nation. Le problème comprend deux données fondamentales.

En premier lieu vient la consécration à la poursuite de la guerre de toutes les énergies et de toutes les ressources nationales qui ne sont pas indispensables au maintien de la santé et du travail utiles de la population.

La seconde donnée — non moins importante — réside dans l'utilisation équilibrée de ces énergies et ressources pour les besoins multiples de la guerre.

L'agriculture et l'industrie ont besoin d'hommes

Ainsi, on ne parviendra pas à l'effort total si, après avoir enrôlé un certain nombre d'hommes dans la marine, l'armée et l'aviation, l'agriculture manque de bras pour produire les vivres nécessaires aux armées. De même, notre effort sera loin d'être total si le recrutement vide les usines des ouvriers indispensables à la construction et à la fabrication des engins de guerre, navires, avions, chars d'assaut et munitions.

De plus, on a vu que, dans la guerre moderne, l'armée de même que la marine, doivent être appuyées par une aviation suffisante. En conséquence, l'effort total ne peut être réalisé sans l'équilibre parfait de toutes les armées.

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. En vérité, la tâche la plus difficile à accomplir, quant à la guerre totale, consiste à organiser d'une façon rationnelle les différents domaines de l'effort de guerre.

Le cas de l'Angleterre et de l'Allemagne

De plus, il est très rare que les modalités de cet équilibre soient les mêmes pour tous les pays. L'Allemagne est, par exemple, en mesure de jeter dans la mêlée une armée exceptionnellement nombreuse car elle peut forcer les populations qu'elle asservit à produire les vivres dont elle a besoin. De même, la Grande-Bretagne est, dans une certaine mesure, plus en état que le Canada de renforcer ses armées, car notre pays a besoin aussi rapidement que la marine a pu en faire l'acquisition. Non seulement la plus forte partie des effectifs navals du Canada est requise dans l'Atlantique, mais, en outre, il faut des navires marchands pour transporter les hommes et le matériel en Grande-Bretagne.

La population civile a elle aussi des besoins

L'effort total d'un pays est fondé sur la détermination exacte des besoins minimum de la population civile. Dès que ces besoins sont déterminés, la production et la consommation, sauf en ce qui a rapport à la guerre, doivent être réduites au minimum graduellement et d'une façon ininterrompue et la fabrication des objets de luxe et des articles superflus doit cesser.

L'excédent de capital humain ainsi libéré doit être employé aux fins de guerre.

Il faut quelqu'un pour nourrir et armer les soldats

Il importe au plus haut point d'utiliser cet excédent à bon escient. Il ne suffit pas de créer une marine, une armée et une aviation. Les marins, soldats et aviateurs ont besoin de vivres, d'armes et d'équipement; il faut les transporter dans la zone de combat; et les communications doivent être maintenues; il importe d'assurer les renforts et le ravitaillement. Tout cela demande une organisation par laquelle le moindre détail est prévu.

Le Canada s'est préparé à une guerre longue

Dès l'ouverture des hostilités, le gouvernement canadien a étudié, de concert avec le gouvernement britannique, les grandes lignes de notre programme de guerre. Nous nous sommes efforcés de prévoir toutes les éventualités d'un conflit susceptible de durer plusieurs années et d'enflammer le monde entier.

L'urgence relative des différents points du programme a varié, depuis 1939, à cause des événements, mais si l'on veut bien se reporter à mon discours radiodiffusé le 31 octobre 1939, on y verra un aperçu de chaque aspect de notre effort de guerre, tel qu'il s'est développé depuis le début.

Il est commode de diviser l'effort de guerre canadien en six aspects principaux. Tous ces aspects sont, chacun, indispensables à la réalisation d'un effort total auquel on ne parviendra que grâce au maintien d'un équilibre constant entre eux.

Le maintien de la sécurité de notre propre territoire canadien et des territoires adjacents à nos côtes, comme Terre-Neuve et le Labrador, constitue l'une des bases essentielles de notre effort de guerre dans son ensemble.

A Londres on voit clair

Je sais que quelques-uns de nos concitoyens ont reproché au gouvernement d'avoir insisté, depuis le commencement des hostilités, sur nos responsabilités touchant la défense côtière et territoriale du Canada. Nous n'avons pas rencontré le même sentiment à Londres, où le danger imminent, venant de tous les coins du monde, était clairement apprécié.

Le Canada n'est pas à l'abri d'une agression

Les événements récents sur l'océan Pacifique et le torpillage de

navires au large de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse dissipent cette conviction confuse que le Canada est à l'abri d'attaques. Nous devons redouter maintenant la tendance contraire.

Les avant-postes

Heureusement, le territoire canadien, au point de vue géographique, est en plus grande sûreté que les territoires de la plupart des belligérants. Nous savons également que la meilleure défense de notre territoire, c'est la défaite de l'ennemi avant qu'il arrive. Mais il ne nous faut pas négliger les précautions essentielles de défense.

La défense de l'Amérique

Nous devons être prêts à nous défendre contre des attaques soudaines, par terre et dans l'air, sur certains points stratégiques. L'une des règles les plus élémentaires de la conduite d'une guerre, c'est le maintien de la sécurité de la base des opérations. Cet aspect de notre effort de guerre comprend nécessairement la part du Canada dans notre responsabilité conjointe avec les Etats-Unis pour la défense de l'Amérique du Nord.

La marine canadienne a une part de cette responsabilité première pour notre défense territoriale. Notre marine a également une responsabilité considérable et croissante dans le nord de l'Atlantique. La part qu'elle a prise jusqu'ici à la bataille de l'Atlantique est considérable. Nous connaissons tous la lourde tâche imposée à la marine britannique et à la marine des Etats-Unis par le fait d'une guerre sur tous les océans.

Nous savons également que la possibilité d'écraser Hitler d'une manière définitive repose sur l'obligation de garder ouvertes les voies océaniques entre l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne et l'Europe.

Aucune limite à l'expansion de la marine

Depuis le commencement, le gouvernement n'a placé aucune limite à l'expansion de la marine canadienne. Nous avons équipé des navires aussi rapidement que la marine a pu en faire l'acquisition. Non seulement la plus forte partie des effectifs navals du Canada est requise dans l'Atlantique, mais, en outre, il faut des navires marchands pour transporter les hommes et le matériel en Grande-Bretagne.

Le Canada fournit et continuera de fournir et d'équiper les deux catégories de navires, jusqu'à l'extrême limite de ses ressources.

Tout cela est bien différent de la tâche qui incombeait, sur mer, au Canada, durant la dernière guerre. Nous comptons alors, dans les premières phases de la guerre, non sur nos propres forces, mais sur la marine britannique pour la protection de nos côtes de l'Atlantique, sur la marine japonaise, pour la protection de nos côtes du Pacifique et, dans les derniers mois de la guerre, sur les navires de la marine des Etats-Unis.

L'armée partage la responsabilité de notre défense territoriale avec la marine. De concert, ces deux services assument également la défense de Terre-Neuve et d'autres îles de l'Atlantique.

Dependant, la contribution à la défense de la Grande-Bretagne a été la principale tâche de l'armée. Tous les Canadiens se rappellent avec fierté les paroles prononcées à plus d'une reprise par M. Churchill, que la présence de nos troupes était une assurance de sécurité pour le gouvernement et les habitants de la Grande-Bretagne.

La guerre actuelle n'est pas celle de 1914

Il est naturel que les Canadiens, en se rappelant la dernière guerre, jugent notre effort actuel d'après les effectifs de notre armée. Au cours de la dernière guerre, l'effort du Canada a consisté essentiellement et presque entièrement à lever un armée. Cependant, le présent conflit est bien différent, et pour atteindre la victoire, il faut adopter des méthodes différentes. On a dit avec raison que la présente guerre en était une de machines, de science et de psychologie.

La puissance offensive compte plus que le nombre

"Bien que nous soyons disposés à envoyer outre-mer une armée aussi considérable que les moyens du Canada le permettront sans nuire à notre effort par ailleurs, le gouvernement désire encore davantage s'assurer que chaque homme, chaque unité et l'ensemble de l'armée soient en mesure de donner leur rendement. La force d'attaque d'une armée importe plus présentement que l'importance de ses effectifs.

Le Canada entraîne les aviateurs de tout l'Empire

Le corps d'aviation royal canadien, tout comme l'armée et la marine, joue un rôle dans notre défense territoriale et dans celle de Terre-Neuve. La déclaration de la guerre au Japon a accru sa tâche sur la côte du Pacifique. Cependant, il doit surtout s'occuper de l'exécution du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.

L'aviation est d'importance capitale

La bataille de Grande-Bretagne en 1940 a entièrement justifié l'importance que, dès les premiers jours de la guerre, le Canada et le Royaume-Uni ont accordée à l'obtention de la maîtrise de l'air.

Toutes les campagnes du présent conflit ont également démontré que, sans une force aérienne suffisante, toute offensive ou même toute ré-

sistance prolongée, sur terre ou sur mer, est vouée à l'insuccès.

La sécurité de la Grande-Bretagne et sa capacité de porter l'attaque chez l'ennemi dépendent de même de la puissance de l'aviation concentrée dans ce pays. Cette puissance se développe en grande partie au Canada, tant par le plan d'entraînement aérien du Commonwealth que par les écoles d'aviation de la Royal Air Force.

Le plan d'entraînement aérien représente le plus considérable et le plus essentiel de tous les engagements militaires pris par le Canada dans cette guerre. Nous n'avons épargné aucun effort jusqu'à présent, et nous n'en épargnerons aucun à l'avenir pour assurer la continuation du succès de cette entreprise.

Le Canada, en concentrant ses efforts sur l'entraînement aérien, a par le fait même, diminué le nombre de ses escadilles en opération outre-mer.

Contrairement à l'armée actuellement en service outre-mer comme unité distincte, un nombre considérable et toujours croissant de membres du personnel spécialiste du Corps d'Aviation Canadien font du service avec la Royal Air Force. Les droits de la fierté nationale ont été subordonnés à l'effort total. Rien ne saurait marquer autant la différence qui existe entre la présente guerre et le dernier conflit, ainsi que la nature et l'importance de l'effort du Canada, que la contribution de notre pays à la guerre aérienne.

Nous approvisionnons l'Angleterre

Un autre aspect vital de l'effort de guerre du Canada est la part que nous prenons à l'approvisionnement en vivres de l'Angleterre. Cette part revient de plus en plus importante.

La Grande-Bretagne ne peut suffire à nourrir sa propre population et des armées de plus en plus nombreuses. Elle peut encore moins nourrir les soldats que le Canada ajoute constamment à ses effectifs.

Dans la présente guerre, contrairement à ce qui se passait au cours de la dernière, toutes les sources de produits alimentaires sur le continent européen ont été fermées par suite de l'occupation de ces pays par l'ennemi.

Le Canada est maintenant la source d'approvisionnement la plus rapprochée. Sans les vivres que l'Angleterre pourrait souffrir de la famine. Sans nos produits alimentaires, l'armée canadienne en Angleterre deviendrait un embaras au lieu d'un aide.

Les armées outre-mer dépendent de nos cultivateurs et de nos pêcheurs

On peut dire, en toute vérité, que la vie même de la population de la Grande-Bretagne et de nos propres soldats outre-mer dépend des efforts des cultivateurs et des pêcheurs du Canada. Dans la poursuite de la présente guerre, aucune tâche n'est d'importance secondaire.

Les demandes de produits alimentaires faites au Canada pour les armées alliées et, dans la suite, pour les pays actuellement subjugués, seront certainement plus considérables à l'avenir.

J'ai voulu parler directement de la production des vivres parce que je me demande si les Canadiens se rendent pleinement compte de l'importance vitale des vivres, considérés comme denrée essentielle à la guerre. Sans cela, j'aurais fort bien pu ne mentionner cette question que comme un aspect de la production dans notre effort total.

Ce n'est pas seulement dans le domaine des vivres que la production de notre pays dépasse de beaucoup nos propres besoins. Le Canada produit déjà des machines et des munitions de guerre en quantités tellement considérables qu'on aurait cru la chose impossible il y a deux ans.

L'autre jour, le ministre des munitions et approvisionnements a déclaré que les munitions produites au Canada servaient à combattre l'axe sur tous les fronts de bataille et sur toutes les mers. C'est là, certes un sujet de fierté, bien qu'il n'ait pas encore lieu d'être satisfaisant.

Il convient de nous rappeler que chacune des batailles qui ont été perdues depuis le commencement du présent conflit l'a été à cause du manque de machines, d'avions ou de chars d'assaut, de canons ou de bateaux. Les demandes qui nous viennent de tous les fronts n'ont pas trait tant aux hommes qu'aux chars d'assaut, aux avions et aux bateaux.

Pour ce qui est des armements, la tâche du Canada ne fait que commencer lorsque la production suffit aux besoins de nos propres armées, sauf pour les avions, le Canada a constitué, après l'Angleterre, elle-même, la principale source d'approvisionnement des armées britanniques.

Ce n'est que tout dernièrement que la production américaine est devenue comparable à la nôtre, mais aujourd'hui, nos voisins ont bien d'autres besoins immédiats à satisfaire. Le Canada doit maintenant aider à combler les besoins d'armes et de munitions considérablement accrues depuis l'entrée en guerre du Japon.

L'importance de nos mines et de nos forêts

Nos mines, nos forêts, nos fondrières et nos usines contribuent également à fournir des approvisionnements aux autres nations du Commonwealth, à la Russie, aux armées de nos autres alliés et même aux Etats-Unis.

En septembre 1939, le gouvernement s'est engagé à ne pas sacrifier de vies humaines inutilement, faute d'un équipement moderne suffisant. Toutes les campagnes ont servi à démontrer jusqu'à quel point la mécanisation et le blindage sont indispensables, de nos jours, à l'efficacité d'une armée en campagne.

Jamais on n'insistera assez sur la nécessité d'un effort total pour faire face à une guerre totale. Mais jamais non plus on n'insistera assez

sur le fait qu'un effort total représente l'utilisation des hommes et du matériel, non pas au gré de chacun, non pas au gré de ceux qui n'ont pu saisir les exigences de notre effort dans son entier, mais bien là où ils peuvent rendre les plus grands services.

Trop de ceux qui préconisent un effort total ne voient qu'un aspect de l'effort de guerre canadien.

Le Canada servirait mal les intérêts immédiats et futurs de la cause allié s'il négligeait d'assurer la défense des points vulnérables de son propre territoire, d'assurer la protection de la route de l'Atlantique, de maintenir une puissante force d'attaque en Angleterre ou sur tout autre théâtre de guerre où nos soldats seront appelés à servir, de poursuivre le plan de formation des aviateurs dont dépend si largement le maintien de la puissance aérienne du Commonwealth, ou encore, de produire les armes et les denrées alimentaires en quantités suffisantes.

Toutes ces initiatives sont essentielles à l'effort de guerre du Canada.

Chose également essentielle, notre effort de guerre doit être équilibré le mieux possible. Il importe de ne manquer aucun de ces buts, et ce n'est qu'en équilibrant les sacrifices demandés à l'effort humain et ceux exigés des ressources canadiennes que nous pourrions réaliser notre effort maximum de guerre. Il conviendrait d'ajouter que tout cela repose sur le degré de financement de l'effort total entier.

A la recherche de l'équilibre

Je désire, à la lumière de ces observations, faire en peu de mots la revue des réalisations du Canada dans la guerre actuelle. On constate que nous avons développé notre effort de guerre dans toutes les directions à la fois. Nous avons aussi cherché à maintenir un équilibre convenable entre la production et les forces armées et, dans les forces armées, entre les exigences de la marine, de l'armée et de l'aviation.

Les principes qui ont ainsi présidé à l'effort de guerre du Canada ont été appliqués durant les derniers mois de 1939. J'ai fait valoir alors l'importance de se préparer à un conflit terrible et prolongé dans lequel la puissance la mieux affirmée, la mieux capable de résister jusqu'au bout jouerait un rôle décisif.

Grenier et arsenal de l'Empire

Vue l'importance que prendrait, aux yeux d'un grand nombre, la formation d'une armée expéditionnaire, j'ai de même souligné la nécessité, pour le Canada, d'assister les armées de mer et celles de l'air. J'ai déclaré que notre effort de guerre porterait également sur les besoins de la marine, de l'armée et de l'aviation, que notre assistance économique risquait de devenir le facteur de toute première importance, qu'en plus d'être le grenier du Commonwealth, le Canada pourrait bien aussi en devenir l'arsenal.

Les réalisations

Dès les débuts nous avons donné à l'effort canadien dans cette guerre des cadres larges et nous avons préparé et organisé l'assistance nationale sur tous les fronts. Je passe maintenant aux réalisations.

Première la marine

A l'ouverture des hostilités, la marine royale canadienne comptait environ 20 navires et moins de 2,000 hommes.

Au commencement de 1940, elle comptait déjà 80 navires et plus de 5,000 hommes; au commencement de 1941, la marine comptait 175 navires et 14,800 hommes. Au commencement de cette année, notre marine comptait 350 navires et 27,600 hommes.

Depuis le commencement de la guerre, la marine a pris une part de plus en plus grande dans les opérations de convoiement dans l'Atlantique septentrional.

Nos navires canadiens ont aidé à protéger la Grande-Bretagne contre les menaces de l'invasion. Les hommes de la marine canadienne ont servi et servent encore dans les 7 océans, soit sur des navires canadiens, soit sur des unités britanniques. La longue liste des jeunes gens qui attendent de s'enrôler dans ce service prouve que le Canada tient la marine en haute estime.

En ce qui concerne l'armée

Au début des hostilités, la milice active permanente, ainsi que s'appelaient alors l'armée régulière du pays, comptait un effectif d'environ 4,500 hommes. A la fin de 1939, l'armée active du Canada, pour lui donner son nom à l'époque, possédait un effectif de plus de 94,000 hommes. La première division canadienne venait de débarquer en Angleterre.

A la fin de 1940, l'armée active atteignait presque 170,000 hommes. Un corps d'armée canadien composé de deux divisions avait déjà été constitué en Angleterre. Les troupes canadiennes étaient également en service actif à Terre-Neuve, aux Antilles anglaises et en Islande.

260,000 hommes sont enrôlés pour outre-mer

A la fin de 1941, l'armée active du Canada comptait plus de 260,000 hommes engagés à servir n'importe où dans le monde entier. La moitié environ servait en dehors du pays. Une troisième division d'infanterie, une division blindée, une brigade de chars d'assaut d'armée, des troupes de forestiers et d'autres unités spécialisées, ainsi que des milliers de renforts étaient rendus en Angleterre, en plus du corps d'armée original composé de deux divisions.

Les troupes canadiennes ont continué leur service à Terre-Neuve et aux Antilles. Deux régiments canadiens ont récemment écrit une nouvelle page de gloire dans l'histoire par leur héroïque défense de Hong-Kong.

En plus de l'armée active, plusieurs milliers de jeunes gens ont été appelés, au cours de 1941, à la formation et au service militaire au Canada sous l'empire de la loi sur la mobilisation des ressources

nationales. De ce nombre, une proportion considérable se sont enrôlés dans l'armée active, dans la marine et dans l'aviation. Des milliers de plus ont été assignés à divers postes au Canada, libérant ceux qui étaient enrôlés pour leur permettre de servir ailleurs.

Il y a lieu de mentionner également l'armée de réserve dans laquelle, à la fin de 1941, l'enrôlement s'établissait à quelque 140,000 hommes.

En ce qui concerne la force aérienne: Au début des hostilités, l'effectif de l'aviation royale canadienne atteignait quelque 4,000 hommes de tous grades. A la fin de 1939, cet effectif avait dépassé 8,000; à la fin de 1940, il touchait 43,000, et à la fin de 1941, il dépassait 100,000 hommes.

En plus de la défense territoriale, à laquelle elle s'est consacrée dès la déclaration de la guerre, l'aviation s'est employée, au cours des derniers mois de 1939, à l'élaboration et à la coordination des détails d'organisation du plan gigantesque d'entraînement aérien du Commonwealth britannique.

L'année 1940 a marqué une étape de la réalisation du plan. Malgré les problèmes de construction qui se posaient alors au corps d'aviation, les trois escadilles canadiennes envoyées outre-mer se sont acquittées vaillamment de leur tâche dans la bataille de la Grande-Bretagne.

En 1941, la patrouille de l'Atlantique et de Terre-Neuve n'a cessé d'accroître les responsabilités de nos effectifs territoriaux. Le déclenchement des hostilités avec le Japon a grandement augmenté leur tâche sur la côte du Pacifique. Encore en 1941, le corps d'aviation canadien s'est consacré surtout à former des équipages aériens pour les divers théâtres de la guerre. Le plan d'entraînement aérien a pris une nouvelle expansion durant l'année, et les finissants ont été plus nombreux.

La participation croissante du corps d'aviation royal canadien aux opérations aériennes en Grande-Bretagne et sur le continent européen a eu sa triste répercussion dans les listes de tués, blessés et disparus.

28 escadilles d'avions

A la fin de l'année, les 28 escadilles canadiennes primitives étaient passées à 28 déjà formées ou rendues à la dernière étape de formation en Grande-Bretagne. En outre, des milliers de pilotes et d'autres membres canadiens du personnel de l'air sortis du plan d'entraînement du Commonwealth servaient dans la Royal Air Force non seulement en Grande-Bretagne mais aussi dans le désert occidental et sur d'autres théâtres de guerre.

En sus de ses engagements résultant du plan d'entraînement aérien du Commonwealth, le Canada a répondu à la demande de techniciens très avisés et formés en vue de tâches spéciales, telles que la radiogoniométrie, en envoyant outre-mer des milliers d'hommes aptes à remplir ces importantes et urgentes fonctions.

Au début des hostilités, la production de matériel de guerre au Canada était minime et ne portait que sur quelques articles.

Dans les derniers mois de 1939 et les premiers mois de 1940, le Canada en était à l'étape d'organisation: établissement d'usines, mobilisation d'outillage, de matières premières et de main-d'œuvre; pose des assises de la production.

La production de guerre

Mais, à part de rares objets, tels que le fourniment de nos soldats, notre effort industriel ne se reflétait guère que par un accroissement soutenu des commandes placées et des marchés passés. Nous avons, toutefois, réalisé une vaste expansion du rendement de matières premières essentielles à notre production et à celle de la Grande-Bretagne.

Durant 1940, on n'a cessé de critiquer l'insuffisance de la production de guerre canadienne. On n'a pas tenu compte du temps qu'il fallait pour organiser la production de machines compliquées, dont la plupart n'avaient jamais été fabriquées au Canada.

Aujourd'hui, toutefois, ces mêmes critiques sont forcés de reconnaître que la production a atteint chez nous des proportions gigantesques. Il est un autre aspect isolé de notre effort de guerre auquel ils attachent maintenant une importance excessive.

A la vérité, nombreux sont les critiques du ministère qui ferment trop volontiers les yeux sur la production de guerre. Ils ne semblent pas se rendre compte, comme le cabinet s'en rend compte, que pour obtenir un rendement maximum, il nous reste encore à aborder plusieurs problèmes d'une extrême complexité.

Véritable révolution industrielle

Il convient de se rappeler qu'en plus d'équiper ses propres divisions le Canada s'est engagé à équiper des divisions anglaises, des divisions australiennes, des divisions néo-zélandaises et jusqu'à des divisions russes. Pour réaliser l'unité de l'effort allié, les armes et les munitions fabriquées au Canada, ainsi que celles d'autres pays, devront être expédiées aux endroits où elles sont le plus susceptibles de contribuer au salut commun.

Deux années de guerre ont plongé le Canada dans une véritable révolution industrielle. Notre pays fabrique actuellement presque tous les types de machines et d'équipement qui figurent à notre programme de production de munitions. Dans certains domaines, la production atteint des proportions formidables, dans d'autres, elle monte constamment.

On me permettra d'entrer dans quelques détails. Notre programme actuel de construction maritime engage une somme globale de plus de 800,000,000. Nous avons construit et nous continuons de construire en nombre considérable des corvettes, des dragueurs de mines, des

bateaux patrouilleurs et des vedettes lance-torpilles.

Nous sommes en voie de réaliser un programme fort important de construction de navires marchands, si imposant de fait qu'il égale presque celui de la Grande-B

"Ni des élections générales, ni un referendum sur la conscription ne sont opportuns ou nécessaires" (M. King)

"La question que le gouvernement se propose de poser à la population est tout simplement celle-ci: "Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

DIFFERENCE ENTRE UN PLEBISCITE ET UN REFERENDUM

(Suite de la page six)

Du début des hostilités, en septembre 1939, jusqu'au 31 mars 1940, c'est-à-dire durant la phase des préparatifs et de l'organisation, notre budget de guerre s'est chiffé par environ \$118,000,000. Pendant l'année financière qui s'est écoulée entre le 1er avril 1940 et le 31 mars 1941, ces dépenses ont avoisiné \$752,000,000. Des crédits de guerre au montant de \$1,450,000,000 figurent dans le budget de l'année financière actuelle (du 1er avril 1941, au 31 mars 1942). De cette somme énorme, \$851,000,000 avaient été dépensés à la fin de 1941.

Nos dépenses de guerre proprement dites depuis le début des hostilités jusqu'au 31 décembre 1941 ont donc atteint un chiffre total de \$1,721,000,000.

Comparaison

On peut se faire une idée de l'ampleur de notre effort de guerre en rappelant les dépenses effectuées par le Canada durant la dernière guerre. Du mois d'août 1914 jusqu'au 31 mars 1920, nos dépenses de guerre, y compris les frais de la démobilisation d'après-guerre, s'élevaient à \$1,670,000,000.

En d'autres termes, à la fin de 1941, soit au cours d'une période de deux ans et quatre mois, notre budget de guerre dépassait déjà le chiffre total des dépenses que nous avions faites pendant une période de six ans moins quatre mois lors de la dernière guerre. Fait encore plus frappant, le budget de guerre du Canada pour la présente année financière ne sera guère inférieur aux dépenses totales faites par notre pays durant la dernière guerre.

Outre de pouvoir aux dépenses que la guerre entraîne le gouvernement a entrepris de fournir suffisamment de devises canadiennes pour payer aux producteurs canadiens les fournitures de guerre destinées à la Grande-Bretagne. A cette fin, le ministre des finances a dû, depuis le début des hostilités, trouver une somme additionnelle de \$1,219,000,000.

Le gouvernement a veillé à répartir l'énorme fardeau financier aussi équitablement que possible. Depuis le commencement de la guerre jusqu'au 31 décembre 1941, une somme d'environ deux milliards de dollars a été prélevée en impôts seulement.

Transformation radicale

Pour obtenir un tel résultat, il nous a fallu réaliser précisément ce qui équivaut à une transformation radicale de notre régime fiscal. Le gouvernement a surtout eu recours à l'impôt direct à progression rapide sur le revenu des particuliers et à la taxation rigoureuse des revenus des compagnies et des surplus de bénéfices.

Nous avons ajouté les droits successoraux à la liste des impôts permanents compris dans notre régime fiscal. Nous sommes à négocier des ententes avec les provinces afin de faciliter la mobilisation ordonnée et équitable des ressources financières du pays à l'ultime limite de sa capacité.

La consommation civile

Les impôts, les épargnes et les emprunts de guerre, tout en étant nécessaires à l'obtention des vastes sommes requises pour solder les énormes dépenses de guerre, servent également une autre fin primordiale en temps de guerre. Ils freinent automatiquement la consommation civile et libèrent ainsi les ressources matérielles et la main-d'oeuvre pour les fins de guerre.

La diminution de la consommation civile, comme je l'ai déjà indiqué, est indispensable à un effort de guerre total. Les mesures financières, comme l'augmentation des impôts et des économies, y contribuent, mais on ne saurait atteindre par ce seul moyen le degré de diminution voulu. Je dirai un mot plus loin des autres méthodes utilisées par le gouvernement pour rendre des ressources additionnelles disponibles pour l'effort de guerre.

Le gouvernement a refusé de recourir à un moyen, cependant, de faire diminuer la consommation. Il n'a pas voulu laisser monter le prix librement. Il en serait résulté une réduction considérable de la consommation. Mais cette méthode aurait été inéquitable et injuste, présentement et dangereuse pour l'avenir.

Réglementation des prix

C'est pour cette raison qu'en octobre dernier le gouvernement a décidé d'arrêter la hausse des prix lorsqu'ils commencent à augmenter rapidement. Le gouvernement a entrepris la réglementation des prix afin de répartir les fardeaux de la guerre aussi équitablement que possible, et, au besoin, il a pris d'autres mesures afin de réglementer la consommation civile de façon juste et équitable.

En entreprenant la réglementation du coût de la vie, le gouvernement appliquait, dans le domaine économique, le programme qu'il avait adopté, dès le début de la guerre pour en arriver de façon progressive et ordonnée à un effort de guerre total. Il s'était rendu compte qu'on finirait par atteindre le stade où la question d'une hausse générale des prix se poserait.

Nous avons jugé opportun de retarder l'application d'une mesure de contrôle, à tous les prix, jusqu'au moment où le besoin s'en ferait réellement sentir. La réglementation absolue des prix, comme tous commentent à le comprendre, compliquerait de nombreuses complications et restrictions.

De plus, comme toute mesure obligatoire, elle nécessiterait l'organisation d'un personnel nombreux pour en assurer la mise en vigueur. Il était manifestement indésirable de priver certaines entreprises des services de leurs employés avant qu'on en eût besoin.

Pour éviter l'inflation

Le contrôle des prix s'avérerait nécessaire, tard en 1941, si nous voulions que le peuple canadien ne fût pas en butte aux craintes, au sentiment d'insécurité, aux souffrances et à l'exploitation qui résultent inévitablement de l'inflation des prix.

L'application heureuse du contrôle des prix et des mesures connexes en vue de réglementer les gages et les salaires contribuera à la victoire. Après la guerre, ces mesures favoriseront la reprise des affaires au pays.

Cette brève revue nous montre que le programme de guerre du Canada a été bien équilibré. Nous pouvons dire que nous avons obtenu de bons résultats dans tous les domaines. Ajoutons à cela que nous avons fourni cet effort grâce à des méthodes qui ont gardé notre pays uni.

Je dis même que sans cet unité d'intention et d'effort notre pays n'aurait jamais pu accomplir un tel travail.

Le programme de 1942

Je passe maintenant au programme de l'année qui commence, programme préparé pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1943.

Notre marine compte déjà à son actif 350 bateaux et plus de 27,000 hommes en service. Le programme d'expansion pour l'année 1942 peut s'exprimer bien simplement. Nous emploierons tous nos moyens de construction navale à fournir des bateaux à la Grande-Bretagne et au Canada.

Outre les navires construits pour le compte de l'Angleterre, la marine prendra à son service tous les bateaux que notre pays pourra construire. Elle enrôlera et formera tous les hommes requis pour les équipages de ces navires.

On n'a limité d'aucune manière le nombre des bateaux et des hommes, si ce n'est que le nombre de navires disponibles limitera nécessairement le nombre d'hommes qu'il faudra enrôler et former.

L'armée active du Canada se compose maintenant d'un corps de trois divisions d'infanterie, de troupes auxiliaires et de troupes de corps d'armée, d'une division blindée et d'une brigade de chars d'assaut en Angleterre. Nous avons aussi, en Grande-Bretagne, des milliers de soldats dans les unités de renforts.

La quatrième division

Nous avons mobilisé au Canada une quatrième division d'infanterie et les groupes de brigade d'une sixième division. Outre cela, nous avons des troupes qui s'occupent de la défense territoriale sur nos côtes et dans les régions vulnérables, ainsi que des troupes de renfort qui suivent les cours d'instruction militaire.

Deux corps d'armée

Nous voulons, au cours de l'année 1942, créer outre-mer une armée canadienne composée de deux corps d'armée. Le premier comprendra trois divisions d'infanterie et deux brigades de chars d'assaut; l'autre sera formée de deux divisions blindées. Nous fournirons en outre toutes les unités auxiliaires dont auront besoin ces deux corps.

Pour obtenir ce résultat, il nous faudra: Premièrement, transformer la présente division en une division blindée, la former et l'équiper en vue du rôle spécial qu'elle devra tenir et l'envoyer outre-mer en temps utile.

Deuxièmement, lever, équiper, former et expédier outre-mer une autre brigade de chars d'assaut d'armée pour servir avec les divisions d'infanterie du corps canadien.

Troisièmement, lever, équiper, former et expédier des troupes auxiliaires additionnelles et pour le corps d'infanterie et pour les nouveaux corps blindés.

Quatrièmement, maintenir et renforcer ces deux corps.

Cinquièmement, fournir l'effectif d'un quartier général pour le corps d'armée et pour le corps blindé.

La disposition ultime de toutes les troupes on le reconnaîtra toutefois, dépend nécessairement des circonstances qui déterminent le cours des hostilités.

La défense territoriale

Quant à la défense territoriale du Canada, nous avons pris les dispositions spéciales là où elles ont semblé s'imposer à la suite de l'état de guerre avec le Japon. Les garnisons affectées à la défense de nos côtes ont été renforcées. On a prévu les réserves utiles à parer à toute éventualité probable.

D'un bout à l'autre du pays se poursuivent actuellement une réorganisation et une répartition spéciales des formations de réserve; on poursuit également l'organisation d'urgence des effectifs en service actif dans les centres d'instruction ou ailleurs.

La nécessité de mobiliser une autre division pour la défense du Canada, lorsque la 4e division blindée sera envoyée outre-mer, s'établira, naturellement, en fonction des événements qui surviendront d'ici là.

La situation au Canada, en ce qui concerne la défense contre avion, s'améliore de mois en mois au fur et à mesure de la disponibilité croissante de l'équipement. La mobilisation de nouvelles unités s'effectue en fonction des livraisons d'équipement prévues.

Armée complète et autonome

Le programme militaire pour 1942 créera une armée canadienne d'outre-mer parfaitement moderne, bien équilibrée et capable de porter de durs coups. Cette armée sera complète et autonome.

Elle sera en mesure de servir sur n'importe quel théâtre de guerre et il est possible de la maintenir efficacement tant au point de vue de l'effectif en hommes qu'à celui de l'équipement.

L'armement blindé

On doit observer que le programme militaire de 1942 est surtout remarquable par l'accroissement projeté de l'armement blindé pour l'armée outre-mer. Un tel projet se fonde sur l'expérience militaire acquise au cours de la présente guerre et correspond au programme de l'armée anglaise.

Le plan d'entraînement

J'ai déjà dit que le corps d'aviation royal canadien comprenait bien au-delà de 100,000 hommes à la fin de l'année, sans compter les civils. Le plan d'entraînement aérien fonctionne à plein rendement; les responsabilités et la tâche en ce qui concerne la défense côtière, en particulier sur le littoral du Pacifique, ont été considérablement accrues; et la mise sur pied de 28 escadrilles canadiennes pour combattre outre-mer sera complétée, non seulement avec un personnel navigant au complet mais avec tout le personnel de terre et d'entretien nécessaire.

Les pilotes canadiens outre-mer

Jusqu'à ce que nous ayons conclu avec le gouvernement du Royaume-Uni des arrangements en vue de porter à plus de 28 le nombre des escadrilles du corps d'aviation royal canadien, des pilotes canadiens et autres membres d'équipages aériens, envoyés outre-mer en nombre plus que suffisant pour maintenir au complet les effectifs de ces escadrilles canadiennes, serviront dans la Royal Air Force, où des milliers de leurs camarades sont déjà en activité de service.

Effectifs territoriaux

Il faut s'attendre aussi à une augmentation des effectifs territoriaux, mais pour des raisons faciles à comprendre, il ne m'est pas permis d'entrer dans des détails. Des milliers de jeunes Canadiens sont maintenant en service actif; l'entraînement aérien d'un plus grand nombre d'entre eux demeurera la principale tâche du corps d'aviation royal canadien, au pays.

A la longue, comme le ministre de l'Air n'a cessé de nous en avertir, le plus grave problème auquel le gouvernement devra faire face, en ce qui concerne nos ressources humaines, sera d'enrôler le nombre voulu de recrues pour la formation d'équipages aériens, dont nous aurons besoin, non pas dans un avenir rapproché, mais dans quelques mois ou dans un an.

Non pas que nos jeunes gens refusent de servir; au contraire, ils n'attendent que l'occasion; mais le nombre de ceux qui possèdent les hautes qualités requises se trouve limité par notre faible population. Les besoins futurs, en ce domaine, paraissent surpasser ceux de la marine ou de l'industrie.

Les cadets de l'air

Le gouvernement s'applique activement à trouver une solution à ce problème. Grâce à la formation de cadets de l'air, à l'instruction préalable à l'admission, à la culture et à l'éducation physique.

L'efficacité des armées du Canada est en fonction du travail accompli sur les fermes, dans les mines, dans les forêts, dans les ateliers et les établissements industriels, pour les chemins de fer et la marine marchande du Canada. Depuis l'ouverture des hostilités la production canadienne s'est révélée essentielle non seulement à l'effort de la Grande-Bretagne mais encore à celui de toute nation ennemie des puissances de l'Axe.

Le groupe des nations unies dépendra plus que jamais encore en 1942 des efforts de la production canadienne.

J'ai déjà souligné que le gouvernement n'a imposé aucune limite à la production de guerre. Les seules limites que nous connaissons viennent de la rareté de plus en plus grande des administrateurs, des outils, des matières premières et des ouvriers spécialisés.

Bien que le ministre des munitions et approvisionnements ait déclaré au parlement en novembre que presque tous les établissements disponibles au Canada étaient déjà employés, à la production de guerre, il ajoutait récemment qu'il "veille maintenant encore plus haut".

La production non essentielle

Pour accroître la production il faudra absolument demander aux établissements d'abandonner la production non essentielle et d'affecter leurs ouvriers ailleurs. Notre économie industrielle est des plus serrées.

Mais je serais bien surpris si, vers la fin de l'année, l'industrie canadienne et notre main-d'oeuvre

ne nous causaient pas à tous un nouveau problème.

L'agriculture canadienne a déjà accru sa production à un point qui tient du miracle. La production de fromage a augmenté d'un cinquième, celle de lait doublé des deux tiers, celle du porc a doublé et celle des oeufs atteindra sous peu un niveau sans précédent.

Pour cette troisième année de guerre, on a demandé aux cultivateurs laitiers, aux éleveurs de porcs et aux aviculteurs de produire le plus qu'ils le pourront.

Bacon, oeufs, fromage

Le Canada s'est engagé à fournir à la Grande-Bretagne 618,000,000 de livres de bacon, jambon et autres produits du porc. Il s'engagera sous peu à lui expédier au moins 125,000,000 de livres de fromage. La Grande-Bretagne aura besoin encore cette année de 675,000 caisses de lait évaporé. Les commandes actuelles d'oeufs portent sur 30,000,000 de douzaines. Nous prévoyons d'autres commandes importantes à livrer cet été et cet automne.

Le Canada a aussi entrepris de procurer à la Grande-Bretagne quatre millions et demi de livres de miel, 510,000 barils de pommes fraîches, 525,000 caisses de pommes préparées, 300,000 caisses de tomates en conserves, ainsi que d'autres fruits et légumes en abondantes quantités.

La valeur des exportations des denrées précitées s'élèvera à nos yeux à \$180,000,000. Les exportations correspondantes, pour l'année précédant la guerre, valaient environ \$50,000,000.

Effort du cultivateur

Si nous recourons à tous les moyens possibles pour aider au règlement des problèmes ouvriers, nous pouvons, je le sais, nous reposer sur les cultivateurs canadiens pour le reste. Mais le but que nous nous sommes fixés pour 1942 exige d'eux un effort total.

Dans l'allocation qu'il a prononcée à Mansion House pendant mon séjour en Angleterre, et aussi dans le discours qu'il a fait en cette Chambre le 31 décembre, le premier ministre de Grande-Bretagne (M. Churchill) a parlé de l'aide financière que le Canada a accordée à la Grande-Bretagne au cours de la guerre actuelle.

La contribution du Canada

Nos concitoyens ne savent pas au juste, j'en suis sûr, dans quelle mesure le Canada a fourni des approvisionnements à la Grande-Bretagne. Notre pays a fourni à la métropole des armes et des munitions destinées à ses propres forces armées, et à d'autres forces alliées que la Grande-Bretagne s'est engagée à équiper.

Le Canada a, en outre, fourni au Royaume-Uni des matières premières pour sa production de guerre ainsi que des vivres pour l'alimentation de ses armées et de ses citoyens.

Autrement dit, en plus de jouer de son propre chef le rôle d'associé régulier de la Grande-Bretagne dans la guerre, le Canada est devenu l'un des principaux fournisseurs d'armes, de vivres et de navires pour la Grande-Bretagne, pour d'autres pays du commonwealth et pour d'autres nations alliées.

Les expéditions du Canada

Les expéditions faites par le Canada depuis le début de la guerre ne le cèdent en rien, au point de vue du volume total, à celles que les Etats-Unis ont faites jusqu'ici.

La fourniture de ces vastes quantités de matériel de guerre a obligé le Canada à prêter son concours financier à la Grande-Bretagne. Ce concours financier que nous avons accordé à la Grande-Bretagne ne doit pas s'entendre, naturellement, dans l'acceptation usuelle du terme.

Le Canada n'expédie pas d'argent outre-Atlantique; en réalité, aucun numéraire ne quitte notre sol.

Concours financier

Voici de quelle façon le Canada a prêté son concours financier à la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique a acheté du matériel de guerre des producteurs canadiens. La Grande-Bretagne cependant n'avait pas un nombre suffisant de dollars canadiens pour effectuer le paiement de la majorité de ces achats. Elle nous a donc versés des livres sterling, qui sont restées en dépôt à Londres étant donné qu'on ne peut pas, naturellement, s'en servir au Canada.

C'est le gouvernement canadien qui a fourni la plus grande partie de l'argent dont on avait besoin pour payer les producteurs de canons, de cuivre, de bacon et autres denrées. Il a fallu prélever cet argent canadien parmi la population canadienne au moyen d'impôts, d'épargnes de guerre ou d'emprunts de guerre.

Voilà, d'autres termes, en quoi consiste le concours financier que le Canada a accordé à la Grande-Bretagne: le ministre des Finances a prélevé des fonds parmi la population canadienne au moyen d'impôts et d'emprunts afin d'acquitter le coût des navires, des chars d'assaut, des canons, des avions et des autres armements produits au Canada et expédiés outre-mer pour l'armée, la marine et l'aviation britanniques; afin d'acquitter aussi le coût de l'aluminium, du cuivre, de l'acier, du bois d'oeuvre et de autres matières brutes dont avait besoin l'industrie de guerre britannique; et afin de payer également aux cultivateurs et pêcheurs canadiens la nourriture qu'ils avaient expédiée outre-mer et qui devait servir à nourrir le peuple britannique.

Le gouvernement britannique a pu se procurer des devises canadiennes dans des opérations commerciales ordinaires, par exemple le produit des exportations britanniques au Canada et les encaissements provenant des intérêts et des dividendes sur des titres canadiens. Cet argent a servi à acquitter une

partie des achats britanniques. Toutefois, les exportations britanniques au Canada vont nécessairement en diminuant.

Dans les premiers mois de la guerre, le gouvernement britannique avait une réserve d'or considérable et il a pu en faire servir une partie au paiement du matériel de guerre qu'il recevait du Canada. Le gouvernement britannique se procura des devises canadiennes additionnelles grâce à une entente par laquelle le Canada s'engageait à racheter de la Grande-Bretagne un certain nombre de titres du gouvernement canadien ou garantis par ce dernier et aux mains de détenteurs britanniques.

Paiement en livres sterling

Cependant le paiement de la majorité des fournitures canadiennes a dû s'effectuer en livres sterling. Au cours de l'année dernière, la Grande-Bretagne a demandé instamment au Canada de lui envoyer d'énormes quantités de munitions et d'approvisionnements, et le Canada a créé la capacité de production requise pour cela.

Les producteurs canadiens ont été rémunérés en argent canadien par le gouvernement canadien.

En retour, le Canada a vu mettre à son crédit dans les livres de la Grande-Bretagne une certaine quantité d'argent anglais qui ne peut toutefois être dépensée au Canada. C'est ainsi que les réserves d'argent anglais au Canada ont pris des proportions de plus en plus considérables.

Cela revient à dire en somme que la Grande-Bretagne a envers le Canada une dette de guerre qui s'accroît constamment.

Les énormes dettes de guerre

Tous, nous nous rappelons les problèmes et les difficultés d'ordre international qui ont surgi après la dernière guerre par suite de l'existence d'énormes dettes de guerre que certains gouvernements avaient envers d'autres gouvernements.

Nous nous rappelons combien les nations répugnaient à accepter de se faire rembourser par les autres nations de la seule façon qui permette réellement le règlement des grosses dettes de guerre, c'est-à-dire en enlevant les barrières douanières et en acceptant le paiement en marchandises.

Nous savons que les dettes de guerre gigantesques ont créé de la défiance et de l'amertume entre les nations. Le gouvernement désire vivement éviter la répétition de pareilles difficultés dans les relations d'après-guerre entre la Grande-Bretagne et le Canada.

Le Canada et les E.-U.

Nous croyons que ces difficultés seraient évitées et qu'en même temps l'étendue réelle de l'effort de guerre du Canada serait mieux appréciée si nous établissions sous un jour plus clair les arrangements financiers entre le Canada et les Etats-Unis, tant pour le passé que pour un avenir raisonnablement prévisible. Nous croyons que le moment est venu de le faire.

Offre du Canada

Le gouvernement canadien propose donc au gouvernement britannique que les arrangements financiers entre le Canada et la Grande-Bretagne soient placés sur une nouvelle base. Nous avons raison de croire que l'offre que nous faisons sera accueillie chaleureusement par le gouvernement britannique.

Pour ce qui est des transactions du passé, nous proposons de convertir la plus grande partie des livres sterling qui se sont accumulés au crédit du Canada à Londres en un prêt au Royaume-Uni de \$700,000,000 en argent canadien.

Nous proposons que, durant la guerre, ce prêt soit réduit par le produit de toutes ventes, faites à des personnes en dehors du Royaume-Uni, de valeurs en devises canadiennes maintenant détenues par des personnes domiciliées dans le Royaume-Uni, ainsi que par le produit du rachat ou remboursement de toutes valeurs canadiennes détenues dans le Royaume-Uni.

Prêt sans intérêt

Ce nouveau prêt ne portera pas intérêt durant la guerre. Aussitôt que possible après la guerre, les gouvernements des deux pays s'entendront pour fixer un taux d'intérêt applicable à partir d'alors et pour prendre des mesures appropriées en vue du remboursement de l'emprunt.

Achat de valeurs

Depuis l'ouverture des hostilités, le gouvernement canadien a, par ses achats de valeurs de l'Etat canadien détenues dans les Iles Britanniques, mis à la disposition de la Grande-Bretagne quelque \$400,000,000 canadiens. En d'autres termes, notre gouvernement a, durant la guerre, payé une partie de la dette extérieure du Canada.

En vertu de l'entente dont il s'agit, le gouvernement canadien achètera, à titre absolu, le reste des valeurs du Dominion et des Chemins de fer Nationaux du Canada évaluées à environ \$295,000,000, appartenant à des habitants de Grande-Bretagne.

Le gouvernement du Canada se trouvera ainsi à rembourser, avant l'échéance, le reste de sa dette envers la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais paiera les livres sterling. A son tour, le gouvernement canadien paiera les titres au gouvernement anglais en dollars canadiens, contribution directe d'approvisionnement de guerre au montant de \$1,000,000,000.

Offre de \$1,000,000,000

Pour l'avenir, outre les dispositions financières pour le recrutement et l'entretien des forces armées du Canada, le gouvernement entend, à titre de partie de la contribution directe du Canada à la dé-

faite de l'Axe, demander au Parlement de parer à l'insuffisance de dollars canadiens dans le Royaume-Uni en fournissant à la Grande-Bretagne, gratuitement et sans obligation de part, du matériel de guerre, des matières premières et des vivres jusqu'à concurrence de \$1,000,000,000.

L'effort de guerre direct du Canada se trouvera ainsi à comprendre, outre ses forces armées, une contribution absolue d'approvisionnement de guerre sur une vaste échelle.

Les propositions que j'ai esquissées suffiront, comptons-nous, à subvenir aux besoins du Royaume-Uni en fait d'approvisionnements de guerre canadiens jusqu'au début de 1943.

En annonçant cette offre, je tiens à souligner que la charge financière résultant de la guerre, charge que la population canadienne supporte actuellement, ne se trouvera pas aggravée du fait des aménagements financiers envisagés avec le Royaume-Uni.

Nos engagements

Le Canada s'était déjà engagé à fournir à la Grande-Bretagne l'argent canadien qu'il lui faut pour payer ses achats d'approvisionnements de guerre au Canada. Que l'on fournisse cet argent sous forme d'un prêt à la Grande-Bretagne ou sous forme d'une contribution directe à la défaite d'Hitler, cela ne changera en rien le nombre de dollars que la population canadienne s'est engagée à affecter à la conduite de la guerre.

Les avantages de cet arrangement financier projeté sont qu'il empêchera l'accumulation d'une dette de guerre dans des proportions gigantesques et incontrôlables, ce qui pourrait engendrer dans l'avenir de graves maux et beaucoup d'amertume; qu'il soulagera la Grande-Bretagne de toute anxiété financière qu'elle pourrait avoir à l'égard de ses sources canadiennes d'approvisionnements, et qu'enfin il adaptera aux réalités de la guerre les arrangements d'ordre pratique que nous avons avec la Grande-Bretagne.

Sauvegarder la liberté

L'adoption de ce nouveau plan signifiera que le Canada, en cette époque de crise si intense, prouve d'une façon non équivoque sa détermination à déployer les plus grands efforts pour la sauvegarde de la liberté chez lui comme au dehors.

Jusqu'ici, j'ai donné un aperçu de notre programme pour l'an prochain. J'ai démontré que dans tous les domaines de l'effort de guerre du Canada, nous nous proposons d'aller jusqu'à la limite de la puissance productive du pays; il ne reste à exposer le fardeau économique que notre programme nous impose.

A ce moment, nous pouvons à peine donner un aperçu sommaire des dépenses que nous devons effectuer. Le ministre des Finances (M. Hsley) pourra donner plus de précisions lorsqu'il soumettra ses créations de guerre. Toutefois, le total provisoire estimatif que nous prévoyons atteindra les \$3,000,000,000.

Effort financier total

Les conseillers financiers du gouvernement croient qu'il sera possible de tirer des impôts, des emprunts et des épargnes de guerre cette somme, ainsi que les montants additionnels destinés à l'administration civile; cependant, ils considèrent que c'est un effort financier total.

Programme équilibré

En préparant son programme de guerre de 1942, le gouvernement n'a eu qu'un seul objet. C'est celui que nous poursuivons depuis le début: l'effort de guerre national total.

Toutefois, cet effort ne laxe pas un domaine au détriment des autres. Il s'agit, comme depuis le début, d'un effort bien équilibré. Nous avons tenté de prévoir tous les besoins et toutes les éventualités dans la mesure du possible. De plus, il est destiné à prendre une place appropriée dans l'effort collectif de toutes les nations rangées contre l'Axe.

On a étudié de la façon la plus soignée la possibilité d'accentuer chaque aspect de notre effort national aussi importants pour l'ensemble.

Nous avons étudié aussi soigneusement les diverses méthodes qui nous permettraient d'obtenir les résultats désirés. L'effort de guerre national total exige, pour être bien équilibré, la mobilisation, par l'impôt, l'emprunt et l'épargne, des ressources financières appropriées, ainsi que l'adoption, après mûre réflexion, des mesures propres à obtenir ce résultat.

Mobilisation des ressources

Il exige également la mobilisation des ressources matérielles et du capital humain et la même prudence dans le choix des moyens d'atteindre ce but. Quant aux mesures qui nous permettront de mobiliser les ressources financières, je laisse cette question au ministre des Finances. Il faudra attendre la présentation du budget des dépenses pour être fixé sur ce point.

Pour la mobilisation des ressources matérielles aussi bien que du capital humain, il faudra avoir recours à une certaine contrainte, tout comme pour la mobilisation des ressources financières.

La conscription

L'emploi de la contrainte, ou "conscription", si vous préférez ce mot, afin de mobiliser les ressources matérielles et humaines, n'a rien de nouveau. Ce Parlement a déjà approuvé cette méthode. Le principe de la contrainte a été incorporé dans la loi de mobilisation des ressources nationales, adoptée le 29 juin 1940. Cette loi donne au gouvernement des pouvoirs très étendus relativement à la mobilisation, pour des fins de guerre, des ressources matérielles et humaines du pays.

Puisqu'on discute beaucoup moins de la première question, la

mobilisation des ressources matérielles, que de l'autre, je vais l'aborder en premier lieu.

Au début de la guerre, la mobilisation des ressources matérielles ne soulevait aucun problème. La production n'en était encore qu'au stade de l'organisation. La demande de matières premières était faible. Toute insuffisance dans les approvisionnements canadiens pouvait être comblée par des achats aux Etats-Unis.

Notre crédit aux Etats-Unis

En d'autres termes toutes nos autres insuffisances n'avaient comme obstacle que les limites de notre crédit dans la république

"Ligne de conduite la plus susceptible de maintenir l'unité du pays" (M. King)

Le plébiscite aura lieu le plus tôt possible — Minimum de dépenses — Les soldats auront l'occasion de se prononcer

(Suite de la page sent)

sources humaines sur une plus grande échelle. Ce que nous entendons faire en somme, c'est de donner plus d'extension à la méthode que nous avons toujours employée, c'est-à-dire d'appliquer le principe par étapes successives.

En d'autres termes, nous nous proposons d'étendre encore plus l'application du service national sélectif pour répondre aux nouveaux besoins qui peuvent surgir.

Politique du gouvernement

Comme je l'ai déjà dit, cette mesure non plus n'est pas nouvelle ni est-elle proposée aujourd'hui pour la première fois, ni ne vise-t-elle à influencer sur l'indépendance des membres du Parlement. Ainsi que je l'ai expliqué, ce principe même en juin 1940, et ce principe a déjà reçu un commencement d'application.

Le 12 novembre dernier, j'ai affirmé au Parlement, en termes non équivoques, que la politique ministérielle de mobilisation de nos ressources humaines s'appuyait sur le principe du service national sélectif et que l'extension de l'application du service national sélectif obligatoire, la conscription si vous voulez, était l'un des éléments de cette politique.

La conscription au pays

Qu'on me permette de citer textuellement mes paroles: "La conscription considérée comme l'enrôlement sélectif obligatoire pour le service national, procède d'un principe que notre gouvernement a énoncé dans la loi de la mobilisation des ressources nationales qu'il a fait adopter au cours d'une session antérieure du Parlement."

"Pour ce qui est de la célérité avec laquelle ce principe doit être appliqué et de l'étendue de son application, c'est là une question qu'il appartient au gouvernement de régler, et il le fera en se basant sur tous les renseignements qu'il possède quant aux besoins de notre effort de guerre et en tenant compte de la mesure dans laquelle notre pays pourra y faire face."

"Je veux qu'il soit très bien compris que je suis en faveur du principe du service national obligatoire et sélectif pour le Canada, au Canada. Je n'ai jamais pris d'autre attitude. J'ai toujours été et est avis. Nous avons appliqué ce principe dans le domaine de l'instruction militaire et dans plusieurs autres que je pourrais indiquer."

"La Chambre apprendra dans quelle mesure additionnelle il sera appliqué lorsque le gouvernement annoncera ses décisions sur cette question."

Application plus étendue

Je n'ai pas fait connaître alors les décisions qui auraient pu être prises touchant une application plus étendue. J'ai cru le moment mal choisi, à la fin d'une session dont le travail principal était déjà terminé, de faire une déclaration aussi importante et j'ai préféré, en toute équité à l'égard du Parlement, attendre une nouvelle convocation des Chambres, afin de permettre aux membres de la députation d'étudier et de discuter à fond tous les aspects de la question.

L'application plus étendue du service sélectif national obligatoire présente des problèmes très compliqués. Il s'agit là, en soi, d'un procédé de sélection. Le principe de sélection pour la mobilisation forcée des hommes n'est pas moins compliqué que pour celle des ressources matérielles. Mais le fait de ne pas annoncer de nouvelles décisions en novembre n'a en rien retardé l'application plus générale du principe.

Cela nous a mieux permis, au contraire, d'effectuer avec beaucoup de soin le travail d'organisation qui doit nécessairement précéder toute application efficace d'un service sélectif plus étendu, soit volontaire, soit obligatoire.

Problèmes

L'importance dans un effort de guerre total, de l'utilisation efficace des effectifs humains d'une nation — hommes et femmes — n'échappe à personne. Mais ce n'est pas tout. Ce n'est, je le répète, qu'un facteur dans l'ensemble. En considérant une application plus étendue du service sélectif comme moyen de favoriser un effort de guerre total, il importe de se rappeler que le service sélectif national n'est pas une fin en lui-même, mais uniquement un moyen d'atteindre cette fin, qui est l'effort de guerre total.

Le problème de la mobilisation de nos ressources matérielles et de celui de la mobilisation de nos ressources humaines sont inséparables l'un de l'autre et un juste équilibre doit être maintenu entre eux comme cela s'impose pour tous les autres aspects de notre effort de guerre.

Il est impossible de mobiliser les ressources matérielles sans effectifs humains correspondants et il serait vain de mobiliser les hommes à moins de leur fournir les matériaux et les outils nécessaires à leur travail ainsi que l'équipement et les armes indispensables pour combattre.

Sous l'empire de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, on a effectué une application restreinte du service sélectif national obligatoire, depuis octobre 1940, dans le choix de jeunes gens appelés à l'instruction militaire. Les principes de sélection tenaient compte de l'âge et de l'état civil et des services antérieurs, correctifs nécessaires en vue des autres formes essentielles du service national.

Extension du service sélectif

Le gouvernement a maintenant l'intention d'étendre à d'autres domaines de notre effort de guerre, en plus du domaine purement militaire, l'application du service sélectif national obligatoire. Le gouvernement appliquera ces pouvoirs d'une manière sélective et progressive dans les domaines où il jugera la chose propre à contribuer à un effort total.

Il n'a pas encore été nécessaire, et de fait il n'aurait pas été utile d'appliquer à la nation des sacrifices tels que ceux que le gouvernement a en vue et dont il exposera la nature au cours de la présente session.

J'invite donc ici la Chambre à prêter une attention toute particulière à ce que je vais dire.

Nouveaux sacrifices

Ces mesures influenceront directement sur le mode d'existence d'un grand nombre d'hommes et de femmes. Elles influenceront aussi de la façon suivante sur la vie nationale. Elles diminueront encore d'une façon très sensible les privilèges que nous avons pu conserver jusqu'ici. Elles n'atteindront pas la santé physique non plus que le contentement d'esprit que procure la défense des grandes causes, mais elles diminueront encore plus le confort et les avantages dont jouit la plus grande partie de la population et elles transformeront le caractère de notre existence quotidienne.

On ne saurait supposer qu'il existe chez nous un grand nombre de gens désœuvrés menant une existence facile, qui pourraient être appelés au service de la nation. A quelques rares exceptions près, tous les Canadiens adultes sont au travail tous les jours. Sous notre régime social, la plupart des citoyens s'occupent eux-mêmes de se trouver de l'emploi, ce qui évite la nécessité d'un vaste organisme administratif.

Si les efforts de vous portaient uniquement sur la guerre même, comment pourrait-on se procurer les vivres, le combustible, les moyens de transport ou le vêtement?

objets grâce à des mesures pratiques qui tendront à augmenter la mobilité des ressources en hommes, d'augmenter l'effectif féminin susceptible d'accepter un emploi et de faciliter le déplacement de la main-d'œuvre des emplois non essentiels à des emplois qui ajoutent directement à notre effort de guerre.

Le projet comporte également des améliorations dans la méthode de sélection des hommes pour l'instruction militaire et le service obligatoire.

Tâche compliquée

Le rouage administratif nécessaire à l'application équitable et efficace des mesures projetées sera nécessairement compliqué. Quand il s'agit d'hommes et de femmes, leurs capacités ne seraient être pesées, mesurées et classées avec le même degré de précision que les qualités du blé, du ciment ou de l'acier.

Il faudra du temps et de l'habileté pour accomplir avec succès cette tâche compliquée de sélection.

De plus, le gouvernement n'a nullement l'intention d'accroître indûment, c'est-à-dire avec gaspillage, les rouages administratifs. Il faut absolument que nous évitions d'affecter des hommes et des femmes à des tâches inutiles.

Dans les phases de notre effort de guerre où le régime du volontariat fonctionne d'une façon satisfaisante, la sélection libre, qui laisse à chacun une certaine liberté de choisir le champ d'action qui lui convient, se continuera.

Le recours aux méthodes plus coûteuses et plus compliquées de la contrainte se limitera aux domaines de notre effort de guerre où l'on a lieu de croire que la sélection obligatoire se traduira par un plus fort rendement.

Garder le pays uni

En visant à un effort total, le gouvernement n'a jamais cessé de croire que seuls les efforts conjugués peuvent aboutir à ce résultat. Toutes les mesures qu'il a prises depuis le moment où la menace de la guerre a paru à l'horizon européen lui ont été dictées par le souci de diriger sa politique et l'administration des affaires publiques de façon que le pays demeure uni en appuyant l'effort national.

Tous les honorables membres de cette Chambre savent que, sans la conviction qu'advenant une guerre européenne il n'y aurait pas ici de conscription pour service outre-mer, le Parlement n'aurait jamais décidé, de la façon prompte et unanime que l'on sait, de se ranger aux côtés de la Grande-Bretagne pour résister à l'agression et défendre la liberté.

Les honorables membres savent que si, à l'époque où la participation du Canada à la guerre était débattue au cours d'une campagne électorale dans la province de Québec par un gouvernement professant une doctrine politique différente de la nôtre, une assurance semblable n'avait pas été donnée au nom du gouvernement actuel par feu le très honorable Ernest Lapointe, par le ministre des Travaux publics, (M. Cardin), par d'autres chefs libéraux de la province de Québec et par des représentants de cette province à la Chambre des communes, le verdict de la population québécoise aurait pu être bien différent.

Election de M. Godbout

A cette époque-là, le peuple de la province de Québec a renversé le gouvernement qui avait cherché à entraver l'effort de guerre du Canada, pour mettre au pouvoir, sous la direction de l'honorable Adélard Godbout, un gouvernement disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral à l'avancement de l'effort national.

Je doute fort qu'aucun service, à cette époque, ait valu davantage à la cause alliée que ce témoignage, rendu par la population de la province de Québec, de l'unité du Canada dans son effort national.

Quand, trois mois plus tard, la direction de l'effort de guerre du Canada par le gouvernement actuel ayant été attaquée — de l'autre extrême — par une résolution de l'Assemblée législative de l'Ontario, nous en avons appelé au peuple canadien au moyen d'élections générales, nous avons donné l'assurance que, réinstallés au pouvoir, nous continuerions la politique de non-conscription pour le service outre-mer.

Et les conservateurs

Non seulement le gouvernement, mais aussi le chef d'alors du parti conservateur — parti momentanément déguisé, il est vrai, en parti de gouvernement national — s'est prononcé catégoriquement contre la conscription pour le service outre-mer.

Au cours des élections générales, les candidats non pas d'un parti seulement, mais l'immense majorité d'entre eux, ont laissé entendre à leurs électeurs qu'ils s'opposaient à la conscription pour le service outre-mer, rappelant sans cesse les effets produits par la conscription au cours de la dernière guerre et la blessure grave que l'application de cette mesure a alors infligée au flanc de la nation.

De tous les honorables membres de cette assemblée, représentant la volonté nationale exprimée lors des élections générales tenues au cours même du présent conflit, je n'en vois pas douze, en admettant que ce nombre puisse être atteint, de tous les partis, en mesure d'affirmer en toute vérité, qu'ils ont préconisé ouvertement la conscription pour le service outre-mer au cours des dernières élections générales.

Combien de fois l'opposition ne nous a-t-elle pas affirmé que le gouvernement n'aurait pas l'énorme majorité dont il dispose dans le présent parlement s'il n'avait pas donné explicitement l'assurance qu'advenant sa réélection, il n'a-

Répondre aux besoins

Beaucoup, et c'est peut-être le grand nombre, peuvent d'eux-mêmes trouver le rôle auquel ils sont le plus aptes et, comme le disait M. Churchill, épargner "une masse de travail administratif". Nul régime assurément ne possède le degré de clairvoyance requis pour tracer la ligne de conduite appropriée à chacun des individus qui composent la nation.

Et même si les gouvernements étaient conscients, le conflit n'atteindrait pas que cette tâche éraillante soit accomplie. Ce que le gouvernement peut faire, et ce que nous nous proposons de faire, c'est de répondre à tous les besoins urgents par tous les moyens possibles.

Je ne tenterai pas en ce moment d'exposer les projets de mesures qui permettront d'étendre le service sélectif national. Je me contenterai de dire que la nouvelle portée du service sélectif comportera des mesures destinées à augmenter l'effectif humain des industries de guerre et les forces armées; aussi, des mesures pour sauvegarder et, au besoin, aider à trouver la main-d'œuvre agricole nécessaire à l'expansion de la production de guerre sur la ferme.

D'autres mesures

On se propose d'atteindre ces

doplerait pas la conscription pour le service outre-mer.

D'autres ont soutenu qu'il est injuste de dire que telle ou telle question peut être désignée comme question primordiale d'une élection générale. Ils prétendent que divers facteurs guident l'opinion publique.

Sentiment général

On dit, par exemple — ce que je crois — que le gouvernement doit, sous une immense majorité au sentiment partagé par un si grand nombre, vouloir qu'en cette époque de guerre, aucun autre ministère ne pourrait être formé pour mieux conduire l'effort de guerre du Canada et administrer les affaires du pays.

L'une des principales raisons à l'appui de ce sentiment, c'est que le gouvernement actuel est supposé être capable d'aplanir les difficultés et de prévenir la désunion en temps de guerre alors que, plus que toute autre chose, l'unité est essentielle.

D'accord avec le point de vue général en ce qui concerne le mandat reçu du peuple canadien, le gouvernement, durant les années 1940 et 1941, a organisé l'effort total de guerre. Jusqu'à la session de novembre dernier, le gouvernement a maintenu cet effort non sans certaines critiques, mais assurément sans qu'un parti ou chef de parti ait soulevé à la Chambre, d'une façon officielle, la question de la conscription pour service outre-mer.

Visite dans l'Ouest

On a tenté de soulever la question de la conscription pendant ma visite dans l'Ouest canadien, avant mon départ pour la Grande-Bretagne. Un usage à peine plus gros que la main d'un homme s'est dessiné dans le firmament politique de Calgary et de quelques autres villes de l'Ouest.

Je me suis aperçu sans tarder qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement populaire spontané, mais que c'était plutôt le résultat de menées soigneusement organisées par les ennemis du gouvernement, afin de déclencher une querelle politique au sujet de la conscription. J'ai donc tenté de faire face à cette menace à notre unité nationale par la seule méthode efficace, à mon sens, si nous désirons maintenir l'unité au sein de notre pays.

A Vancouver

A Vancouver, j'ai dit, devant un auditoire très nombreux, "Nous avons très clairement déterminé la ligne de conduite que le gouvernement se propose de suivre à l'égard de la conscription. Nous avons décidé que tout jeune homme en bon état de santé devrait être assujéti à l'instruction et au service militaires au Canada pour la défense du pays."

"Cette méthode devrait nous préparer une seconde ligne de défense, si jamais le Canada était attaqué directement.

"De la même façon le Parlement a mis à la disposition de la nation tous les ressources en matières premières du pays.

"Mes collègues et moi-même, nous faisons, comme nous le croyons, les interprètes de la volonté des citoyens canadiens, volonté qu'ils ont manifestée eux-mêmes lors d'une élection tenue en temps de guerre, nous avons donné à entendre tout aussi clairement que c'est librement que les citoyens prendraient du service hors du Canada — puisqu'ils assumaient ce service pour défendre la cause de la liberté — dans nos armées de terre, de mer ou des airs.

"Avant la déclaration des hostilités, le gouvernement s'est engagé solennellement, advenant la guerre, à suivre cette politique. Lorsque la guerre éclata, il renouvela solennellement cette promesse. Lors des élections générales tenues en pleine guerre, le peuple canadien approuva cette politique par une majorité écrasante.

Le chef de l'Opposition

"En fait, on ne peut dire d'aucun parti politique qu'il a préconisé la conscription pour service outre-mer. Le chef de l'opposition officielle aurait difficilement pu employer des termes plus énergiques que ceux dont il se servait lorsqu'il déclarait qu'il n'était nullement question de conscription, et que, si l'on tenait compte du passé et de l'expérience de la dernière guerre, quiconque soulevait cette question nuirait à l'intérêt le plus élevé de la patrie.

"La crise malheureuse que traverse actuellement l'univers est surtout la résultante de promesses violées. Le régime nazi allemand a engendré la mauvaise foi, et converti en principe d'action des engagements brisés. Mauvaise foi, promesses violées, dédain de la volonté populaire, voilà les forces contre lesquelles le Canada se bat aujourd'hui.

Le gouvernement tiendra sa promesse

"Puisqu'il en est ainsi, je désire affirmer d'autant plus catégoriquement que le gouvernement conserve l'intention de remplir la promesse qu'il a maintes fois faite à la population canadienne.

Cette déclaration résume fidèlement les vues que j'ai exprimées partout au cours de la visite dans l'Ouest, et qui ont rencontré partout, sinon l'approbation unanime, du moins l'approbation générale.

Au Parlement

La population canadienne ainsi rassurée, il ne s'est manifesté que très peu d'agitation, s'il y en eut vraiment, pendant mon absence en Grande-Bretagne et immédiatement après mon retour au pays.

Au parlement, il n'avait pour ainsi dire jamais été question de conscription jusqu'au jour où nous avons appris, en novembre dernier pendant que les Chambres étaient en session, que le chef du parti conservateur au Sénat allait remplacer le chef actuel de l'opposition à la direction et du parti et de l'opposition officielle à la Chambre des communes.

Antérieurement à cette déclaration, j'avais fait connaître de nouveau à la Chambre des communes l'attitude du gouvernement en ce qui concerne le service national sé-

lectif, comme en fait foi la citation que j'ai déjà faite en cette enceinte. En même temps, à titre de chef du gouvernement, j'ai défini ma propre attitude quant à la mise en application de la conscription pour le service outre-mer dans les forces armées, dans les termes suivants:

"Néanmoins, en ce qui concerne la conscription pour le service outre-mer dans les forces armées du Canada, je dois dire que cette question a été soumise au peuple canadien lors des dernières élections générales, qui ont eu lieu en temps de guerre et à l'occasion desquelles les chefs de tous les partis politiques ont exposé leur programme aux électeurs, et que le peuple canadien s'est prononcé contre la conscription pour le service outre-mer."

Le nouveau chef conservateur

"Cette déclaration a été faite au cours de l'après-midi du 12 novembre. Le soir du même jour, le nouveau chef du parti conservateur, sans avoir cherché au préalable à me consulter ou à conférer avec moi-même ou d'autres membres du gouvernement, et avant même qu'il fût devenu membre de la Chambre des communes, publiait une déclaration annonçant qu'il acceptait la charge de chef du parti conservateur."

Dans cette déclaration, il a énoncé une politique de "service sélectif obligatoire dans l'ensemble de l'organisation militaire."

Etant donné la position prise par le gouvernement à l'égard du service national sélectif, cette formule se réitérait jusqu'à n'être plus qu'une demande de conscription pour service outre-mer.

Par conséquent, cette seule question d'application de la conscription pour service outre-mer se résout en une question politique de première importance.

Controverse

Si nous sortons de l'enceinte parlementaire, nous constatons que le firmament politique est désormais si brouillé par la controverse et l'insufflation énergiques et une publicité grossièrement commanditée, que la nature et l'importance de l'effort risquent d'être gravement compromis.

S'il y a lieu de débattre la question de la conscription pour service outre-mer, l'endroit tout désigné pour cette question est le parquet de notre enceinte parlementaire.

Si, en revanche, les membres du cabinet et, par conséquent, les membres de la Chambre des communes doivent être libres d'exprimer leur opinion indépendamment d'engagements antérieurs, il est nécessaire que tous les députés soient dégagés de toute obligation découlant d'engagements passés ayant pour effet de restreindre les méthodes de recrutement militaire.

En dehors de la controverse qui s'est produite, le gouvernement, à cette époque éminemment critique de l'histoire, a toutes les raisons du monde de garder toute liberté d'agir en conformité de ce qu'il juge être les besoins de la situation, sous la seule réserve de sa responsabilité envers le Parlement.

Avant que le conflit européen éclatât, quand on en analysait la possibilité au Canada, on en parlait comme d'une autre guerre européenne dont le théâtre serait surtout circonscrit à l'Europe. On avait encore à l'esprit la dernière guerre. Les événements se rattachant à son application étaient encore gravés dans les mémoires.

Le grand nombre de nos concitoyens frémissaient à la seule pensée qu'ils pourraient assister à une réédition de quoi que ce soit d'approchant. Bien peu, s'il s'en trouvaient, s'imaginaient même alors que les hostilités pourraient se généraliser au point d'englober dans leur orbite la moindre partie de l'hémisphère occidental.

Quand, de ce côté-ci de l'Atlantique, au cours des mois de l'automne et de l'hiver 1938 ainsi que du printemps 1939, on parlait d'un conflit éventuel, on songeait surtout au coefficient de protection que représentaient la flotte britannique.

Bien qu'elle durât depuis quelques années, la guerre sino-japonaise paraissait si éloignée qu'elle semblait ne devoir avoir aucun effet sur la sécurité de la littoral américain du Pacifique.

Les élections de 1940

Lors des élections générales tenues en mars 1940, le souvenir de 1917 restait vivace dans tous les esprits. Les mémoires étaient encore remplies des promesses faites au dedans et au dehors de l'enceinte parlementaire à l'effet qu'il n'y aurait pas de conscription pour le service militaire outre-mer.

La par relative plus grande que les forces aériennes et navales allaient prendre dans la guerre actuelle, comparativement à la dernière, les obligations qu'avait acceptées le Canada en ce qui a trait au plan d'entraînement des aviateurs de l'Empire, le besoin d'expansion immédiate de la marine, l'importance d'organiser la fabrication de munitions sur une vaste échelle, tout soulignait l'imprudence de soulever l'idée même de conscription.

Les agressions

Ce n'est que lorsque l'agression nazie manifesta son programme et sa puissance par la subjugation du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Belgique et de la France, que le danger qui menaçait tous les pays libres sauta aux yeux.

Quand l'Italie entra dans la guerre, on s'inquiétait surtout de ce qui pouvait se produire sur les bords de la Méditerranée et en Afrique.

D'aucuns pouvaient croire difficilement que l'ennemi pourrait un jour attaquer nos côtes de l'Atlantique et même celles du Pacifique. Le bombardement aérien de la Grande-Bretagne, la fortune diverse de ses armées dans un nombre

de plus en plus grand de théâtres de guerre, les énormes additions de ressources matérielles et humaines assurées à l'Allemagne dans les pays subjugués, le malaise qui existait dans l'Extrême-Orient, tout cela, et beaucoup d'autres choses, ont contribué, au cours de l'an dernier, à changer l'aspect de la situation de ce côté-ci de l'Océan.

L'entrée de la Russie

D'autre part, l'entrée en lice de la Russie du côté des Alliés a eu pour effet de rassurer les esprits au sujet de la nécessité d'accroître l'effectif des troupes canadiennes.

La déclaration de guerre, par le Japon, aux Etats-Unis et au Commonwealth britannique; les conséquences découlant de sa perfide agression contre les possessions des Etats-Unis dans l'Océan Pacifique et contre les possessions britanniques et hollandaises en Asie et aux Indes; la menace que font peser en ce moment ses armées contre les puissances insulaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande; voilà autant d'éléments qui ont suscité de nouvelles anxiétés dans toutes les parties du Canada.

La déclaration de guerre, par l'Allemagne et l'Italie, ainsi que par le Japon, aux Etats-Unis, a entraîné ce pays dans le conflit contre les puissances conjuguées de l'Axe. Cet événement, à son tour, a soulevé des problèmes auxquels le gouvernement fait face en s'acquittant de ses engagements relatifs à la défense conjointe des deux pays.

La déclaration que 26 nations signaient à Washington, le 1er janvier, en vue de se coaliser contre les puissances de l'Axe, a fait ressortir encore davantage les responsabilités du Canada.

Liberté d'action

En présence d'un pareil désarroi dans le monde, alors que l'ennemi se présente de tous côtés et que nul ne saurait prédire ce que l'issue de la bataille dans d'autres parties du monde pourra comporter de péril immédiat et accru pour notre propre pays, le gouvernement croit devoir demeurer tout à fait libre de recommander au parlement la ligne de conduite jugée essentielle à la sécurité de notre propre pays et à la sauvegarde de la liberté dans le monde.

Cette liberté d'action, le gouvernement ne l'a pas actuellement, non pas en raison de limitations particulières imposées au parlement (car la volonté du parlement fait toujours loi), mais en raison d'engagements antérieurs pris par le gouvernement et, sans distinction de parti, par la plupart des députés de cette Chambre.

Si, en conséquence, il est à souhaiter que le gouvernement, assujéti uniquement à ses obligations envers le parlement, jouisse de la liberté complète d'agir selon son jugement, quels qu'aient pu être ses engagements antérieurs, la nécessité s'impose, évidemment de trouver moyen de relever le gouvernement de ses obligations découlant d'engagements passés restreignant ses méthodes de recrutement militaire.

Trois moyens

Il y a, à mon avis, trois moyens d'obtenir cette libération: La première serait de recourir à une élection générale. Or, si l'on procédait actuellement à une élection générale, la question de la conscription pour service outre-mer serait une des questions en jeu et, dans les conjonctures présentes, serait à peu près sûrement la question principale.

Le deuxième moyen serait de recourir à un referendum ne visant que la question de la conscription pour service outre-mer.

Le troisième serait un plébiscite, non pas en vue d'obtenir une décision au sujet de la conscription, mais uniquement pour libérer le gouvernement de toute obligation découlant d'engagements pris dans le passé et restreignant les façons de procéder à la mobilisation pour le service militaire.

Le gouvernement a étudié ces trois moyens, surtout afin de s'assurer lequel nuirait le moins à l'effort de guerre du pays.

Les deux premiers

Le gouvernement est d'avis que ni des élections générales ni un referendum au sujet de la conscription ne sont opportuns ou nécessaires.

Pour ce qui est des élections générales, outre que le gouvernement a toutes les raisons de croire qu'il jouit encore de la confiance du pays, il ne serait pas, croyons-nous, dans l'intérêt de la population elle-même, pendant la crise que nous traversons, de priver le pays du Parlement pendant le temps nécessaire à la tenue d'une élection générale.

En outre, comme il se mèlerait d'autres questions, on ne pourrait pas dire que le verdict du peuple, quel qu'il fut, n'aurait été influencé que par la question de la mise en vigueur de la conscription pour service outre-mer.

On objecte qu'un referendum sur la conscription, loin de délier le gouvernement de ses promesses, constituerait une requête spécifique à la population de prendre une décision relativement à la conscription. Encore une fois, il appartiendrait en propre au Parlement de décider dans quelle mesure la conscription doit être appliquée. La raison la plus forte pour laquelle le gouvernement devrait avoir la liberté, subordonnée à sa responsabilité envers le Parlement, de recourir aux mesures qui lui paraissent nécessaires en temps de guerre, c'est que le gouvernement peut seul connaître les circonstances et les raisons qui les motivent.

Ces raisons ne peuvent être divulguées, rattachées qu'elles sont aux plans collectifs des autres pays, aux questions de stratégie militaire et à la nécessité de cacher soigneusement ses sujets à l'attention de l'ennemi.

Un plébiscite diffère d'un referendum en ce sens qu'un plébiscite se tient pour connaître les vues de la population et qu'un referendum demande à la population de pren-

dre une décision sur tel plan à projet.

Ce qu'on demande au peuple

Le gouvernement est d'avis qu'il serait guère juste de demander à la population de prendre des décisions d'ordre militaire. Il n'est pas possible, je le répète, de divulguer, en temps de guerre, tous les renseignements qu'il faudrait pour décider sagement de ces questions.

Le gouvernement ne fait pas appel au peuple par voie de plébiscite pour se décharger de sa responsabilité qui accompagne un désengagement d'ordre militaire. Il demande au peuple de lui permettre de prendre toute la responsabilité des décisions militaires qu'il jugera nécessaire. En consultant le peuple, nous ne nous soustrayons pas à nos responsabilités, nous lui demandons de nous permettre d'accepter toutes les responsabilités.

Une autre méthode

On a mentionné une méthode qui diffère absolument des trois que j'ai signalées. Il s'agit, pour le gouvernement, de faire fi de ses engagements, de s'abstenir de consulter le peuple et de mettre immédiatement en vigueur le service militaire obligatoire pour outre-mer.

Je suis tout à fait convaincu que le gouvernement qui agirait d'une façon aussi arbitraire, sans tenir aucun compte de la volonté populaire exprimée dans le passé ou que les Canadiens pourraient exprimer à l'heure actuelle, verrait sa tentative échouer aux mains des représentants du peuple au Parlement.

Une indignité

Pour ma part, je rejette comme une indignité toute ligne de conduite d'un Parlement qui lui permettrait de passer outre à l'autorité qui seule peut octroyer ses pouvoirs au Parlement ou au gouvernement.

Je regrette également comme une indignité la proposition qui voudrait que le gouvernement manque aux promesses solennelles et multiples qu'il a faites aux électeurs. On voudrait bien me permettre de répéter ce que j'ai dit à Vancouver:

"La crise malheureuse que traverse actuellement l'univers est surtout la résultante de promesses violées. Le régime nazi allemand a engendré la mauvaise foi, et converti en principe d'action des engagements brisés. Mauvaise foi, promesses violées, dédain de la volonté populaire, voilà les forces contre lesquelles le Canada se bat aujourd'hui."

Je n'entends pas ériger la mauvaise foi et la violation de la parole donnée en principes directeurs. J'entends faire toujours tout ce que est en mon pouvoir pour que le gouvernement de notre pays représente la volonté du peuple et non pas celle de certaine partie, de certains groupes ou de certains intérêts, puissants ou si bruyants soient-ils.

Je puis ajouter qu'une autre méthode a été suggérée. On a dit que je devrais résigner mon poste et conseiller à Son Excellence le gouverneur général d'appeler une autre personne à former un gouvernement qui renierait tous les engagements pris et s'appliquerait à imposer la conscription sans consultation préalable du peuple.

En d'autres termes, on me demande à moi, premier ministre du Canada, de détruire ainsi la confiance que ce dernier peut avoir dans mon honneur d'homme public, et parlant de détruire la confiance qu'il possède dans l'honneur et l'intégrité du gouvernement.

Ceux qui disent ou écrivent de telles choses seraient peut-être prêts à agir ainsi, mais pour moi, je ne le suis pas. Si nous voulons faire disparaître, non seulement en ce temps de guerre mais pour toujours, les derniers vestiges de la confiance que nos libres institutions et nos dirigeants politiques inspirent au peuple canadien, nous ne saurions y arriver plus efficacement que par ce moyen.

Mesure prochaine

Le gouvernement ayant, pour les raisons que j'ai indiquées, décidé de demander au peuple, par voie de plébiscite, de le relever de toute obligation découlant d'engagements antérieurs, il se propose de soumettre sans délai au Parlement une mesure législative établissant les rouages nécessaires pour la tenue du plébiscite aussitôt que possible.

Tribune libre

L'après-guerre... Spectre pour le trust de l'électricité

(suite et fin)

Nos industries

Nos industries paient plus cher que celles d'Ontario pour leur service d'électricité. Autrefois, les industriels paraissent à cet égard être en retard sur le reste du Canada. Le coût de production pouvait ainsi se maintenir au niveau de celui des concurrents des autres provinces. Aujourd'hui, grâce à la formation de syndicats et à l'intervention de l'Etat, le salaire ne peut plus être le principal facteur sur lequel s'ajuste le prix de revient. L'industriel chez nous souffre; il ouvre les yeux et saisit enfin que le coût de l'électricité n'est plus un poste négligeable dans la production.

Dans ces conditions, la petite industrie de cette province ne peut plus grandir, elle vit de peine et de misère. Pour peu que le présent régime continue, elle fermera ses portes.

Même si on nous accordait, sous le régime actuel, des taux comparables à ceux d'Ontario, nous serions encore en état d'infériorité, parce qu'en Ontario, les frais d'amortissement acquittés par l'Etat sur une entreprise d'Etat, entreprise qui est, par conséquent, la propriété du peuple.

En Ontario, le peuple paie la dette de l'Hydro ontarienne pour en devenir le propriétaire. Dans notre province, nous payons les dettes des entreprises hydro-électriques pour que d'autres en restent les propriétaires. Quel régime appauvrissant pour nous! Quel régime stupide: acheter un bien pour ne jamais en être propriétaire! Faire de ceux qui ne paient rien, les propriétaires d'entreprises payées par d'autres, est-ce là une saine conception du droit de propriété sur lequel s'échafaude tout le régime capitaliste?

Électrification rurale

L'électrification rurale sur une vaste échelle, dans notre province, n'impose pour l'amélioration du "standard" de vie des agriculteurs et pour le perfectionnement des moyens de production.

Le rapport de 1939 de la Régie provinciale de l'électricité nous explique qu'Ontario accuse des déficits avec l'électrification rurale et qu'avec notre système, si nous allions électrifier avec la même intensité, les déficits seraient encore plus élevés. Pour arriver à leurs fins, les commissaires cuisinent des chiffres nullement en rapport avec le coût moderne de la construction d'une ligne de distribution ou de transmission. De plus, les laux d'intérêt n'ont aucune relation avec la valeur de l'argent, aujourd'hui.

On peut lire dans ce rapport, page 35: "Nous avons déjà déclaré qu'aucun distributeur n'attend une contrainte pour aller recueillir des revenus qui lui assurent certain profit, si modique soit-il. Il s'agit de ceux qui, pour arriver à leurs fins, les commissaires cuisinent des chiffres nullement en rapport avec le coût moderne de la construction d'une ligne de distribution ou de transmission. De plus, les laux d'intérêt n'ont aucune relation avec la valeur de l'argent, aujourd'hui."

Après avoir lu ces lignes, qui ne sera convaincu du peu d'espoir pour une électrification rurale active? Quel langage pour exécuter un régime qui a tenu les nôtres en état d'infériorité!

Sur 226 demandes reçues en une année pour électrification rurale, soixante-cinq seulement ont été accordées; quatre-vingt-onze furent refusées; soixante-dix sont demeurées à l'étude ou en suspens.

Après avoir lu ces lignes, qui ne sera convaincu du peu d'espoir pour une électrification rurale active? Quel langage pour exécuter un régime qui a tenu les nôtres en état d'infériorité!

Après avoir lu ces lignes, qui ne sera convaincu du peu d'espoir pour une électrification rurale active? Quel langage pour exécuter un régime qui a tenu les nôtres en état d'infériorité!

Après avoir lu ces lignes, qui ne sera convaincu du peu d'espoir pour une électrification rurale active? Quel langage pour exécuter un régime qui a tenu les nôtres en état d'infériorité!

Après avoir lu ces lignes, qui ne sera convaincu du peu d'espoir pour une électrification rurale active? Quel langage pour exécuter un régime qui a tenu les nôtres en état d'infériorité!

Après avoir lu ces lignes, qui ne sera convaincu du peu d'espoir pour une électrification rurale active? Quel langage pour exécuter un régime qui a tenu les nôtres en état d'infériorité!

Le même temps, en Ontario, les lignes rurales ont augmenté de 2,670 milles. Les cultivateurs ont donc été infiniment mieux traités en Ontario que chez nous.

En 1939, le trust a fourni l'électricité à 2,038 nouveaux clients à la campagne. Ontario portait ce fluide merveilleux à 14,111 nouveaux ruraux. Quelle différence! Et où cela nous conduit-il? Les gens chargés de nous protéger contre le trust nous démontrent "savamment" que nous devons nous résigner à cet état d'infériorité pour les nôtres. Au lieu de sonner l'alarme et d'aviser le gouvernement en conséquence, commissions et régies ont préféré protéger le monopole et vivre dans le quietisme. Fort heureusement, d'autres se sont occupés de donner l'éveil. Avec de pareilles commissions, nous étions destinés à croupir dans un état d'infériorité.

En 1939, le gouvernement américain a voté \$140,000,000 pour l'électrification rurale. (5)

En quatre ans et demi, sous le régime de la nationalisation de l'électricité, l'Etat a fourni l'électricité à plus de fermes aux Etats-Unis que les entreprises privées en avaient électrifié en un demi-siècle. Voilà des faits plus éloquentes que des injures.

Voilà aussi un nouvel exemple de l'importance de la nationalisation et de la municipalisation du service de l'électricité.

Dans cette province, nous ne gardons pas les fils de cultivateurs sur les terres, à moins d'y rendre les conditions de vie plus conformes à celles dont sont favorisés les citoyens.

Prive-t-on d'électricité pour un quart d'heure les citoyens d'une ville qu'immédiatement il en résulte de fâcheux inconvénients. Tout le monde se sent incommodé. La vie économique se trouve comme paralysée dans toutes ses plus petites ramifications. Cependant, nous assistons impuissamment à la privation permanente de ces mêmes bienfaits, privation imposée à la grande majorité de nos cultivateurs, eux qui nous nourrissent, hélas! trop souvent à un prix inférieur à celui de leur coût de revient. Est-ce un esprit social? Est-ce justice? Est-ce une réparation équitable des bienfaits de la science et de la civilisation?

Il y a dans l'électrification rurale, un problème éminemment social. On l'a compris dans les milieux protestants, alors que dans notre province catholique, c'est regrettable à constater, on laisse prospérer, en parfaite quiétude, des monopoles répugnants qui ferment la voie au progrès social.

Sans la nationalisation, inutile de songer à électrifier nos fermes. Sans l'électrification rurale, la terre sera désertée des générations nouvelles.

Les inventaires

Le remède à tant de maux, le croiriez-vous, serait des inventaires, d'après le trust et ses amis. Pour établir le prix de vente du lait dans notre province, voyez-vous le gouvernement dresser un inventaire de toutes les fermes, et modifier les prix de façon à ce que chaque ferme y trouve le même profit? Pourquoi des inventaires, quand le coût moyen de la production d'un kilowatt, de sa transmission, de sa transformation, de sa distribution, est connu et établi selon les facteurs de charge?

Pourquoi des inventaires quand le monopole vous démontre qu'il trouve son profit en vendant de l'électricité primaire à neuf piastres (\$9.00) le cheval-vapeur-an?

C'est une base acceptable pour déterminer un profit raisonnable pour le trust. Pourquoi évaluer les cours d'eau, les usines, les digues, les poteaux, les fils, etc., sinon pour occuper les commissaires et leur personnel, pendant que le Trust exploite ses clients sous des formes aussi variées que compliquées?

L'inventaire de la "Quebec Power"

En 1933, une commission d'ingénieurs a été formée par la ville de Québec, pour dresser un inventaire de la Quebec Power, et établir des taux selon le procédé que le trust prétend classique.

Le coût du travail de cette commission s'éleva à quelque trente mille piastres. L'inventaire obtenu ou avait préparé des laux qui devaient être mis en vigueur en 1934 à 1938, puis, à partir de 1938, une autre échelle de prix plus bas devait remplacer la première. Tout aurait dû marcher à merveille, puisque le remède, c'est l'inventaire.

Pour commencer, le Trust a refusé d'accepter le tarif industriel de 1934 à 1938, puis en 1938, il négligea d'appliquer la nouvelle échelle de prix pour tous les services, domiciliaire, commercial et industriel. Personne en autorité n'osa faire la moindre protestation. L'inventaire n'avait peut-être pas coûté assez cher pour que la régie de l'électricité s'en occupât.

C'est été arbitraire, cruel, injuste, peut-être, d'obliger la Quebec Power de se soumettre à l'échelle de prix ainsi préparée, d'après un inventaire de trente mille piastres.

A tout événement, voilà bientôt quatre ans que les régies ou les commissions auraient pu contraindre la Quebec Power à baisser ses laux en s'appuyant sur un inventaire préparé par trois ingénieurs dont un occupe, aujourd'hui, une place dans le conseil d'administration de la Shawinigan Water & Power Co.

La ville a déboursé trente mille piastres pour accomplir un travail que les commissions auraient dû faire elles-mêmes, et elle les a dépensés inutilement dans l'espoir d'obtenir justice.

Les inventaires, c'est bon pour gagner du temps en faveur du trust et endormir le peuple. Pour abaisser les laux, ça ne vaut rien. Les consommateurs du Bas Saint-Laurent en savent quelque chose, et nous de Québec aussi.

Voilà des faits.....

(5) Report of Rural Electrification Administration, Jan. 1940, Part III.

Le plébiscite

(Suite de la première page)

L'inventaire de la "Montreal Tramways"

Tout le monde sait que la Cie Montreal Tramways, propriété du Trust de l'électricité (United Securities), avait le droit de gagner 10% sur son capital. Or, en 1911, on a pratiqué d'un seul coup, un mouillage de \$18,455,000, dans cette entreprise. Les intérêts et les dividendes durent être augmentés de \$522,250, par année. Le public a dû payer cette augmentation de revenus à la Montreal Tramways, parce que l'inventaire préparé au goût du trust justifiait ce mouillage de \$18,455,000.

Voulez-vous une petite idée des procédés employés, pour légaliser cet accroissement artificiel de capital? On débute en dotant à des terrains payés \$209,506, une valeur de \$3,310,684. Les terrains du trust prennent énormément de valeur quand il s'agit d'organiser le pillage du public. Ils sont beaucoup meilleur marché quand il s'agit de verser des taxes au trésor municipal.

Puis on porte dans l'actif à 75% de leur valeur initiale des tramways en service depuis 1897.

On met dans l'actif pour \$1,034,770, de tramways et d'équipement qui n'existent nulle part, que les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

C'est ainsi que se préparent des inventaires par des experts scrupuleux.

C'est cela, inventaire de nos jours, quand l'intérêt du Trust est au jeu.

Grâce à ces inventaires si importants et si utiles à ce que d'anciens prétendent, le public montrealais a versé à la Cie Montreal Tramways, sans raison justifiable, \$28,075,000, et je ne compte pas ce que cela a coûté de recettes qu'elle devait toucher de ce service public.

Les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

C'est ainsi que se préparent des inventaires par des experts scrupuleux.

C'est cela, inventaire de nos jours, quand l'intérêt du Trust est au jeu.

Grâce à ces inventaires si importants et si utiles à ce que d'anciens prétendent, le public montrealais a versé à la Cie Montreal Tramways, sans raison justifiable, \$28,075,000, et je ne compte pas ce que cela a coûté de recettes qu'elle devait toucher de ce service public.

Les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

C'est ainsi que se préparent des inventaires par des experts scrupuleux.

C'est cela, inventaire de nos jours, quand l'intérêt du Trust est au jeu.

Grâce à ces inventaires si importants et si utiles à ce que d'anciens prétendent, le public montrealais a versé à la Cie Montreal Tramways, sans raison justifiable, \$28,075,000, et je ne compte pas ce que cela a coûté de recettes qu'elle devait toucher de ce service public.

Les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

C'est ainsi que se préparent des inventaires par des experts scrupuleux.

C'est cela, inventaire de nos jours, quand l'intérêt du Trust est au jeu.

Grâce à ces inventaires si importants et si utiles à ce que d'anciens prétendent, le public montrealais a versé à la Cie Montreal Tramways, sans raison justifiable, \$28,075,000, et je ne compte pas ce que cela a coûté de recettes qu'elle devait toucher de ce service public.

Les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

C'est ainsi que se préparent des inventaires par des experts scrupuleux.

C'est cela, inventaire de nos jours, quand l'intérêt du Trust est au jeu.

Grâce à ces inventaires si importants et si utiles à ce que d'anciens prétendent, le public montrealais a versé à la Cie Montreal Tramways, sans raison justifiable, \$28,075,000, et je ne compte pas ce que cela a coûté de recettes qu'elle devait toucher de ce service public.

Les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

C'est ainsi que se préparent des inventaires par des experts scrupuleux.

C'est cela, inventaire de nos jours, quand l'intérêt du Trust est au jeu.

Grâce à ces inventaires si importants et si utiles à ce que d'anciens prétendent, le public montrealais a versé à la Cie Montreal Tramways, sans raison justifiable, \$28,075,000, et je ne compte pas ce que cela a coûté de recettes qu'elle devait toucher de ce service public.

Les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

C'est ainsi que se préparent des inventaires par des experts scrupuleux.

C'est cela, inventaire de nos jours, quand l'intérêt du Trust est au jeu.

Grâce à ces inventaires si importants et si utiles à ce que d'anciens prétendent, le public montrealais a versé à la Cie Montreal Tramways, sans raison justifiable, \$28,075,000, et je ne compte pas ce que cela a coûté de recettes qu'elle devait toucher de ce service public.

Les inventaires ont servi le Trust et ont toujours été au public. Les inventaires sont soigneusement suivis dans leur préparation par les experts du Trust. Le public n'y peut rien. Le consommateur n'est pas organisé pour sa protection. Les commissions qu'on lui crée pour subvenir à sa faiblesse servent les puissants et non les faibles.

Facile n'est-ce pas de cacher le mouillage de capitaux, avec de pareils procédés?

La mobilisation générale

Le premier ministre s'est enfin attaqué à la mobilisation des ressources humaines et matérielles du pays. Il a expliqué ce qu'il entend, ou plutôt ce qu'il a toujours entendu par "service sélectif national", expression qui traîne dans les journaux et que l'on emploie souvent sans s'attacher à son sens exact.

Cela surprendra les conscriptionnistes, mais nous avons déjà vu le pays à la conscription pour service outre-mer, c'est le cheval de bataille choisi par M. Arthur Meighen. Depuis que l'ancien premier ministre du Canada est redevenu chef du parti conservateur, la conscription pour outre-mer est devenue la grande question politique du jour. M. King a rappelé les engagements anticonscriptionnistes que tous les députés ont pris à l'élection générale. Il est allé plus loin. Il a montré que si ces engagements anticonscriptionnistes n'avaient pas été pris, la déclaration de guerre du Canada n'eût pas été unanime comme elle l'a été et que M. Adélard Godbout n'eût peut-être pas été élu.

En bref, dira-t-on, M. Mackenzie King a fait un plaidoyer anticonscriptionniste. Il a démontré, en effet, que la conscription pour outre-mer, non seulement n'est pas nécessaire, mais qu'elle est, par-dessus le marché, dangereuse pour l'unité canadienne. M. Godbout ne pourrait pas faire mieux. M. Lapointe n'eût pas parlé autrement. Mais à côté de ce plaidoyer anticonscriptionniste, M. King en a fait un autre. Il a soutenu que le gouvernement doit être relevé de ses engagements électoraux quant à la conscription. Le ministère pourrait obtenir ce résultat par trois moyens: une élection générale, un referendum et un plébiscite. Si l'on tenait une élection générale, la principale question qu'on discuterait, serait probablement la conscription (et M. King ne veut apparemment pas qu'il en soit ainsi). Le referendum n'est pas recommandable, parce qu'il porterait, lui aussi, sur la conscription elle-même. Or, seul le Parlement peut se prononcer sur une question de ce genre. "Un plébiscite diffère d'un referendum, a dit M. King, en ce sens qu'un plébiscite se tient pour connaître les vus de la population et qu'un referendum demande à la population de prendre une décision sur tel plan ou projet".

Un plébiscite... dans les deux sens

En bref, dira-t-on, M. Mackenzie King a fait un plaidoyer anticonscriptionniste. Il a démontré, en effet, que la conscription pour outre-mer, non seulement n'est pas nécessaire, mais qu'elle est, par-dessus le marché, dangereuse pour l'unité canadienne. M. Godbout ne pourrait pas faire mieux. M. Lapointe n'eût pas parlé autrement. Mais à côté de ce plaidoyer anticonscriptionniste, M. King en a fait un autre. Il a soutenu que le gouvernement doit être relevé de ses engagements électoraux quant à la conscription. Le ministère pourrait obtenir ce résultat par trois moyens: une élection générale, un referendum et un plébiscite. Si l'on tenait une élection générale, la principale question qu'on discuterait, serait probablement la conscription (et M. King ne veut apparemment pas qu'il en soit ainsi). Le referendum n'est pas recommandable, parce qu'il porterait, lui aussi, sur la conscription elle-même. Or, seul le Parlement peut se prononcer sur une question de ce genre. "Un plébiscite diffère d'un referendum, a dit M. King, en ce sens qu'un plébiscite se tient pour connaître les vus de la population et qu'un referendum demande à la population de prendre une décision sur tel plan ou projet".

Les fameuses informations secrètes

Vu que, d'autre part, le gouvernement refuse de faire le service militaire obligatoire pour obtenir? Cette autre question est la conséquence de la précédente: Si tel était le cas, les Canadiens seraient donc à peu près certains d'avoir la conscription pour outre-mer s'ils allaient libérer le gouvernement de ses engagements anticonscriptionnistes?

Un très bon discours de M. King

C'est ce que M. Mackenzie King a bien fait ressortir dans un discours qui est certes l'un des meilleurs qu'il ait prononcés.

Le plébiscite s'impose tant il est juste. M. King a parlé avec force et la première partie de son discours, dans laquelle il a défendu l'effort de guerre du Canada, était bien agencé et bien présenté. A l'encontre de M. Hanson, M. King est un homme qui voit la situation dans son ensemble et qui attribue à chaque aspect de notre politique de guerre la place qui lui convient. Le premier ministre a montré que "lorsque les émotions et les passions soulevées par la controverse orageuse seraient apaisées, on reconnaîtrait que la seule différence — entre le gouvernement et ses adversaires — a trait à la contrainte dans le recrutement pour service militaire outre-mer". A part cela, ministériels et adversaires s'entendent fort bien; cela, entre parenthèses, est un aveu qu'il convient de retenir.

La guerre totale et l'effort total

Le gouvernement, a dit le premier ministre, "a toujours poursuivi la même politique, celle d'opposer à la guerre totale un effort national total". Il a expliqué ce qu'il entend par là: "Je me propose d'exposer ici ce que j'entends par l'effort total d'une nation. Le problème comprend deux données fondamentales. En premier lieu vient la consécration, à la poursuite de la guerre, de toutes les énergies et de toutes les ressources nationales qui ne sont pas indispensables au maintien de la santé et du travail utile de la population. La seconde donnée, non moins importante, réside dans l'utilisation équilibrée de ces énergies et ressources pour les besoins multiples de la guerre". M. Mackenzie King a alors démontré comment il avait procédé, tout en maintenant l'union nationale, pour accomplir un effort de guerre vraiment remarquable, d'une ampleur extraordinaire. Il a donné des chiffres et apporté des précisions qui répondent à toutes les critiques des conscriptionnistes et des impérialistes. Notre aide à la Grande-Bretagne a été et demeure essentielle à la victoire des armées alliées.

Le programme de 1942

Voilà pour le passé. M. Mackenzie King a ensuite exposé le pro-

gramme de 1942. Au cours de l'année qui commence le Canada emploiera tous ses moyens de construction navale à fournir des navires à la Grande-Bretagne et à notre pays. Le gouvernement créera en Grande-Bretagne une armée canadienne composée de deux corps d'armée. La nouvelle armée comprendra trois divisions d'infanterie, deux brigades de chars d'assaut, deux divisions blindées, des unités auxiliaires. On prendra des mesures pour assurer la défense du territoire canadien. Le gouvernement se propose de convertir en un prêt le \$700,000,000, non portant pas intérêt les livres sterling qui se sont accumulés à Londres au crédit du Canada. De plus le Canada fera un cadeau à l'Angleterre d'une valeur de \$1,000,000,000, en matériel de guerre, en matières premières et en denrées alimentaires. (La Chambre a retenu son souffle en attendant l'annonce d'ailleurs été mis de l'avant par la presse impérialiste depuis assez longtemps et tout particulièrement pendant le séjour de M. Churchill à Ottawa).

La mobilisation générale

Le premier ministre s'est enfin attaqué à la mobilisation des ressources humaines et matérielles du pays. Il a expliqué ce qu'il entend, ou plutôt ce qu'il a toujours entendu par "service sélectif national", expression qui traîne dans les journaux et que l'on emploie souvent sans s'attacher à son sens exact.

Cela surprendra les conscriptionnistes, mais nous avons déjà vu le pays à la conscription pour service outre-mer, c'est le cheval de bataille choisi par M. Arthur Meighen. Depuis que l'ancien premier ministre du Canada est redevenu chef du parti conservateur, la conscription pour outre-mer est devenue la grande question politique du jour. M. King a rappelé les engagements anticonscriptionnistes que tous les députés ont pris à l'élection générale. Il est allé plus loin. Il a montré que si ces engagements anticonscriptionnistes n'avaient pas été pris, la déclaration de guerre du Canada n'eût pas été unanime comme elle l'a été et que M. Adélard Godbout n'eût peut-être pas été élu.

Un plébiscite... dans les deux sens

En bref, dira-t-on, M. Mackenzie King a fait un plaidoyer anticonscriptionniste. Il a démontré, en effet, que la conscription pour outre-mer, non seulement n'est pas nécessaire, mais qu'elle est, par-dessus le marché, dangereuse pour l'unité canadienne. M. Godbout ne pourrait pas faire mieux. M. Lapointe n'eût pas parlé autrement. Mais à côté de ce plaidoyer anticonscriptionniste, M. King en a fait un autre. Il a soutenu que le gouvernement doit être relevé de ses engagements électoraux quant à la conscription. Le ministère pourrait obtenir ce résultat par trois moyens: une élection générale, un referendum et un plébiscite. Si l'on tenait une élection générale, la principale question qu'on discuterait, serait probablement la conscription (et M. King ne veut apparemment pas qu'il en soit ainsi). Le referendum n'est pas recommandable, parce qu'il porterait, lui aussi, sur la conscription elle-même. Or, seul le Parlement peut se prononcer sur une question de ce genre. "Un plébiscite diffère d'un referendum, a dit M. King, en ce sens qu'un plébiscite se tient pour connaître les vus de la population et qu'un referendum demande à la population de prendre une décision sur tel plan ou projet".

Les fameuses informations secrètes

Vu que, d'autre part, le gouvernement refuse de faire le service militaire obligatoire pour obtenir? Cette autre question est la conséquence de la précédente: Si tel était le cas, les Canadiens seraient donc à peu près certains d'avoir la conscription pour outre-mer s'ils allaient libérer le gouvernement de ses engagements anticonscriptionnistes?

Un très bon discours de M. King

C'est ce que M. Mackenzie King a bien fait ressortir dans un discours qui est certes l'un des meilleurs qu'il ait prononcés.

Le plébiscite s'impose tant il est juste. M. King a parlé avec force et la première partie de son discours, dans laquelle il a défendu l'effort de guerre du Canada, était bien agencé et bien présenté. A l'encontre de M. Hanson, M. King est un homme qui voit la situation dans son ensemble et qui attribue à chaque aspect de notre politique de guerre la place qui lui convient. Le premier ministre a montré que "lorsque les émotions et les passions soulevées par la controverse orageuse seraient apaisées, on reconnaîtrait que la seule différence — entre le gouvernement et ses adversaires — a trait à la contrainte dans le recrutement pour service militaire outre-mer". A part cela, ministériels et adversaires s'entendent fort bien; cela, entre parenthèses, est un aveu qu'il convient de retenir.

La guerre totale et l'effort total

Le gouvernement, a dit le premier ministre, "a toujours poursuivi la même politique, celle d'opposer à la guerre totale un effort national total". Il a expliqué ce qu'il entend par là: "Je me propose d'exposer ici ce que j'entends par l'effort total d'une nation. Le problème comprend deux données fondamentales. En premier lieu vient la consécration, à la poursuite de la guerre, de toutes les énergies et de toutes les ressources nationales qui ne sont pas indispensables au maintien de la santé et du travail utile de la population. La seconde donnée, non moins importante, réside dans l'utilisation équilibrée de ces énergies et ressources pour les besoins multiples de la guerre". M. Mackenzie King a alors démontré comment il avait procédé, tout en maintenant l'union nationale, pour accomplir un effort de guerre vraiment remarquable, d'une ampleur extraordinaire. Il a donné des chiffres et apporté des précisions qui répondent à toutes les critiques des conscriptionnistes et des impérialistes. Notre aide à la Grande-Bretagne a été et demeure essentielle à la victoire des armées alliées.

Le programme de 1942

Voilà pour le passé. M. Mackenzie King a ensuite exposé le pro-

gramme de 1942. Au cours de l'année qui commence le Canada emploiera tous ses moyens de construction navale à fournir des navires à la Grande-Bretagne et à notre pays. Le gouvernement créera en Grande-Bretagne une armée canadienne composée de deux corps d'armée. La nouvelle armée comprendra trois divisions d'infanterie, deux brigades de chars d'assaut, deux divisions blindées, des unités auxiliaires. On prendra des mesures pour assurer la défense du territoire canadien. Le gouvernement se propose de convertir en un prêt le \$700,000,000, non portant pas intérêt les livres sterling qui se sont accumulés à Londres au crédit du Canada. De plus le Canada fera un cadeau à l'Angleterre d'une valeur de \$1,000,000,000, en matériel de guerre, en matières premières et en denrées alimentaires. (La Chambre a retenu son souffle en attendant l'annonce d'ailleurs été mis de l'avant par la presse impérialiste depuis assez longtemps et tout particulièrement pendant le séjour de M. Churchill à Ottawa).

Bloc-notes

(suite de la première page)

conscriptio militaire pour service à l'étranger et je vous prie instamment de résister vigoureusement à toute tentative ouverte ou insidieuse qui pourrait être faite pour forcer le gouvernement à abandonner les principes qui le firent élire en 1940.

NOM

ADRESSE

Concitoyens, faites votre devoir, vous rappelant qu'il y a encore dans le monde un pays qui s'appelle le Canada et que ce pays est votre patrie... VIVE LE ROI!

La riposte est singulièrement intéressante. L'animateur de la Feuille d'Érable est, comme l'on sait, M. le sénateur Gustave Lacasse.

Deux Franco-Américains

Plusieurs journaux de langue anglaise ont récemment raconté et largement commenté le fait que c'est à un Franco-Américain, J.-C. Garant, né dans la province de Québec, émigré au Connecticut à l'âge de onze ans et qui n'avait point, avant cet âge, entendu un mot anglais, que les Etats-Unis doivent leur fusil actuel, l'un des plus remarquables, prétend-on, qui soient au monde.

D'iberville

Jeudi soir, dans son cours d'histoire du Canada, à l'Université, M. l'abbé Groulx évoqua l'extraordinaire figure de LeMoine d'Iberville, l'un des personnages les plus étonnants de notre histoire. Il y parla des exploits de d'Iberville à la Baie d'Hudson, en Acadie, à Terre-Neuve.

D'Iberville était, comme l'on sait, montrealais de naissance, fils de Charles LeMoine, l'un des pionniers de notre ville.

O. H.

L'actualité

L'histoire de la causerie d'Antoine Rivard

Elle fait du bruit, cette causerie. On demande de partout qu'elle soit publiée. Or elle a été égarée pendant une première conférence qui passa quasi inaperçue, jusqu'à ce que M. Bouchard lui fit un sort.

M. Rivard avait été invité à parler à Montmagny. Il partit avec une

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Haut Bas', 'Dern. Cote', and 'Dern. Cote net' for various stocks like 35 Bathurst A, 40 Bell Telephone, etc.

Compilation de la maison L.-G. REAUBEN & CIE 471, rue St-Jacques, Montréal.

COMMERCE ET FINANCE

La Bourse en raccourci

(A.P. et C.P.) - Les cours étaient en somme irréguliers sur le cours local. Canadian Industrial Alcohol "A", National Steel Car et C.P.R. ont quelque peu avancé.

Il y avait peu d'activité sur le Curb où Sherritt-Gordon et Sullivan ont reculé. Trois autres titres étaient en demande, mais la demande était si faible qu'ils n'ont pas fluctué.

La tendance était quelque peu à la hausse à Wall Street vers midi les ferroviaires, les pétroles et les aciéries avaient conservé leurs gains initiaux.

En même temps on fit remarquer que le règlement du rationnement du sucre connu comme l'ordonnance numéro 93 de la Commission fut publiée dans la Gazette du Canada, lundi, et par conséquent a maintenu en force la loi.

"Bien que nous ayons tout à fait confiance que tout citoyen loyal observera la loi", déclara M. Donald Gordon, président de la Commission.

Plusieurs appels des femmes ont été reçus aux bureaux de la Commission dans le pays, exprimant leur satisfaction que le rationnement serait volontaire.

"Nous faisons les achats et nous sommes fiers que le gouvernement reconnaisse que nous les femmes sommes loyales et capables de nous maîtriser nous-mêmes".

Les détaillants qui cherchent une ligne de conduite dans le cas des personnes qui cherchent à amasser des stocks peuvent s'en rapporter à l'ordonnance qui stipule que tout détaillant a droit de refuser de vendre ou de limiter les ventes lorsqu'il croit qu'une personne tente de se soustraire à la loi.

Il fut également suggéré qu'en attendant que le public soit plus au courant des règlements, les détaillants limitent les ventes à chaque client à cinq livres.

On insista de nouveau sur le fait que les stocks de sucre au Canada sont suffisants et qu'il y a abondamment de sucre pour satisfaire aux besoins des consommateurs sur la base énoncée dans l'ordonnance.

On souligna que la loi ne s'applique pas au sucre d'étable. Elle s'applique au sucre de canne et au sucre de betterave, c'est-à-dire au sucre en carreaux, au sucre granulé, brun, à glacer, à fruit, et au sucre brut.

Le rapport annuel de Dominion Oilcloth and Linoleum Company, Ltd. pour l'exercice terminé en octobre 1941 fait voir qu'une forte augmentation du bénéfice brut a été largement contre-balançée par une hausse marquée dans les taxes.

Le bénéfice brut s'établit, en effet, à \$2,487,000, avant déduction des taxes, comparativement à \$1,526,973 l'année précédente.

Les taxes se sont élevées à \$1,177,071 contre \$397,151 il y a un an, faisant un bénéfice net de \$1,309,929 ou \$1.87 par action ordinaire, en comparaison de \$1,129,820 ou \$1.61 l'action l'exercice précédent.

Les dividendes ordinaires ont absorbé un montant de \$1,120,000 et les dividendes privilégiés de \$127,912, de sorte qu'il est resté un solde de \$61,420 à porter au compte de surplus, qui atteint maintenant \$4,160,887.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

1641a. - C.C. - "Un locataire dans l'ile de Montréal n'est tenu de permettre la visite pour fins de location, de logement loué, et l'affichage sur la façade de ce logement, d'annonces aux mêmes fins, qu'au cours des soixante jours qui précèdent la date de l'expiration du bail, à moins de convention contraire dans le bail."

De la Banque Canadienne Nationale - Service des relations étrangères - D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de \$0.74 cent et le prix de vente de \$0.75 cent.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

1641a. - C.C. - "Un locataire dans l'ile de Montréal n'est tenu de permettre la visite pour fins de location, de logement loué, et l'affichage sur la façade de ce logement, d'annonces aux mêmes fins, qu'au cours des soixante jours qui précèdent la date de l'expiration du bail, à moins de convention contraire dans le bail."

De la Banque Canadienne Nationale - Service des relations étrangères - D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de \$0.74 cent et le prix de vente de \$0.75 cent.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

1641a. - C.C. - "Un locataire dans l'ile de Montréal n'est tenu de permettre la visite pour fins de location, de logement loué, et l'affichage sur la façade de ce logement, d'annonces aux mêmes fins, qu'au cours des soixante jours qui précèdent la date de l'expiration du bail, à moins de convention contraire dans le bail."

De la Banque Canadienne Nationale - Service des relations étrangères - D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de \$0.74 cent et le prix de vente de \$0.75 cent.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

1641a. - C.C. - "Un locataire dans l'ile de Montréal n'est tenu de permettre la visite pour fins de location, de logement loué, et l'affichage sur la façade de ce logement, d'annonces aux mêmes fins, qu'au cours des soixante jours qui précèdent la date de l'expiration du bail, à moins de convention contraire dans le bail."

De la Banque Canadienne Nationale - Service des relations étrangères - D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de \$0.74 cent et le prix de vente de \$0.75 cent.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

1641a. - C.C. - "Un locataire dans l'ile de Montréal n'est tenu de permettre la visite pour fins de location, de logement loué, et l'affichage sur la façade de ce logement, d'annonces aux mêmes fins, qu'au cours des soixante jours qui précèdent la date de l'expiration du bail, à moins de convention contraire dans le bail."

Bourse des Mines

Table of stock market data for the Mines section, including columns for 'Haut Bas', 'Dern. Cote', and 'Dern. Cote net' for various mining stocks like 440 Macassa, 1400 Mairtie, etc.

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co. 359 St-Jacques ouest.

Le Curb de Montréal

Table of stock market data for the Curb section, including columns for 'Ouv. Haut Bas', 'Ouv. Cote', and 'Ouv. Cote net' for various stocks like 30 Alum Ltd, 8 Bathurst L.H.P., etc.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE, 471, rue St-François, Montréal.

Bilan intéressant de la Great-West

La Great-West fait paraître aujourd'hui l'annonce de son 50e rapport annuel. Les chiffres donnés indiquent des augmentations considérables durant l'exercice 1941: ce fut une année très satisfaisante pour la compagnie.

Ses assurances atteignent un total de \$660,457,610, soit une augmentation de plus de \$200,000,000; ses affaires nouvelles placées se sont élevées à \$62,766,744, soit une augmentation de \$9,364,879 sur l'exercice précédent.

Ses versements à ses assurés et à leurs bénéficiaires se sont élevés à \$15,884,814 au cours de l'exercice et, sur ce chiffre, \$11,318,490 allèrent à des assurés en vie. A la fin de son premier demi-siècle d'existence, la compagnie se trouve donc avoir versé à ses assurés et à leurs bénéficiaires un total de plus d'un quart de milliard de dollars depuis sa fondation.



M. G.-A. J. BOISVERT, gérant de la succursale de Montréal-Campagne, de la Great-West, dont le 50e rapport annuel est publié ailleurs dans ce journal. La Compagnie rapporte qu'elle a eu une année excellente, à laquelle le bureau de Montréal apporte sa contribution avec ses augmentations d'affaires en 1941. La Great-West célèbre cette année la cinquantenaire de sa fondation.

L'aviation et l'avenir du pays

Le Canada envisage un avenir très avantageux si les Canadiens savent profiter des circonstances qui suivront la guerre et contribuer au développement de l'aviation, déclare M. Romuald Bourque, vice-président de Mercury Press, et ancien président du club Kiwanis St. Laurent, devant les membres du club Optimist, à l'hôtel Windsor.

Plusieurs raisons militent en faveur d'une attention toute spéciale au progrès de l'aviation au cours de la période d'après-guerre, a ajouté M. Bourque. Tout d'abord, il faut absolument que le Canada prenne la place à laquelle il a droit parmi les grandes nations du monde. C'est par l'aviation que le Canada maintiendra des relations constantes avec les pays de l'étranger et les grandes capitales du monde.

Mais il existe une autre raison qui justifiera le développement de l'aviation après la guerre. Après avoir risqué leur vie pour leur pays, nos aviateurs reviendront au Canada et seront sans emploi. Il faudra alors leur trouver du travail afin d'éviter la crise économique qui s'est produite de 1930 jusqu'à la déclaration de la guerre.

Le développement de l'aviation, a souligné M. Bourque, sera l'un des moyens de leur trouver du travail. En contribuant au progrès du transport aérien il faudra une multitude de jeunes gens pour piloter les avions pour surveiller les aéroports, pour s'occuper du transport des marchandises et des passagers. Ce sera la leur nouvelle travail.

Le Canada est un pays idéal pour les aviateurs, disait encore M. Bourque. Les grandes et vastes plaines, les distances énormes et la nécessité de plus de rapidité dans les moyens de transport transcontinental ou international favorisent le développement de l'aviation au Canada. Mais un tel but ne sera pas atteint à moins que les gouvernements et les Canadiens fassent leur part.

N'oublions pas l'expérience de la dernière guerre, ajouta M. Bourque. Des milliers de héros revinrent au Canada en 1918, mais le peuple, toujours aveuglé par ses propres petits problèmes, les oublia. Nous qui leur avions promis un pays qui leur conviendrait, nous oublions bientôt ces jeunes gens qui avaient offert leur vie

Convocations

Ligue des Propriétaires de Montréal. - Assemblée mensuelle générale, mercredi soir, à 8 heures 15, à la salle des conférences de la Paestrie du National, 840, rue Cherrier. Il y sera surtout question du contrôle du prix des loyers.

Advertising and Sales Executives Club of Montreal. - Déjeuner hebdomadaire à 12 heures 30 au salon "D" de l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: Charles E. Lewis, vice-président et directeur des ventes de Lewis Limited, de Truro, Nouvelle-Écosse. Sujet: Les fibres du lait... le dernier usage commercial du lait.

Mines non inscrites

Table of stock market data for 'Mines non inscrites', listing various mining stocks and their prices.

Cours fournis par G.-E. LESLIE & Co. 359 ouest, rue Saint-Jacques.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Table of average stock market data for the Toronto Stock Exchange, including columns for 'Ind. Or', 'Métal. Or', and 'Métal. Or'.

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Table of average stock market data for the Montreal Stock Exchange, including columns for 'Ind. Or', 'Métal. Or', and 'Métal. Or'.

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market.

Bourse de Calgary

Table of stock market data for the Calgary Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

Par Geo. Beausoleil & Cie, 118 ouest, rue Saint-Jacques, membres de la Bourse des huiles de Calgary.

Marché des changes

De la Banque Canadienne Nationale - Service des relations étrangères - D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de \$0.74 cent et le prix de vente de \$0.75 cent.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

1641a. - C.C. - "Un locataire dans l'ile de Montréal n'est tenu de permettre la visite pour fins de location, de logement loué, et l'affichage sur la façade de ce logement, d'annonces aux mêmes fins, qu'au cours des soixante jours qui précèdent la date de l'expiration du bail, à moins de convention contraire dans le bail."

De la Banque Canadienne Nationale - Service des relations étrangères - D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de \$0.74 cent et le prix de vente de \$0.75 cent.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

1641a. - C.C. - "Un locataire dans l'ile de Montréal n'est tenu de permettre la visite pour fins de location, de logement loué, et l'affichage sur la façade de ce logement, d'annonces aux mêmes fins, qu'au cours des soixante jours qui précèdent la date de l'expiration du bail, à moins de convention contraire dans le bail."

De la Banque Canadienne Nationale - Service des relations étrangères - D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de \$0.74 cent et le prix de vente de \$0.75 cent.

Le secrétaire de la Ligue des Propriétaires de Montréal nous fait tenir la communication suivante, c'est-à-dire copie de l'article 1641a du Code civil relatif à la visite des logements.

Marché des grains

Table of grain market data, including columns for 'Winnipeg', 'Chicago', and 'St. Louis' for various grain types like Wheat, Barley, etc.

Bourse de New-York

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, including columns for 'Haut Bas', 'Dern. Cote', and 'Dern. Cote net' for various stocks like Allied Chem. 8.00, Am Can 4.00, etc.

Compilation de la maison L.-J. FORGET & CIE, 471, rue St-François, Montréal.

Exportations canadiennes en 1941

Les exportations canadiennes (à l'exclusion de l'or) augmentent d'environ \$442,049,000 au cours de l'année civile 1941 comparative à l'année précédente, les totaux étant respectivement de \$1,621,003,000 et de \$1,178,954,000. Le total en décembre est de \$150,472,000 comparativement à \$94,621,000 en décembre 1940. Les exportations au Royaume-Uni en 1941 valent \$658,228,000 contre \$508,096,000 en 1940; aux États-Unis, \$599,713,000 en regard de \$442,984,000; à l'Égypte, \$79,195,000 contre \$8,396,000.

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

Les exportations aux autres principaux pays en 1941 sont les suivantes (chiffres de 1940 entre parenthèses): Inde Britannique, \$440,750,000 (\$1,603,000); Australie, \$37,290,000 (\$33,860,000); Sud-Africain britannique, \$36,095,000 (\$37,874,000); Terre-Neuve, \$31,873,000 (\$12,640,000); Antilles britanniques, \$30,564,000 (\$17,361,000); Nouvelle-Zélande, \$9,981,000 (\$9,786,000); Établissements des Îles, \$9,630,000 (\$4,281,000); Brésil, \$8,097,000 (\$5,063,000); Chine, \$6,599,000 (\$2,504,000); Russie, \$5,331,000 (\$1); Mexique, \$4,255,000 (\$4,328,000).

LA VIE SPORTIVE

Pronostics encourageants pour les courses anglaises

Malgré de nombreuses critiques, le gouvernement entend que soit maintenu ce sport national, même en temps de guerre

Londres, 27 (C.P., par câble.) — L'industrie des courses de chevaux britanniques semble avoir fini de traverser les plus sombres jours de son histoire.

Presque accablée à la ruine totale par la chute de la France, ce sport qui est, en temps normal, le plus rémunérateur du Royaume-Uni, a survécu au désastre en 1940 et aivoté en 1941.

Un placement de près de \$500,000 sur les chevaux aux ventes de chevaux de race de Newmarket, en octobre dernier, était une bonne indication de la direction dans laquelle le vent souffle. Cette somme ne peut se comparer avec les placements de \$2,000,000 en temps de paix, mais c'est tout de même un chiffre encourageant pour un temps de guerre.

Le retour de Son Altesse l'Agar Khan dans les courses est un autre signe encourageant, car ce prince qui était l'un des plus gros propriétaires de chevaux racés en temps de paix, n'était pas représenté sur le turf, l'an dernier, mais cette fois, ses acheteurs ont misé plus de \$100,000 à Newmarket et ses couleurs apparaîtront de nouveau, durant la prochaine saison.

Mais pour continuer à maintenir les courses, cependant, il faut plus que des propriétaires audacieux. Le public a son mot à dire pour le succès de cette industrie, et l'un des plus encourageants pronostics pour 1942 réside dans le fait qu'on s'attend à avoir de grosses assistances aux courses.

La raison de ces pronostics, c'est que les favoris pour les grandes courses classiques (le Derby, le St-Léger, les Oaks, les mille et deux mille guinées), sont des chevaux appartenant au roi.

Les gens en général se déplacent de loin pour aller voir courir un champion royal.

Les problèmes de guerre des courses britanniques ont commencé peu après la retraite de Dunkerque, alors que ce sport a été presque liquidé par la suppression de presque tous les grands rassemblements publics.

La Grande-Bretagne était menacée d'invasion et n'avait pas le cœur au sport à un moment où les nazis pouvaient traverser la Manche et envahir son territoire. Mais l'invasion ne se produisit pas et, en août, on leva le ban sur les grands rassemblements, de sorte que les courses recommencèrent, sur une petite échelle.

La première course eut lieu au

moment où la bataille de Grande-Bretagne traversait sa phase la plus dure et les spectateurs des courses ne savaient s'ils devaient surveiller d'avantage les coursiers ou les Spitfires et Messerschmitts qui sillonnaient le ciel. La plupart optèrent pour l'horizon, et quand la saison 1940 se termina, très peu de propriétaires de chevaux pouvaient se vanter d'un profit.

L'an dernier, il n'y eut que 86 jours de courses, comparativement à 331 en 1938, mais tout de même, il y avait une amélioration sur 1940.

Le principal vainqueur en 1941, lord Glanely, a gagné \$50,000 comparativement à \$40,000 au principal gagnant, l'année précédente.

Nombreuses critiques

Il y a eu de nombreuses critiques contre l'organisation de courses en temps de guerre, en Angleterre. On a pu voir de nombreuses photographies montrant les milliers d'automobiles aux pistes de courses, avec des statistiques sur le nombre de gallons d'essence ainsi gaspillés, ainsi que sur les nombreuses heures perdues et qui auraient pu servir plus utilement à l'effort de guerre.

Les journaux et les ministères du gouvernement ont reçu de nombreuses lettres de citoyens qui ne pouvaient comprendre comment l'on donnait à de simples chevaux des grains transportés par les membres de la marine marchande au péril de leurs vies.

Le gouvernement a reçu de façon sympathique toutes ces critiques, mais il a quand même soutenu énergiquement la cause des courses, rappelant que le nombre de chevaux maintenus en bonne forme pour les courses a été réduit au strict minimum nécessaire pour maintenir ce sport.

Répondant à la critique au sujet des grains utilisés pour nourrir les chevaux de courses nationales, le ministre de l'Agriculture, M. R. S. Hudson, a dit qu'on utilisait à cet effet 750 tonnes de grains par saison seulement, "ce qui est une faible proportion de nos réserves totales", dit-il.

Le secrétaire de l'Intérieur, M. Herbert Morrison, a fait connaître l'opinion officielle du gouvernement à ce sujet, en informant le public que le gouvernement croyait qu'il fallait laisser certaines distractions au peuple et ne pas "adopter une philosophie de misère, même en temps de guerre".

seront disputées deux parties de ballon au panier. La première

Les Ice Follies passeront 5 jours au Forum

Les Ice Follies, qui arriveront à Montréal jeudi pour cinq jours au Forum ont un ennemi. Selon Oscar Johnson, producteur de cette sensationnelle représentation sur glace, cet ennemi n'est ni un bandit ni un maître chanteur, mais il est persistant et entêté et a déjà enlevé à la troupe 25 jolies "Ice Follies". D'apparence inoffensive, il est maître dans tout l'univers, c'est... Cupidon.

A tout instant, une des beautés de la troupe s'amène devant un des directeurs, le sourire aux lèvres et le diamant au doigt et dit: "Je suis en amour, mais je ne marierai, je ne puis plus patiner avec la troupe."

Cette simple déclaration, déjà entendue à 25 reprises, tient les Ice Follies constamment en quête de remplaçants: afin de conserver intact le plus fameux groupe de patineurs de fantaisie de l'univers.

Les "Ice Follies de 1942" sont reconnus par les critiques qui ont déjà assisté à la représentation comme étant le groupe des plus jolies jeunes filles jamais assemblées et ce qui a surtout surpris les critiques est que ces jeunes filles savent très bien patiner.

Les Ice Follies apparaîtront dans dix numéros au cours du programme qui durera trois heures et on rapporte qu'elles rivalisent en adresse avec les grandes vedettes qui font partie du programme.

Des heures et des journées d'exercices ont été consacrées à la réalisation des numéros d'ensemble tels que "Crystal Ballet", "Playtime", "Vacationland", "Romance at Midnight", "Fiesta", "The Good Old Days" et "Ahoj Maties" qui sont reconnus pour leur perfection au point de vue de présentation originale et grâce.

Comme complément au numéro "Romance at Midnight" dans la nouvelle revue et pour terminer la première partie du programme on trouve la familière et toujours populaire "Swing Waltz" qui sera offerte par douze couples de patineurs de premier ordre.

Ces patineurs qui valseront porteront à la main d'antennes lumineuses en cuir pendant que les jeunes filles seront vêtues de magnifiques costumes de nuances variées pendant que l'effet de lumière donnera l'impression d'un clair de lune.

Jamais dans l'histoire de ces spectacles à Montréal avait-il d'argent, de temps et de travail n'ont été consacrés pour les décors, le système d'éclairage et les effets de lumière et autre équipement qui a été obtenu cette année dans les Ice Follies et des foules surpassant tous les records précédents ont attendu pour voir 85 patineurs et patineuses, dont 28 vedettes, durant les six représentations de l'engagement de cinq jours. Chaque représentation en soirée commença à 8 h. 30 pendant qu'il y aura aussi matinée le samedi après-midi.

seront disputées deux parties de ballon au panier. La première

Les Royaux et les Pats vainqueurs

Les Royaux ont eu raison du Canadien hier soir, dans la deuxième partie disputée au Forum dans la série de la ligue Junior, mais pour en arriver à cet excellent résultat, le club anglais a dû se rallier dans la troisième période car les hommes de deux points lorsque ces équipes sautèrent sur la glace pour la manche finale, tandis que les Royaux avaient un total de 5 points contre 4 pour le tricolore, lorsque la cloche annonça la fin des hostilités.

Dans la première joute de la soirée, les Pats ont eu raison du Concordia par un compte de 5 à 3 après une joute assez excitante.

Composition des équipes:

CONCORDIA PATS
Lemaire but Daigleish
de Lottinville défense Lewis
St-Laurent défense Cooper
Vigneau centre Urquhart
Denis avant Wetherly
Gravel avant Ryan

Concordia, subs: Larivière, Guérin, J. Larivière, Jussame, Labelle, Dupuis, C. Larivière, Toussaint.
PATS, subs: Vincelli, Medlick, E. Larivière, Allan, Mitchell, Ballard et Healy.

Arbitres: Lebel et Connolly.

Première période
1 Pats: E. Larivière-Medlick 2:26
Punitions: Guérin, Cooper, C. Larivière, Urquhart.

Deuxième période
2 Concordia: R. Larivière-Labelle 10:16
Punitions: Medlick, St-Laurent 2, Lewis, Dupuis, Ballard, Ryan et de Lottinville.

Troisième période
3 Pats: Ryan-Cooper-Wetherly 5:19
4 Pats: Vincelli 6:30
5 Concordia: Denis-Vigneau 7:05
6 Pats: Vincelli-E. Larivière 8:29
7 Pats: Medlick-Vincelli 12:49
8 Concordia: Labelle 14:30
Punitions: Labelle, Baiardi, Vigneau (majeure).

CANADIEN ROYAL
Aumais but Kavanagh
Hamel défense Benjamin
Vincelle défense MacFarlane
Desbiens centre Gauthier
Harvey avant Emberg
Séguin avant Stewart

Canadien, subs: Héron, Daragon, Perron, Bellanger, Lauzon, Normandin, Lavoie et Troitier.
Royal, subs: Planché, Voss, Sheppard, T. Hale, G. Hale, Hellyer, Millar et Tracey.

Ballon au panier à la Palestre

Les joueurs des Rangers sont en tête

Stimulés par la présence d'une foule considérable de spectateurs enthousiastes, les équipes de ballon au panier St-Stanislas et Mont-St-Louis ont offert, samedi soir, à la Palestre, le spectacle le plus enlevé encore vu cette saison dans la Ligue Interscholaïque.

Malgré le magnifique jeu de passes décevantes et rapides des collégiens, les habiles franc-tireurs du St-Stanislas prirent une avance marquée dès la première période, grâce aux lancers spectaculaires et précis de Garipéy et Fernand Deschamps. Le Mont-Saint-Louis se lança résolument à l'attaque dans l'engagement final, mais ce ralliement splendide, qui lui valut 11 points contre 4, ne fut pas suffisant pour rattraper l'avance accumulée au début par le St-Stanislas qui remporta les honneurs de la soirée par le pointage final de 27 à 18.

L'ardeur des joueurs était tellement grande dans cette dernière phase de la joute que l'on comptait par moment, 5 ou 6 combats tenus étendus sur le parquet dans une même mêlée. Tous se relevaient en souriant pour reprendre de nouveau l'intéressant duel. A un certain moment, la foule débordante envahit les limites du triangle réservé au jeu; ceci donna occasion à M. Roger LaTourrelle, sympathique instructeur de natation à la Palestre, de faire valoir ses grandes qualités oratoires. Dans un bref discours, il fit appel à l'esprit sportif des spectateurs en leur demandant de bien vouloir respecter la zone réservée aux concurrents. Il fut chaleureusement applaudi et sa demande porta ses fruits.

Dans la Ligue Junior, le jeune Mont-Saint-Louis remporta un beau triomphe sur le C.S.M. junior, qui n'avait pas encore goûté aux amertumes de la défaite depuis le commencement de la saison. Le compte final fut de 10 à 5.

Dans la ligue Dépression

Trois clubs sont sur un pied d'égalité en tête de la ligue Dépression par suite des joutes d'hier soir. Les Hobos ont battu la Chambre de Commerce par 4 à 2 dans la première partie, et dans la seconde, les Sages ont écrasés les Grads par 13 à 5.

Les Hobos, la Chambre de Commerce et les Sages ont gagné quatre parties, et les Grads sont seuls en dernière place avec deux victoires. Trahan a compté deux buts pour les Hobos dans le premier match. Albert Berthiaume a mené l'attaque des Sages dans la deuxième joute avec quatre buts, tandis que J. J. Décarie en a compté trois et Brouillette et Marcel Pinsonnault, deux buts pour les Grads.

Voici le classement: J G P N P C Pts
Sages 7 4 3 0 31 30 8
Chambre 7 4 3 0 28 21 8
Hobos 7 4 3 0 24 26 8
Grads 7 2 1 0 27 33 4

Le Canadien jouera jeudi contre les Leafs

Les joueurs du Canadien sont de retour de Boston et dès leur arrivée dans la métropole les hommes de Dick Irvin ont profité de quelques heures de congé pour se rendre dans leurs familles mais nos équipiers devront se rendre au Forum pour participer à la pratique ordonnée par l'instructeur du Bleu Blanc Rouge.

Tous les joueurs paraissent d'excellente humeur et il semblait être en parfaite condition physique. Nos vaillants porteurs partiront demain soir pour se rendre dans la Ville Reine ou ils joueront contre les Leafs de Happy Day, jeudi soir, pour ensuite aller à Chicago pour y rencontrer les Eperviers Noirs, dimanche prochain.

Les Habitants ne sont pas restés inactifs à Boston car hier nos joueurs ont eu une pratique au Garden et tous paraissent bien résolus à faire oublier l'échec subi dimanche soir dernier aux mains des Bruins et ils affirment que les Leafs seront vaincus jeudi, sur leur propre glace.

L'instructeur Irvin a déclaré que Paul-Emile Bibeault a donné des signes de faiblesse au début de la partie de dimanche alors que les joueurs d'Arthur Ross ont pris une avance de quatre points mais par la suite le cerbere du Canadien reprit son aplomb et fit de beaux arrêts. L'instructeur du Canadien a déclaré au gérant Gorman que John Quilty avait joué l'une de ses meilleures parties contre les Bruins et que ce jeune allait se faire valoir d'ici la fin de la présente saison.

Ce soir une seule partie est à l'affiche dans les séries du circuit Calder et ce sont les amateurs de Boston qui auront l'avantage d'être témoins de cette partie. Les Bruins reçoivent en effet la visite des Leafs de Toronto et la lutte promet d'être intéressante et contestée.

Les Bruins ont annoncé l'achat de l'ailier droit Phil Hergesheimer des Eperviers Noirs de Chicago. Hergesheimer est devenu professionnel avec les Bruins en 1934 et il a joué avec leur ferme les Cubs de Boston, dans la ligue Canadienne-Américaine, jusqu'en 1939, lorsque les Cubs ont suspendu leurs activités.

L'année suivante, Hergesheimer était avec le Cleveland et il a été vendu aux Eperviers en 1939. Chicago l'avait cédé sous option à Kansas City récemment, mais Hergesheimer avait refusé de se rapporter au club de l'Association Américaine et il avait été suspendu.

Hergesheimer se rapportera aux Bruins à temps pour le match contre les Leafs de Toronto ce soir. Le gérant Cooney Weiland des Our de Hershey a annoncé que Bob Goldham, un joueur de défense, a été rappelé par les Leafs de Toronto. Goldham se joindra aux Leafs pour leur match contre les Bruins.

Les Hobos et les Sages triomphent

Les Hobos et les Sages sont montés en première position de la ligue de hockey Dépression, hier soir, à l'Arena Saint-Laurent. Les Hobos ont battu la Chambre de Commerce par 4 à 2 dans la première partie, et dans la seconde, les Sages ont écrasés les Grads par 13 à 5, pour remporter ainsi leur quatrième triomphe consécutif.

La première partie au programme qui mettait en lice les Hobos et la Chambre de Commerce, fut un contraste frappant avec la dernière joute entre ces deux équipes: pas une seule punition ne fut décernée par les arbitres Montpetit et Beaudin, mais les spectateurs furent quand même servis à souhait par le beau jeu des deux équipes. La joute fut menée à une vive allure du commencement à la fin et alimentée d'un superbe jeu de passes; les deux antagonistes commencèrent le troisième temps sur un pied d'égalité, soit avec chacun deux buts à leur actif; mais Beauchamp ne fut pas lent à donner aux Vagabonds l'avance qu'ils devaient conserver jusqu'à la fin. Trahan scella le sort de la partie en comptant son second point de la soirée, à trois minutes de la fin; à part ce dernier, qui fut l'étoile de son équipe, Fortin et Lavolette prirent aussi part aux deux points comptés par Trahan.

Dans la seconde joute, les Grads et les Sages se livrèrent à une orgie de points, résultat du jeu ouvert pratiqué de part et d'autre du commencement à la fin; la pauvre défensive des Grads combinée à la fureur offensive de la gent mariée fut comme résultat de faire osciller la balance en faveur des Sages et par une forte marge.

Berthiaume fut l'étoile de la soirée avec quatre points et quatre assistances à son actif; le "roulet" prend ainsi la tête des compteurs du circuit Archambault. Décarie et Brouillette en prenant par respectivement à cinq et à quatre points se sont aussi mis en évidence pour les vainqueurs, tandis que Russely Newell fut le meilleur des vaincus avec un point et trois assistances.

Première partie
1. Hobos, Cazavant 6:36
Aucune punition.
Deuxième période
2. Commerce, Badeaux 6:15
3. Commerce, Tremblay 7:10
4. Hobos, Trahan 14:25
Aucune punition.
Troisième période
5. Hobos, Beauchamp 2:27
6. Hobos, Trahan 12:05
Aucune punition.

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Darenalis, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
96, rue St-Jacques
Harbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A.
Comptables agrés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

COMPTABLES
Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, G.P.A.
Gérard Hurtubise, G.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone HARBOUR 1553

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Darenalis, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

DEUXIEME PARTIE

SAGES: Bélanger, LeCavalier, Laverdure, J.-J. Décarie, Couvrette, Berthiaume, Duranseau, Brouillette, Pinsonnault, BoBileau.

GRADS: Bumbay, Casgrain, Laroche, Newell, Lareau, Asselin, Clermont, Saint-Jean, P. Décarie, J. Richer et DeSerres.
Arbitres: J. Vadeboncoeur et R. Dumensil.

Première période
1. Sages, Berthiaume 1:05
2. Sages, J. Décarie 2:38
3. Sages, Brouillette 4:20
4. Grads, Casgrain 7:25
5. Sages, Pinsonnault 10:15
Punitions: LeCavalier, Richer, Laverdure.

Deuxième période
6. Sages, Brouillette 4:16
7. Sages, Berthiaume 4:53
8. Sages, Berthiaume 6:25
9. Grads, Casgrain 12:48
10. Sages, Berthiaume 14:21
Aucune punition.

Troisième période
11. Sages, Décarie 3:26
12. Sages, Pinsonnault 4:20
13. Grads, Newell 5:05
14. Grads, P. Décarie 9:14
15. Sages, Duranseau 9:41
16. Sages, LeCavalier 10:41
17. Grads, Asselin 11:25
18. Sages, J. Décarie 11:55
Aucune punition.

POSITIONS DES CLUBS
G. P. N. P. C. Pts
Sages 4 3 0 30 29 8
Commerce 4 3 0 28 21 8
Hobos 4 3 0 23 25 8
Grads 2 5 0 27 33 4

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS
Antoine Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'invention
écrite par
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR EN BREVETS D'INVENTION
984 ST-CATHERINE EST MONTREAL

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Darenalis, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Mouleurs - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
L'anc. 2264

IMPORTATEURS
Fondée en 1892
C. X. TRANCHEMONTAGNE & CIE
L.T.E.E.
Importateurs de tissus et toiles
Spécialités pour Communautés religieuses
459 St-Sulpice Tél.: BE. 2531-2

MEUBLES
Acheté chez Marcotte
C'est être dans la note
Du meuble en général
C'est l'endroit idéal.
396, ONTARIO EST
près Orléans CH. 9628

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Spécialités: HARBOUR 5314
EXAMEN DE LA VUE.
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS
REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande: n'oublie pas réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande: n'oublie pas réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande: n'oublie pas réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande: n'oublie pas réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande: n'oublie pas réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande: n'oublie pas réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Jacques Lavoie en 1ère place

Les statistiques fournies hier soir par la direction du circuit Choquet indiquent que Jacques Lavoie, des Cataractes de Shawinigan, a augmenté son avance dans la course au championnat individuel de la Ligue Montréal, car cet ailier a un avantage considérable sur ses deux plus proches rivaux. Lavoie a un total de 51 points à son actif tandis que Maurice Bastien, des Braves de Valleyfield, et Gaston Gauthier, des Voltaires de Lachine, ont chacun 42 points à leur crédit et détiennent la deuxième position.

Voici le classement des meilleurs compteurs de cette ligue:

B. A. P. M.
Lavoie, Shaw 30 21 51 34
Bastien, Vall 16 26 42 8
Gauthier, Lachine 23 19 42 34
Léger, Joliette 21 19 40 2
Calhoun, Shaw 8 29 37 23
Gauthier, Shaw 21 14 35 16
Joannette, Vall 14 23 39
Forget, Lachine 17 14 31 32
Cadolette, Lachine 12 17 29 19
Hayes, Lachine 11 23 28 4
Bernard, Joliette 12 16 28 17
Burr, Joliette 11 17 28 14
Raquet, Vall 9 19 28 24
Boyer, Vall 9 18 27 33
David, Joliette 17 9 26 11
Lafontaine, Shaw 19 10 29 14
Vallancourt, Shaw 10 13 23 1
Pilon, Shaw 11 12 23 12
Gladu, Shaw 8 14 22 20
Whiteland, Lachine 12 10 22 31
Desautels, Joliette 7 14 21 6
Raymond, Shaw 1 17 18 36
Blake, Shaw 8 9 17 19
Thériault, Lachine 8 9 17 19
Albert, Joliette 3 13 16 10
Cadeux, Vall 10 6 16 14
Beau, Joliette 11 14 20
Cormier, Lachine 7 7 14 0
Lafontaine, Lachine 7 6 13 2
Bessette, Joliette 3 10 13 20

COMPTABLE
MARQUETTE 5845
Lucien VIAU, C. G. A.
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Spécialité: Impôt sur le revenu
4527 St-Denis - Montréal

COMPTABLE
ANTOINE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2841

COMPTABLE
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Darenalis, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLE
CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
96, rue St-Jacques
Harbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLE
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A.
Comptables agrés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

COMPTABLE
Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, G.P.A.
Gérard Hurtubise, G.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone HARBOUR 1553

COMPTABLE
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Darenalis, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLE
CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
96, rue St-Jacques
Harbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLE
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A.
Comptables agrés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

COMPTABLE
Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, G.P.A.
Gérard Hurtubise, G.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone HARBOUR 1553

COMPTABLE
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Darenalis, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLE
CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
96, rue St-Jacques
Harbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLE
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A.
Comptables agrés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

COMPTABLE
Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, G.P.A.
Gérard Hurtubise, G.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone HARBOUR 1553

COMPTABLE
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs

M. le chanoine

J.-B. Desrosiers

Installation du nouveau chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale de Joliette

Joliette, 27 (D.N.C.)—Dimanche, avant la grand'messe, avait lieu à la cathédrale l'installation de M. l'abbé J.-B. Desrosiers, comme chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale de Joliette.

Cette nomination, couronnant les 50 années de prêtrise de M. l'abbé Desrosiers, avait été annoncée lors de la présentation des vœux du clergé de Joliette à S. E. Mgr J.-A. Papineau, le 31 décembre dernier.

Autrefois vicaire à Joliette, M. le chanoine Desrosiers avait aussi exercé son ministère dans plusieurs cures, entre autres, Saint-Ambroise de Kildare et Saint-Roch de l'Académie.

L'entrée solennelle du clergé se fit avec l'apparat coutumier; le nouveau récipiendaire était accompagné de MM. les chanoines Isidore Gervais et Camille Garceau. Son Excellence Mgr Papineau avait comme assistants MM. les chanoines L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale et Omer Boivin, archidiacre.

Après l'installation Mgr Papineau fit l'éloge du nouveau chanoine honoraire et donna les raisons qui lui ont fait décerner ce nouveau titre à l'ancien curé Desrosiers, lequel vit retiré à Joliette depuis quelques années.

La grand'messe fut chantée par M. le vicaire Prosper Lafontaine, assisté de diacre et sous-diacre.

Le nouveau chanoine honoraire assista au trône comme diacre d'honneur.

Nominations provinciales

Québec, 27 — La Gazette Officielle de Québec publie les nominations provinciales suivantes:

M. le lieutenant-gouverneur de la province a nommé membres du Conseil législatif de Québec:

M. Frank L. Connors, pharmacien, d'Outremont, pour y représenter la division de Mille-Îles en remplacement de feu Hector Champagne;

M. George Gordon Hyde, avocat et conseil du roi, de Westmount, pour y représenter la division de Victoria en remplacement de feu Gordon W. Scott;

M. Jules-A. Brillant, industriel, de Rimouski, pour y représenter la division du Golfe en remplacement de feu Frank Carrell;

M. Robert R. Ness, éleveur, de Howick, pour y représenter la division d'Inkerman en remplacement de feu Martin B. Fisher.

Québec, le 16 janvier 1942.
 Le secrétaire de la Chancellerie, L.-P. GEOFFRION

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, et par commissions, de faire les nominations suivantes:

Québec, 12 décembre 1941.
 M. Louis-G. Parenteau, comptable agréé, de Montréal; comptable en chef à la Régie des services publics, à compter du 16 décembre 1941.

Québec, 19 décembre 1941.
 M. Jean-Paul Ferlais, médecin de Saint-Michel de Napierville; conjointement avec le Dr N.-A. Sabourin, médecin de Saint-Jean, pour le district judiciaire d'Iberville, la juridiction du Dr Jean-Paul Ferlais étant limitée au comté municipal de Napierville et exclusive.

Québec, 9 janvier 1942.
 MM. J. W. Lewis, 70, ave Park, J.-E. Robitaille, 8, rue Saint-Stanislas, tous deux de la cité de Québec, L.-Leo Soucy, 42, Parc Bellevue, Beauport, Nap. Bouchard, de Sacré-Coeur, et J.-H. Brink, de Saint-Charles de Caplan, tous cinq inspecteurs de la Commission du salaire minimum; juges de paix avec juridiction dans toute la province de Québec: Hermann Gariépy, employé civil, 122, rue Artillerie, Québec, et Wilbrod Perreault, journaliste, de Saint-Casimir; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Québec: Chs.-Edouard Hamel, cultivateur, de St-Ignace de Montbelliard; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Pontiac. Les juges de paix nommés dans le présent paragraphe, le sont aux fins de recevoir le serment seulement conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R.Q., 1941, chapitre 15).

CELEBRONS LE 3ème CENTENAIRE



Vient de paraître

Le 3ème centenaire de Saint-Sulpice

Texte complet des sermons et discours prononcés au Grand Séminaire, à Notre-Dame et au Cercle Universitaire, et des quelque quarante articles publiés dans le "Devoir", le tout à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Saint-Sulpice: en une brochure de 200 pages, 6 x 9, 50 sous franco, au Service de Librairie du "Devoir".

Une centaine d'exemplaires seulement sont offerts au public: on vaudra donc commander sans retard.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

Autre série d'aubaines de janvier au rayon du linge de ménage Plateau 5151 Local 202

Taies "Wabasso"

environ 42" x 33"

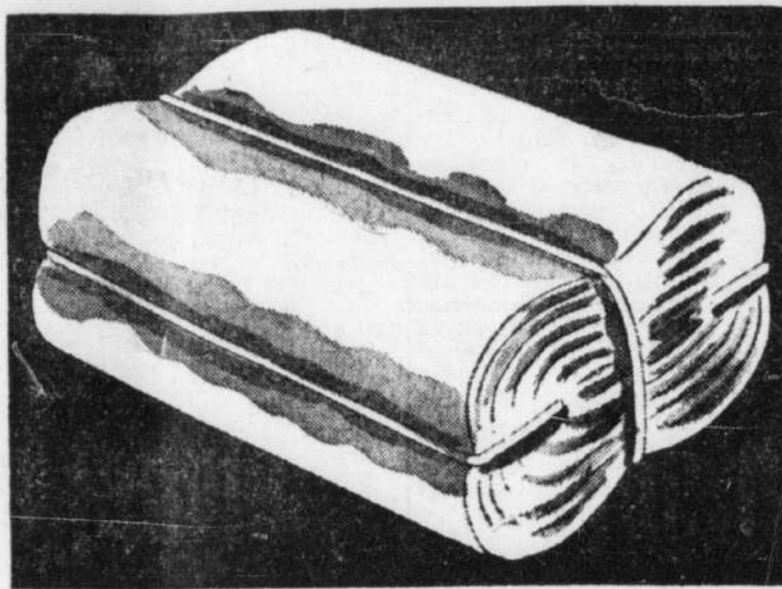


Des taies d'oreiller WABASSO, cela signifie une qualité de coton blanc fini toile des plus résistantes à l'usure. Texture sans un apprêt. Un large ourlet à jours (hemstitched) leur donne le fini joli et soigné.

LA PAIRE **.79**

Coton jaune à draps

largeur: 72 pouces

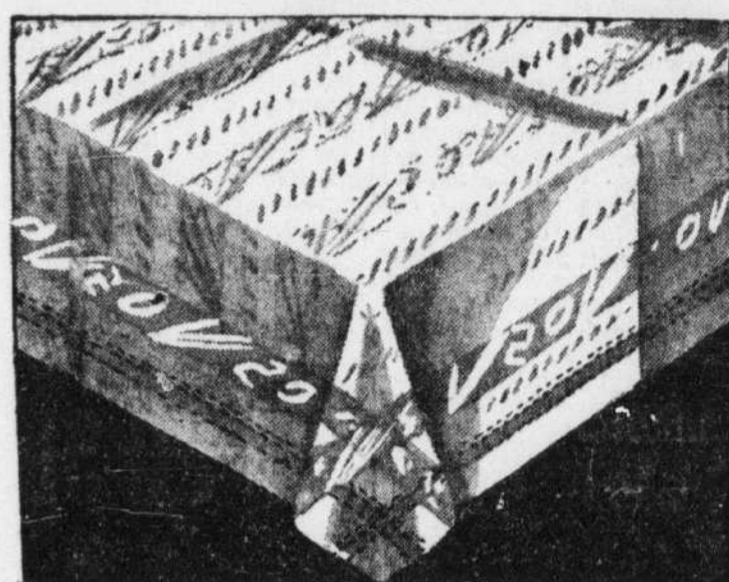


Un coton non blanchi d'une épaisseur moyenne, comme cette qualité de coton jaune à draps, est peu cher... Que les personnes économes, au courant des conditions du marché, ne manquent pas de faire une bonne provision mercredi. Hôtels, pensions, profitez-en...

LA VERGE **.33**

Nappes de coton

environ 50" x 50"



Vous aurez toujours une nappe immaculée si vous faites une bonne provision de cette qualité de nappes en coton blanc damassé, égayées d'une bordure vert, or ou bleu.

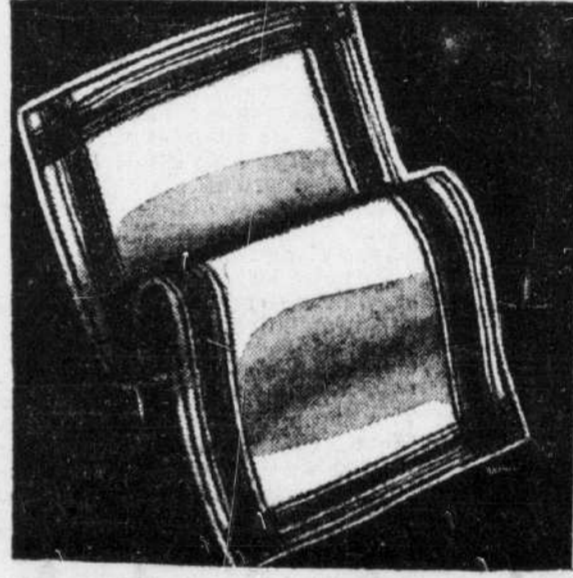
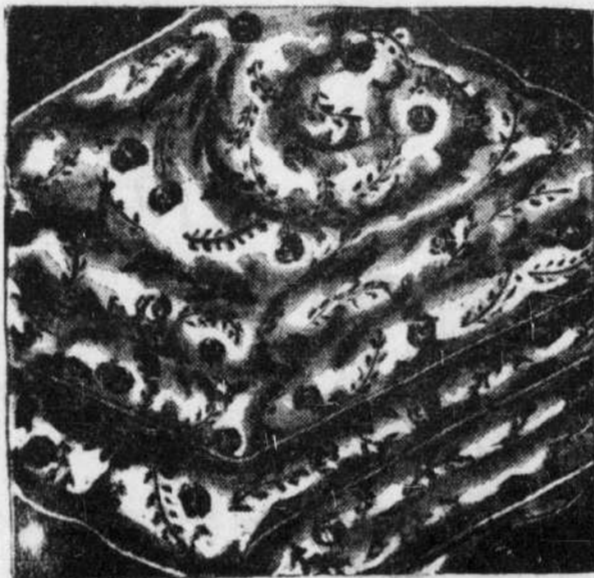
CHACUNE **1.19**

Edredons légers

pour lit double

Chacun de ces édredons est rempli de coton neuf hygiénique. La couverture est en perse fleurie dans les tons de bleu, vert, or, rose. Exactement ce qu'il faut ajouter au lit de l'enfant ou au vôtre afin d'obtenir le confort absolu.

CHACUN **2.69**



DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Essuie-verres

environ: 22" x 33"

SPECIAL — 3 POUR 1.00
 Pour essuyer les verres et la porcelaine de manière impeccable voici une texture coton et rayonne que vous emploierez. A ce prix vous en voudrez à la douzaine. Fond blanc avec bordure vert, bleu, orange.

TISSUS LAVABLES, ÉTOFFES PRINTANIÈRES À PRIX AVANTAGEUX

Mousseline imprimée

1200 verges en vente.

Largeur: 36 pouces.

MERCREDI, LA VERGE: **.22**

Venez, tandis que l'assortiment des dessins de fleurs minuscules est aussi vaste... Pour les robes d'enfants, vos petites robes d'été... il n'est pas trop tôt pour bénéficier de ce bas prix durant janvier. Tons pâles.

Broadcloth imprimé

1000 verges en vente.

Largeur: 36 pouces.

MERCREDI, LA VERGE: **.24**

L'une des plus belles collections de fleurs et rayures pour la prochaine saison. Un tissu à employer dans la confection de robes de maison, robes d'enfants. Soyez économes... achetez durant janvier.

Finette "Woolette"

1000 verges en vente.

Largeur: 36 pouces.

MERCREDI, LA VERGE: **.29**

Voici une qualité de finette des plus populaires pour la lingerie de toute la famille, mais surtout des enfants. Son fini doux au toucher n'incommodera pas les tout petits. Fleurettes de tons pastels.

Flanelle "Feather"

1100 verges en vente.

Largeur: 38 pouces.

MERCREDI, LA VERGE: **.59**

Très en vogue est cette flanelle FEATHER à texture chaude et cependant légère. Choix de rayures ou carreaux. Aussi teintes unies. Pour vos robes chaudes, robes de fillettes, vous profiterez de ce bas prix pour en acheter quelques verges.

Crêpe imprimé

800 verges en vente.

Largeur: 38 pouces.

MERCREDI, LA VERGE: **.69**

POUR ROBES DE PRINTEMPS... nous offrons les dessins de fleurs très nouveaux à New-York. Fond: turquoise, bleu poudre, bleu marine, noir si en vogue pour la prochaine saison. C'est une valeur exceptionnelle. Mesdames, faites-en votre profit.

DUPUIS — deuxième (centre)

Un spécial pour hommes mercredi
Foulards blancs



en crêpe ou en rayonné, avec frange. PRIX ORD. 1.00. SPECIAL, chacun: **.65**

Pour terminer la saison... qui sera encore très rigoureuse... vous profiterez de cette offre. Un foulard blanc d'une qualité de 1.00 à ce prix réduit est une aubaine, non seulement pour cet hiver, mais aussi pour l'an prochain...

SEULEMENT 230 DANS LE LOT. Soyez au rayon dès 9 h. ou téléphones le matin: Plateau 5151 — local 202
 DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Nouvelles conditions de paiement

CONCERNANT LES

MEUBLES, LITS, SOMMIERS et MATELAS

En conformité avec la nouvelle ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les conditions de paiement suivantes s'appliquent aux meubles, lits, sommiers et matelas.

Dépôt 10% Dépôt minimum **5.00** Versement mensuel minimum **5.00**
 LIMITE DE TEMPS MAXIMUM 12 MOIS.



ALBERT DUPUIS, président
 A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

VENEZ MANGER CHEZ DUPUIS MERCREDI

Le plat du jour favori: **LAPIN SAUTE AU VIN BLANC** Location de vaisselle, verrerie, coutellerie à bas prix déjeuner spécial: **.30** pour banquets ou réceptions.
 DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

pour sports d'hiver et jours froids
Capuchons ou écharpes
 pour dames, jeunes filles, fillettes



SPECIAL, CHAQUE PIECE: **.98**

SOLDES... Une occasion que vous attendiez pour obtenir ces articles si jolis, si confortables en LAINE ANGORINE ou en LAINE BROSEE. Plusieurs modèles et nuances. Venez au téléphone dès 9 h.

Plateau 5151 — local 202
 DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)